



PARC ÉOLIEN AU LARGE DE LA BRETAGNE SUD (AO5)

ÉTAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT

ÉTUDE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE - DÉCEMBRE 2022



setec
énergie environnement

Immeuble Central Seine

42 - 52 quai de la Rapée - CS 71230

75583 PARIS CEDEX 12



Pierre-Yves PASCO – paysagiste concepteur dplg

47 rue de Bagneux - 92330 SCEAUX

Tel: 09 54 99 98 54 - 06 61 48 83 75

email : atelier.isthme@gmail.com

SOMMAIRE

	<i>GLOSSAIRE</i>	5
	CADRAGE SPATIAL DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE	6
1	CARACTÉRISATION DES PAYSAGES ET IDENTIFICATION DES ENJEUX	8
	<i>1.1 L'ORGANISATION DES PAYSAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE</i>	9
	1.1.1 LES UNITÉS DE PAYSAGE	9
	1.1.2 LES GRANDES COMPOSANTES NATURELLES ET HUMAINES DES PAYSAGES	10
	<i>1.2. CARACTÉRISTIQUES ET ENJEUX DES UNITÉS DE PAYSAGE</i>	25
	1.2.1 BELLE-ÎLE, HOUAT ET HÆDIC	26
	1.2.2 L'ÎLE DE GROIX	36
	1.2.3 LA PRESQU'ÎLE DE QUIBERON	44
	1.2.4 LA CÔTE DES MÉGALITHES, LE GOLFE DU MORBIHAN ET LA PRESQU'ILE DE RHUYS	52
	1.2.5 LE GRAND MASSIF DUNAIRE ET LA RIA D'ÉTEL	61
	1.2.6 LA CÔTE ET LA RADE DE LORIENT, L'ESTUAIRE DE LA LAÏTA	69
	1.2.7 LA CORNOUAILLE LITTORALE	78
	1.2.8 LES ÎLES DE GLÉNAN	87
	1.2.9 LES ENJEUX DES PAYSAGES PERÇUS DEPUIS LA MER	93
2.	PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PARC	99
	<i>2.1 LES FACTEURS OPTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX INFLUANT SUR LA PERCEPTION D'ÉOLIENNES EN MER</i>	99
	<i>2.2 PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PARC ET ÉVALUATION DES SENSIBILITÉS</i>	106
	2.2.1 BELLE-ÎLE, HOUAT ET HÆDIC : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	107
	2.2.2 ÎLE DE GROIX : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	122
	2.2.3 PRESQU'ÎLE DE QUIBERON : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	134
	2.2.4 CÔTE DES MÉGALITHES GOLFE DU MORBIHAN ET PRESQU'ILE DE RHUYS : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	149
	2.2.5 GRAND MASSIF DUNAIRE ET RIA D'ÉTEL : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	160
	2.2.6 CÔTE ET RADE DE LORIENT, ESTUAIRE DE LA LAÏTA : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	171
	2.2.7 CORNOUAILLE LITTORALE : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	184
	2.2.8 ÎLES DE GLÉNAN : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	196
	2.2.9 DOMAINE MARITIME : PERCEPTIONS ET SENSIBILITÉS	200
	2.10 CARTE DE SYNTHÈSE DES ANALYSES PHOTOGRAPHIQUES	208
	<i>2.3 PERCEPTIONS CUMULÉES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS EN MER</i>	212
	<i>2.4 VERS UN SCENARIO DE MOINDRE IMPACT VISUEL ?</i>	213
	<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	221

GLOSSAIRE

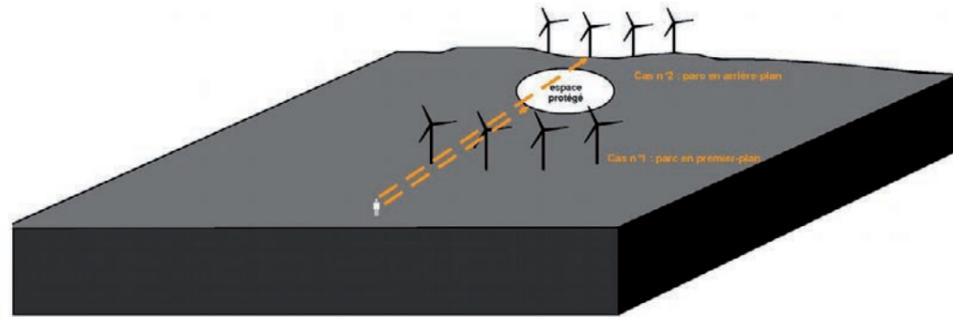
Éolienne : système complet permettant de convertir l'énergie mécanique du vent en énergie électrique. Les éoliennes les plus courantes sont à axe horizontal. Elles sont composées d'un mât, d'un rotor (composé de deux ou trois pales) et d'une nacelle. Pour désigner un ensemble d'éoliennes, on emploie habituellement le terme de « parc éolien ».

Aire d'étude : zone géographique potentiellement soumise aux effets visuels du projet éolien.

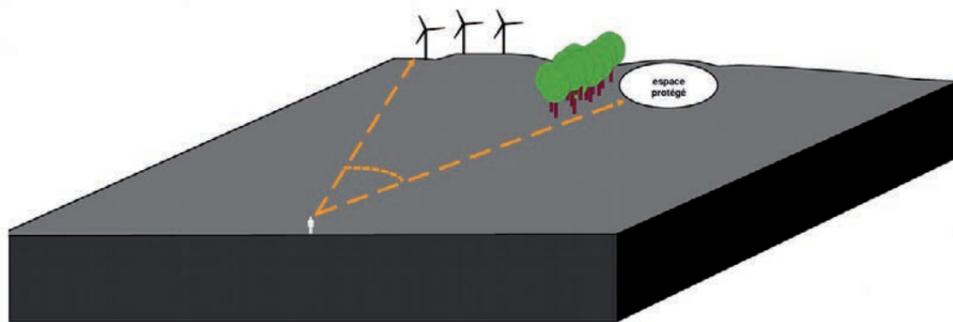
Covisibilité : situation où, par leur proximité géographique, deux ou plusieurs éléments sont perceptibles d'un même regard, depuis un point de vue précis. Cela vaut pour deux parcs éoliens entre eux, mais également pour un parc éolien et une autre composante du paysage, comme un village, un édifice, un relief particulier ou tout autre élément du paysage qui représente un enjeu. La covisibilité est dite « directe » lorsque les éléments sont superposés dans la vue, et « indirecte » lorsque qu'ils sont séparés par un angle horizontal inférieur ou égal à 50°.

Notion de covisibilité

(source : Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres – version révisée octobre 2020 – ministère de l'Écologie)



covisibilité directe : depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné, se superposent visuellement, que les aérogénérateurs viennent se positionner en avant-plan (cas n°1 représenté sur le schéma ci-dessous) ou en arrière-plan (cas n°2).



covisibilité indirecte : depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné sont visibles ensemble, au sein d'un champ visuel binoculaire de l'observateur, dans la limite d'un angle d'observation de 50° (25° de part et d'autre de l'axe central de vision). Au-delà de cet angle d'observation, on ne parlera plus de covisibilité, mais plutôt d'une perception selon des champs visuels juxtaposés.

Hauteur apparente : hauteur observée d'un élément composant un paysage (relief, arbre, édifice, éolienne, pylône...). Cette hauteur dépend de la taille réelle de cet élément, et de la distance à laquelle on l'observe. Plus un objet est distant du point d'observation, plus sa hauteur apparente est faible.

Effet visuel : conséquence de la création d'un parc éolien au sein d'un paysage, indépendamment des enjeux dont ce paysage peut être porteur.

Enjeu : valeur intrinsèque d'un paysage ou de l'une de ses composantes, dont l'appréciation est indépendante du projet éolien. Le niveau d'enjeu est la transposition de l'enjeu sur une échelle de notation (fort, moyen, faible...). Ce niveau est évalué en fonction des qualités formelles de l'élément considéré, des éventuelles protections réglementaires qui le concernent, de sa notoriété et de son niveau de fréquentation, et de son importance dans le vécu des habitants du territoire, et des touristes qui le visitent (secteurs habités, itinéraires de déplacement les plus utilisés...).

Espace de respiration : partie de l'horizon qui n'est pas occupée par des éoliennes.

Impact visuel : conséquence de la présence d'un projet sur le paysage et ses composantes, pondérée en fonction des enjeux dont ils sont porteurs (alors que l'effet visuel ne l'est pas) et transposé sur une échelle de notation (fort, moyen, faible...). La notion d'impact visuel permet de hiérarchiser les effets visuels du projet, en fonction des enjeux du secteur considéré.

Impacts cumulés : combinaison des impacts visuels du projet avec ceux des autres parcs éoliens visibles depuis un secteur donné.

Paysage : partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Perception cumulée : situation où, par leur proximité géographique, deux ou plusieurs parcs éoliens sont perceptibles d'un même regard, depuis un point de vue précis. Il s'agit d'un cas particulier parmi les situations de covisibilité.

Photomontage : simulation visuelle permettant de modéliser l'insertion d'un ou plusieurs projets dans un paysage.

Prégnance visuelle : capacité qu'ont des éoliennes à marquer un paysage de leur présence. La prégnance varie en fonction de la taille réelle des éoliennes, et de la distance à laquelle on les observe. Le niveau de prégnance visuelle est la transposition de la prégnance sur une échelle de notation (significative, limitée...).

Rétro-littoral : espace où se situent les communes littorales et où se concentrent toutes les activités liées à la proximité de la mer : tourisme, pêche, nautisme, etc.

Reconnaissance sociale : cette notion fait référence à la notoriété, la renommée d'un ensemble paysager, d'un site, d'une ville ou d'un village, d'un édifice, etc., auprès des habitants du territoire et des touristes qui le visitent.

Sensibilité : risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur d'un élément à enjeu, du fait de la réalisation du projet éolien. Le niveau de sensibilité est la transposition de la sensibilité sur une échelle de notation.

Valeur paysagère : qualités d'un paysage (ou d'une de ses composantes), transposées sur une échelle de notation (forte, modérée, faible...).

Zone de visibilité théorique (ou ZVT) : parties d'un territoire depuis lesquelles un parc éolien ou sa zone d'implantation sont théoriquement visibles, d'après les calculs réalisés par un logiciel SIG (système d'information géographique). La ZVT est parfois appelée ZIV ou ZVI (zone d'influence visuelle).

CADRAGE SPATIAL DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Le périmètre de l'aire d'étude éloignée a été défini sur la base de la formule recommandée par l'ADEME¹ :

$$R = (100+E) \times h$$

où R est le rayon de l'aire d'étude,

E le nombre d'éoliennes

et h est la hauteur totale des éoliennes (mât + pale).

Afin de tenir compte de la future extension du parc éolien en mer, les calculs se basent sur la puissance totale attendue des deux tranches du projet : 750 MW (première tranche - AO5 : 250 MW ; seconde tranche AOx : 750 MW).

Si l'on se base sur les modèles d'éoliennes compatibles les plus récents, cette puissance totale de 750 MW nécessite

- 50 éoliennes d'une puissance de 15 MW et d'une hauteur totale de 275 m (Vestas V236 ou équivalent), pour un rayon de l'aire d'étude d'environ 39 km
- 38 éoliennes d'une puissance de 20 MW et d'une hauteur totale de l'ordre de 310 m, pour un rayon de l'aire d'étude d'environ 43 km

Le rayon de l'aire d'étude devrait donc être au minimum de 43 km. Ce rayon a toutefois été porté à 50 km, pour deux raisons :

- Dans les calculs, la hauteur totale des éoliennes ne tient pas compte de la hauteur émergée des flotteurs sur lequel elles seront fixées, flotteurs dont les dimensions ne sont pas connues à ce stade.
- Le projet éolien de Bretagne sud pourrait à terme être équipé de modèles d'éoliennes de plus grandes dimensions et puissance, qui apparaîtront probablement sur le marché au cours des prochaines années. Dans le passé, une telle évolution a pu être observée pour le projet de la baie de Saint-Brieuc et pour le projet pilote de Groix et Belle-Île, deux projets dont les caractéristiques ont évolué dans le temps, avec des éoliennes finalement moins nombreuses, plus puissantes et plus hautes.

Dans l'espace rétro-littoral, en l'absence dans le Morbihan et dans le sud Finistère de hauts reliefs positionnés en retrait du littoral et depuis lesquels les paysages maritimes seraient visibles à distance, le périmètre de l'aire d'étude éloignée a été limitée à une distance de 5 km du trait de côte continental.

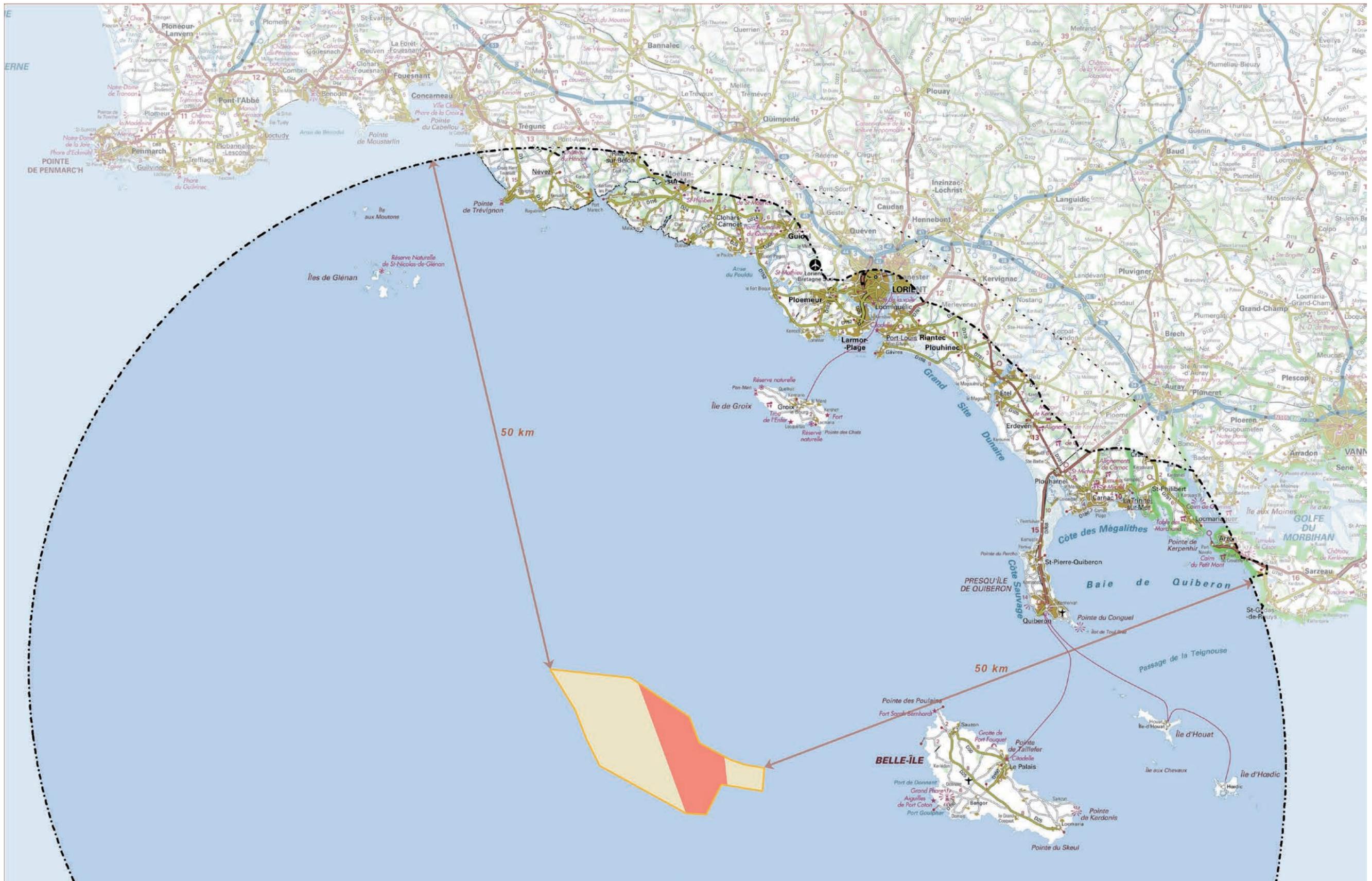
L'aire d'étude éloignée englobe ainsi tous les espaces situés à moins de 50 km de la zone de l'appel d'offres (ZAO) et à moins de 5 km du trait de côte continental. D'est en ouest, elle s'étend depuis Arzon, au seuil du golfe du Morbihan, jusqu'au secteur de la pointe de Trévignon (Finistère), au sud-est de Concarneau.

L'aire d'étude éloignée a été étendue de façon ponctuelle, afin d'englober la totalité de certains sites classés ou inscrits au titre de la loi de 1930, dont une partie du périmètre, sans cela, serait resté en dehors de l'aire d'étude :

- à Saint-Gildas-de-Rhuys, le site classé « Rochers de la pointe du Grand-Mont » ;
- à Arzon, le site classé « Littoral de Kervers-Kerjouanno » ;
- à Belz, le site classé « Site de Saint-Cado » ;
- à Clohars-Carnoët, le site inscrit « Rive droite de la rivière la Laïta aux abords de l'ancienne abbaye ».

Cet ajustement ne concerne pas les sites qui débordent plus largement de l'aire d'étude éloignée, tels les sites inscrits « Golfe du Morbihan et ses abords » et « Rives de l'Aven et du Belon et littoral entre les rivières de Brigneau et de Merrien ».

¹ Formule présentée en page 60 du « Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens » (ADEME – 2005)



Présentation de l'aire d'étude
(fond de plan : IGN)



Zone de l'appel d'offres (ZAO)



Zone d'implantation du parc (ZIP)

--- Aire d'étude éloignée (AEE)

0 5 10 Kilomètres



1 CARACTÉRISATION DES PAYSAGES ET IDENTIFICATION DES ENJEUX

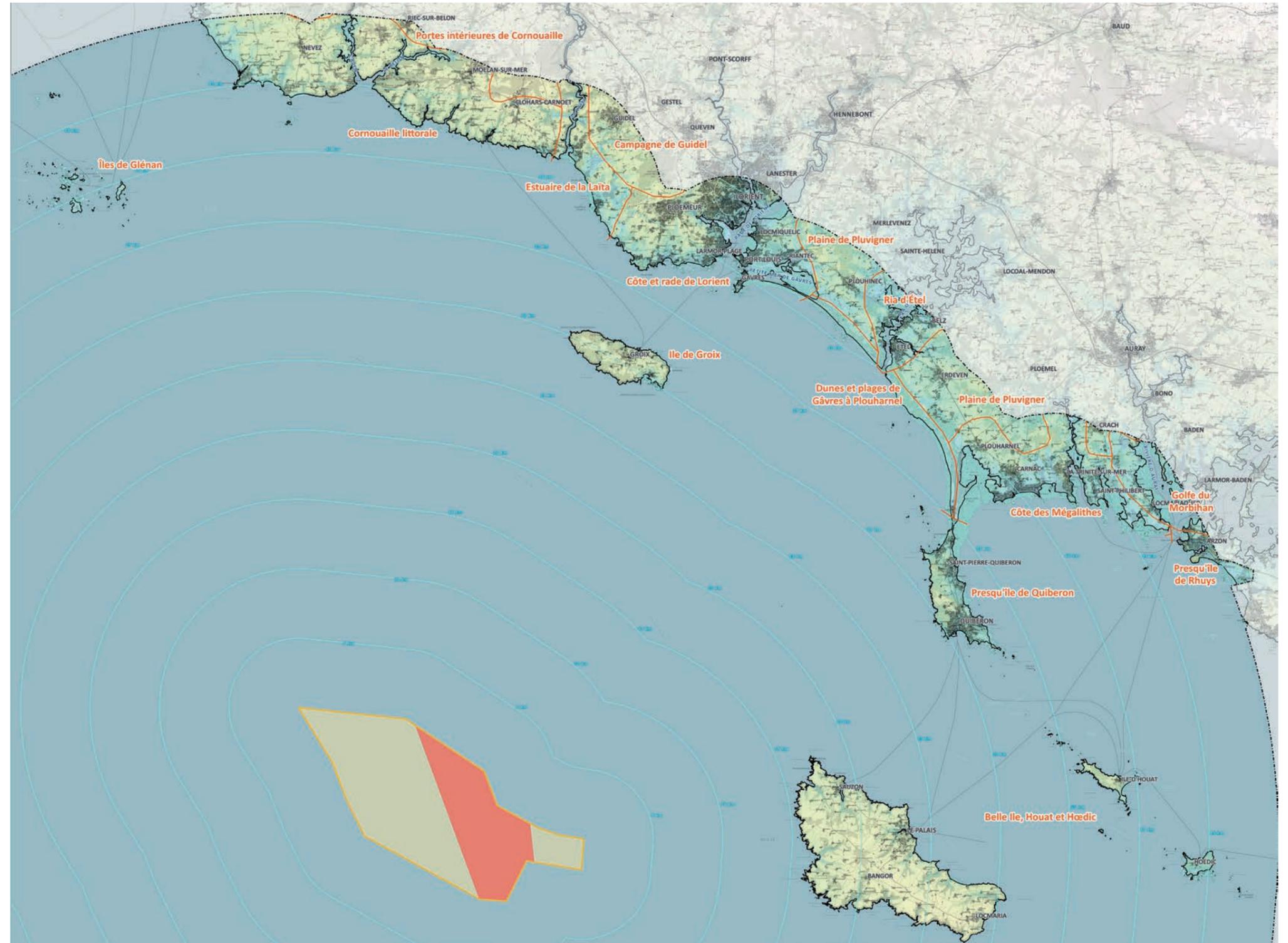
1.1 L'ORGANISATION DES PAYSAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE

1.1.1 LES UNITÉS DE PAYSAGE

On dénombre 15 unités de paysage au sein de l'aire d'étude. Leur découpage et leurs caractéristiques sont présentées dans l'atlas des paysages du Morbihan (2011) et dans l'atlas des enjeux paysagers du Finistère (2018) :

- 12 unités de paysage qui comportent une façade littorale :
 - Belle-Île, Houat et Hoëdic
 - l'île de Groix
 - la presqu'île de Quiberon
 - la côte des Mégalithes
 - le golfe du Morbihan
 - la presqu'île de Rhuys
 - les dunes et plages de Gâvres à Plouharnel
 - la ria d'Étel
 - la côte et la rade de Lorient
 - L'estuaire de la Laïta
 - la Cornouaille littorale
 - les îles de Glénan
- 3 unités de paysage sans façade littorale :
 - la campagne de Guidel
 - la plaine de Pluvigner
 - les portes intérieures de Cornouaille

-  Zone de l'appel d'offres (ZAO)
-  Zone d'implantation du parc (ZIP)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)
-  Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres
-  Limite d'unité de paysage



Les unités de paysage

Sources : atlas des paysages du Morbihan, atlas des enjeux paysagers du Finistère / fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

0 5 10 Kilomètres



1.1.2 LES GRANDES COMPOSANTES NATURELLES ET HUMAINES DES PAYSAGES

LES RELIEFS

Les paysages terrestres de l'aire d'étude s'organisent sur un socle constitué pour l'essentiel de granites et de schistes. Ces roches anciennes sont localement recouvertes par des formations plus récentes, notamment par plusieurs massifs dunaires littoraux.

En surface de ce socle, globalement très érodé, sont visibles des paysages de plateau d'altitude modérée :

- d'aspect généralement aplani ;
- plus rarement vallonnés et collinaires (secteurs de la Trinité-sur-Mer et de Riantec, Campagne de Guidel...).

D'étroites plaines littorales, de plus faible altitude, s'intercalent par endroit entre les plateaux continentaux et l'océan (littoral de Carnac, Plouharnel, Plouhinec...). A Belle-Île, à Groix, et en Cornouaille littorale, de petites vallées étroites viennent entailler la surface des plateaux.

Le trait de côte présente un tracé complexe, caractérisé par :

- l'incursion de la mer dans l'espace de plusieurs rias importantes (rade de Lorient, rias d'Étel, de la Laïta, de l'Aven et du Belon...) et les « mers intérieures » du golfe du Morbihan et de la Petite Mer de Gâvres ;
- ses îles (Belle-Île-en-Mer, Groix, Houat et Hœdic, archipel de Glénan...) et ses presqu'îles (de Quiberon, de Gâvres et de Rhuis).

Le long du trait de côte, les paysages présentent une morphologie diversifiée, avec des secteurs au profil tantôt vertical et escarpé, tantôt plus doux et aplani.

On observe notamment :

- Des falaises et versants abrupts et rocheux :
 - sur le pourtour de Belle-Île-en-Mer, de Groix, et d'Houat, plus particulièrement le long de leurs façades tournées vers le large ;
 - sur le continent, le long de la Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon, ainsi qu'aux environs de l'embouchure de l'Aven ;
- de grands coteaux aux pentes marquées, mais d'aspect moins minéral, présents sur une proportion significative du littoral de la Cornouaille, entre les embouchures de la Laïta et de l'Aven ;
- des portions de littoral aux reliefs plus atténués et aplanis, visibles notamment dans une grande partie des paysages côtiers du Morbihan, et dans le Finistère au nord de la pointe de Trévignon.

A marée basse, l'étendue des estrans découverts est très variable selon les secteurs : généralement très étroits là où la côte est escarpée (îles, Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon, littoral de la Cornouaille), les estrans sont localement très larges (jusqu'à 4 km par fort coefficient de marée), notamment autour de la baie de Quiberon et dans la Petite mer de Gâvres.

légende de la carte des reliefs

- Aire d'étude éloignée (AEE)
- Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres
- Limite d'unité de paysage
- Tracé des coupes présentées à la suite de la carte



Carte des reliefs - secteur sud-est

Sources : IGN Bd Topo, RGE Alt 5, Plan IGN



Carte des reliefs - secteur nord-est

Sources : IGN Bd Topo, RGE Alt 5, Plan IGN



Carte des reliefs - secteur nord-ouest

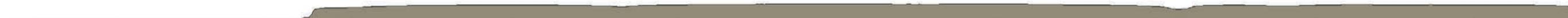
Sources : IGN Bd Topo, RGE Alti 5, Plan IGN



Coupe des reliefs émergés de la bande littorale

Les traits de coupe figurent sur la carte des reliefs, présentée en pages précédentes.

Données source : IGN RGE Alti 5m / réalisation : Atelier de l'Isthme



Coupe AA' (Belle-Île-en-Mer)

Hautes falaises abruptes adossées à un plateau tabulaire.



Coupe BB' (presqu'île de Quiberon)

Falaises sur la face ouest de la presqu'île (à gauche sur la coupe), littoral plus aplani sur sa face est (à droite sur la coupe) .



Coupe CC' (côte des Mégalithes - secteur de Carnac)

Littoral très aplani, adossé aux pentes douces qui remontent vers le plateau continental.



Coupe DD' (dunes et plages de Gâvres à Plouharnel - secteur d'Erdeven)

Littoral aplani, adossé au massif dunaire qui prolonge la plaine continentale.

Océan

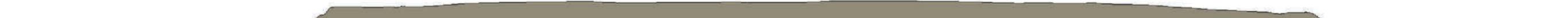
Tombolo

Petite Mer de Gâvres



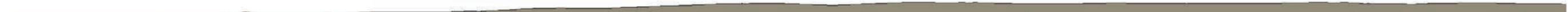
Coupe EE' (côte et la rade de Lorient- secteur de Riantelec)

Cordon dunaire (tombolo de la presqu'île de Gâvres) séparant l'océan de la Petite Mer de Gâvres.



Coupe FF' (île de Groix)

Hautes falaises abruptes adossées à un plateau tabulaire, plus marquées sur la rive sud de l'île (à gauche sur la coupe)



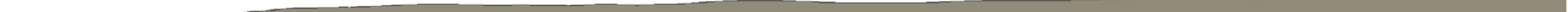
Coupe GG' (côte et la rade de Lorient- secteur de Larmor Plage)

Littoral très aplani, adossé aux pentes douces qui remontent vers le plateau continental.



Coupe HH' (vallée de la Laïta - secteur de Guidel)

Littoral aplani, adossé à une plaine collinaire.



Coupe II' (Cornouaille littorale - secteur de Clohars-Carnoët)

Hauts coteaux adossés à un plateau.



Coupe JJ' (Cornouaille littorale - secteur de Nevez)

Hautes falaises adossées à un plateau.



Coupe KK' (Cornouaille littorale - secteur Trégunc)

Littoral aplani, adossé au massif dunaire qui prolonge la plaine continentale.

L'OCCUPATION VÉGÉTALE DES SOLS

Les paysages continentaux de l'aire d'étude présentent une dominante agricole, bocagère et boisée, plus particulièrement à l'écart du trait de côte.

À proximité du littoral océanique, ces typologies paysagères se raréfient, au bénéfice notamment de landes basses et de pelouses dunaires. Ces formations végétales naturelles sont plus particulièrement présentes sur les parties du littoral orientées vers le sud et l'ouest, les plus exposées au vent et aux embruns. Elles occupent localement des surfaces importantes, notamment sur le grand massif dunaire qui s'étend de Plouharnel à Plouhinec, ainsi que sur les îles. Avec leur végétation basse, elles favorisent l'ouverture des paysages du trait de côte et la perception de l'horizon maritime.

Des formations ligneuses basses (fourrés) sont également visibles à l'approche de l'océan. Elles occupent généralement d'anciens secteurs agricoles qui ne sont aujourd'hui plus gérés. On les observe plus particulièrement sur les îles de Groix, Houat et Hœdic, sur la presqu'île de Quiberon et aux abords d'une partie du littoral de la Cornouaille. Ces paysages plus fermés que les landes et les pelouses dunaires sont moins favorables à la perception de l'océan.

Les boisements se tiennent généralement à l'écart de l'océan et de ses abords très ventés. L'abri procuré par de petites vallées leur permet également d'approcher de la mer, ainsi qu'on le remarque sur le littoral de Cornouaille. Moins ventées, les rives des rias et du golfe du Morbihan sont aussi plus arborées. À distance de l'Atlantique, les ambiances forestières sont plus courantes, et localement dominantes, comme on l'observe en retrait de la côte depuis la Trinité-sur-Mer jusqu'à la rade de Lorient, et plus à l'ouest autour des rias et vallées du Finistère.

Les îles se distinguent par la rareté et la faible taille de leurs boisements, et par la place limitée (sauf à Belle-Île) de l'agriculture. Sur Houat, Hœdic, et sur l'archipel de Glénan, les formations végétales sont très majoritairement naturelles.

Légende de la carte de la végétation

-  Cultures
-  Prairies
-  Landes et pelouses naturelles
-  Végétation des estrans
-  Espaces boisés
-  Fourrés, coupes forestières
-  Autres modes d'occupation des sols

-  Aire d'étude éloignée (AEE)
-  Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres
-  Limite d'unité de paysage

Carte de la végétation - secteur sud-est

Source : cartographie des grands types de végétation de Bretagne - Conservatoire botanique national de Brest - 2021



Carte de la végétation - secteur nord-est

Source : cartographie des grands types de végétation de Bretagne - Conservatoire botanique national de Brest - 2021



Carte de la végétation - secteur nord-ouest

Source : cartographie des grands types de végétation de Bretagne - Conservatoire botanique national de Brest - 2021



L'URBANISATION ET LES ROUTES

Très attractifs en matière résidentielle et touristique, les espaces proches du littoral du Morbihan et du Finistère ont souvent connu un développement urbain significatif depuis le début du XXe siècle.

Certains secteurs sont particulièrement urbanisés, y compris sur le littoral maritime :

- La rade de Lorient et ses alentours, de Gâvres à Ploemeur ;
- la pointe sud et la face orientale de la presqu'île de Quiberon ;
- Le littoral de Carnac et de la Trinité-sur-Mer ;
- l'extrémité de la presqu'île de Rhuys, vers Arzon.

D'autres secteurs proches du littoral continental sont en revanche très peu urbanisés, au bénéfice du caractère naturel très affirmé de leurs paysages. C'est notamment le cas du très large massif dunaire qui s'étend de Plouhinec à Plouharnel, et des espaces proches de la Côte sauvage de Quiberon.

Depuis Ploemeur jusqu'à la limite ouest de l'aire d'étude, l'urbanisation est présente de façon discontinue le long du littoral. Elle y occupe notamment des espaces proches de l'embouchure des rias (du fait de leur usage portuaire et parfois balnéaire).

Sur les îles principales, Groix et Belle-Île-en-Mer, l'urbanisation est surtout présente sur leur façade la plus abritée, tournée vers le continent. Les secteurs les plus exposés au vent d'ouest et sud-ouest sont en revanche très peu bâtis.

Sur le continent, le réseau des routes principales est contraint par le tracé du trait de côte, notamment par les rias, la rade de Lorient et le golfe du Morbihan, autant d'obstacles qu'elles doivent franchir ou contourner par le nord. C'est pourquoi leur tracé s'établit la plupart du temps à distance du littoral maritime. C'est le cas de la D781, de Saint-Philibert à Port-Louis (Morbihan), et dans le Finistère de la D24, depuis le pont sur la Laïta jusqu'à Pont-Aven.

Quelques routes fréquentées font exception et se positionnent à proximité du trait de côte, telles la D152 au sud de Guidel, et la D1 à l'est de la pointe de Trévignon.

A partir des routes principales qui passent à l'écart du littoral, des itinéraires desservent les sites côtiers. Il s'agit assez souvent de voies en impasse, qui rejoignent des sites sans issue terrestre : Quiberon (par la D768, un axe très fréquenté), Port-Navalo, Locmariaquer, Gâvres, le Pouldu, etc.

Toutes les îles sont naturellement protégées d'un trafic motorisé soutenu. Leur réseau de voies carrossables est d'autant plus simple et sommaire qu'elles sont de petite taille.



Bâti

— Itinéraire principal

— Itinéraire secondaire

— Autres voies carrossables

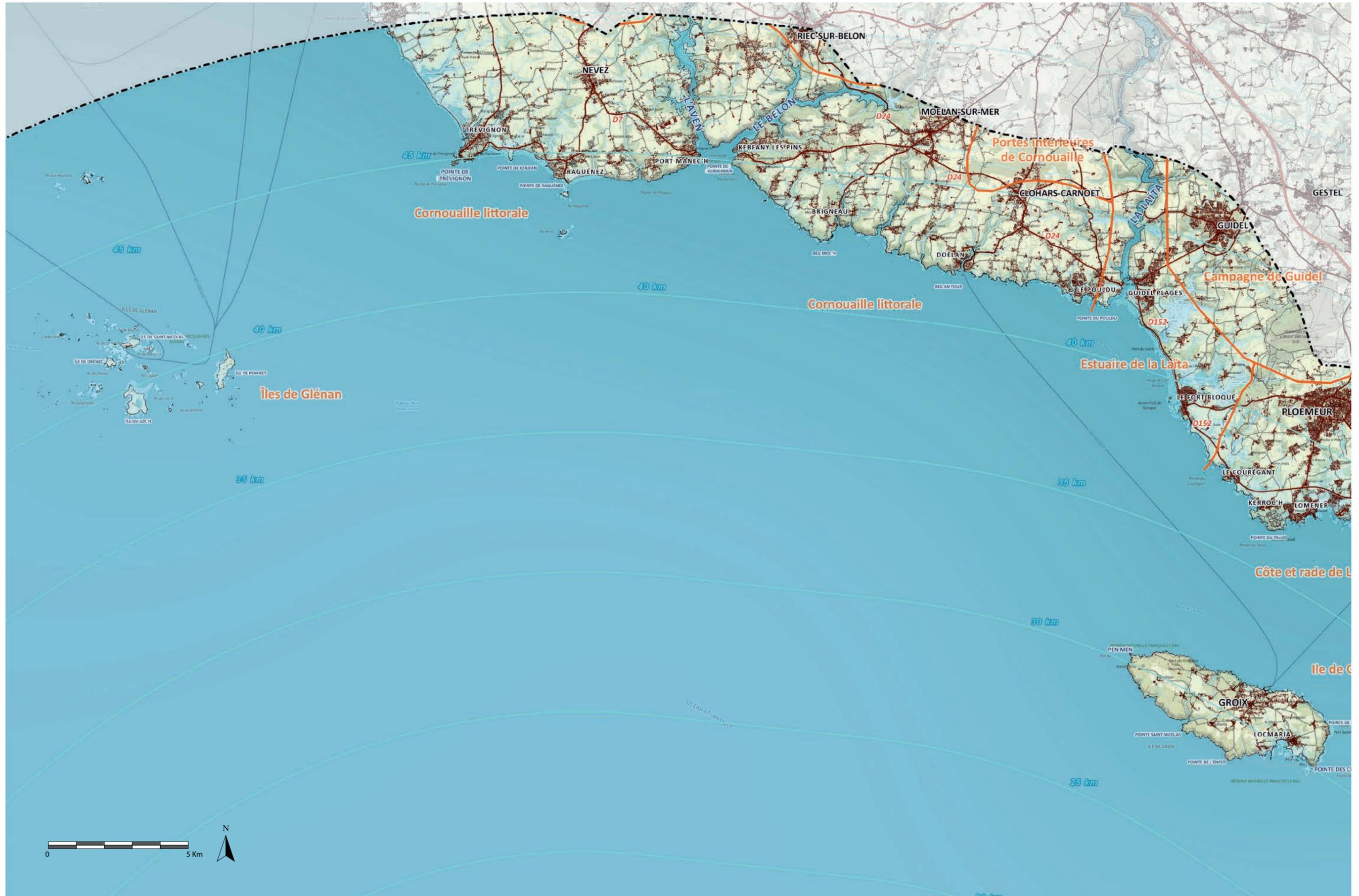
- - - Aire d'étude éloignée (AEE)

— Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres

— Limite d'unité de paysage







1.2. CARACTÉRISTIQUES ET ENJEUX DES UNITÉS DE PAYSAGE

Le chapitre 1.2 analyse les paysages des différentes unités de paysage de l'aire d'étude. Cette analyse détaille notamment :

- les caractéristiques paysagères du littoral maritime ;
- les caractéristiques paysagères à distance du littoral maritime ;
- les valeurs paysagères ;
- les sites et paysages reconnus et fréquentés ;
- les paysages et édifices protégés ou labellisés ;
- les principaux enjeux¹ paysagers et patrimoniaux.

Afin d'éviter de multiplier inutilement le nombre de paragraphes de ce chapitre, certaines unités de paysage adjacentes sont analysées dans le même paragraphe.

En complément, un paragraphe traite spécifiquement des paysages perçus depuis l'espace maritime, c'est-à-dire depuis les bateaux.

¹ Définition du Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer - édition 2017 (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer) : un enjeu environnemental désigne la valeur prise par une fonction ou un usage, un territoire ou un milieu au regard de préoccupations écologiques, patrimoniales paysagères, sociologiques, de qualité de vie ou de santé.

1.2.1 BELLE-ÎLE, HOUAT ET HÆDIC

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 15,2 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

Belle-Île est caractérisée par ses hauts reliefs côtiers et par le tracé accidenté de son littoral. Le long de la Côte sauvage, tournée vers le large et sa houle souvent puissante, les falaises de schiste sont particulièrement abruptes et tourmentées. A leur pied, des îlots massifs témoignent de la violence des tempêtes qui les ont progressivement détachés de l'île. C'est une île riche en pointes, autant de promontoires précieux pour découvrir les paysages côtiers.

Au nord, face au continent, le trait de côte est souvent moins escarpé, notamment dans le secteur des grandes plages (de Palais à la pointe de Kerdonis). Presqu'absente du littoral sud et ouest de Belle-Île, l'urbanisation littorale est surtout présente sur la face nord de l'île, où sont notamment implantés les bourgs de Palais et de Sauzon, en position abritée.

Avec son socle granitique et son altitude plus basse, Houat présente un littoral aux reliefs à peine moins vigoureux que celui de Belle-Île. Dans une grande moitié ouest, l'île est cernée de falaises et le tracé du trait de côte complexe, tout particulièrement dans le secteur de la pointe de Ber er Vachif. Un grand massif dunaire occupe l'extrémité est de l'île. Seul le littoral situé entre Port Saint-Gildas et le bourg est urbanisé, très modérément.

Plus basse, l'île d'Hœdic est délimitée par un littoral où alternent grèves rocheuses et plages de sable. S'en dégage une image tout aussi naturelle mais aussi plus douce qu'à Belle-Île et Houat. Les bâtiments du port sont les seules constructions du trait de côte.

Les trois îles entretiennent entre-elles de nombreux vis-à-vis depuis leur littoral, ainsi qu'avec la presqu'île de Quiberon (le secteur du continent le plus proche). Toutes trois ont des estrans peu étendus à marée basse. Au large d'Houat et d'Hœdic sont également visibles des archipels d'îlots.



La Côte sauvage de Belle-Île présente des paysages tourmentés de hautes falaises de schiste, accompagnées par des îlots massifs très proches du trait de côte. Ici vers la pointe du Talut.



Le littoral nord-est de Belle-Île est caractérisé par ses grandes plages et par son trait de côte moins abrupt et plus arboré. Ici vers la plage de Bordardoué.



Le Palais, avec son port et sa citadelle, est le bourg le plus étendu et le point d'entrée principal de Belle-Île-en-Mer. Il est implanté autour d'une petite ria, au débouché de laquelle s'organise le port.



Hœdic et Houat se distinguent par leur côte granitique aux reliefs souvent moins verticaux que ceux de Belle-Île. Ici sur la côte sud de Houat.



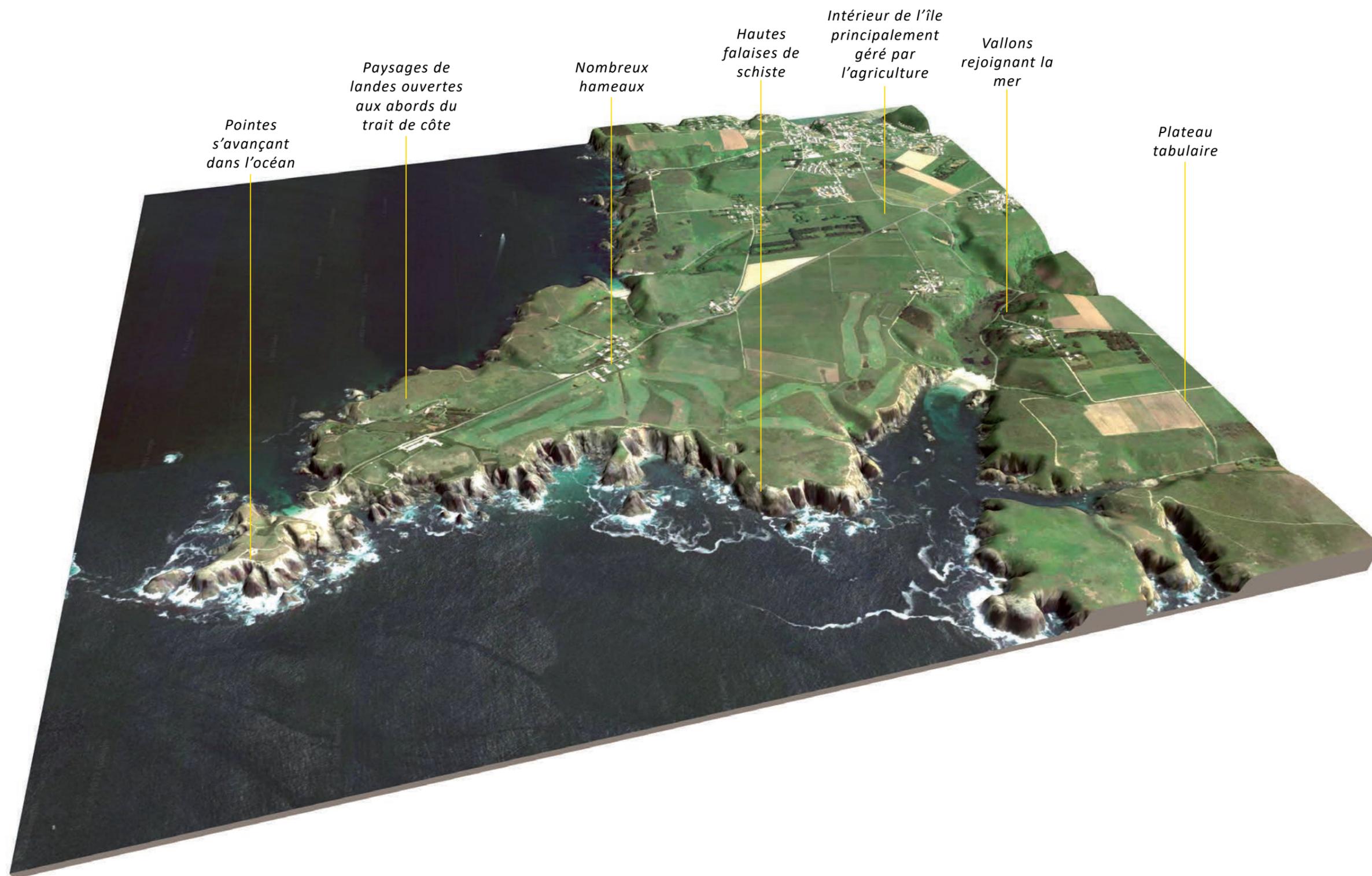
L'extrémité orientale d'Houat est caractérisée par son grand massif dunaire, bordé de vastes plages. Au large, l'îlot d'er Yoc'h.



Hœdic présente un littoral plus aplani que Belle-Île et Houat. Plages et affleurements rocheux alternent tout autour de l'île. Ici vers la pointe du Vieux Château.



Vis-à-vis à avec les îles d'Houat et d'Hœdic depuis la pointe de Taillefer, sur le littoral nord de Belle-Île-en-Mer



Belle-Île : bloc-diagramme des paysages

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES À DISTANCE DU LITTORAL MARITIME

L'intérieur de Belle-Île à l'aspect d'un plateau tabulaire, perché à une quarantaine de mètres d'altitude. Il est entaillé par des vallons étroits et qui rejoignent la mer, dans laquelle celle-ci remonte parfois (rias de Palais et Sauzon). En l'absence de reliefs saillants qui offriraient des perceptions dominantes, les vues sur la mer sont relativement rares dès que l'on s'éloigne du trait de côte de l'île.

Semi-ouverts, les paysages du plateau sont composés d'une mosaïque de secteurs agricoles (majoritairement des prairies, souvent bordées de haies arborées), de landes plus ou moins basses, et de rares boisements. Les landes, rases dans les secteurs les plus ventés, sont particulièrement présentes à l'approche du littoral ouest de l'île, entre les pointes du Talut et du Vieux Château.

Belle-Île accueille quatre bourgs, dont les deux principaux et leur ports (le Palais et Sauzon), s'ouvrent sur le paysage maritime et l'horizon du continent. De nombreux hameaux sont également visibles sur les plateaux de l'île.

Le réseau routier de Belle-Île se structure autour de la D25, la route principale qui parcourt l'île de la pointe des Poulains à Locmaria, en évitant les vallons.

Comme sur Belle-Île, l'intérieur des îles d'Houat et d'Hœdic à un aspect aplani. Leurs paysages ne comportent en revanche pas de vallons. Les deux îles sont majoritairement occupées par de vastes landes et des pelouses naturelles. Quelques pâtures sont visibles à proximité des secteurs habités, sur ces îles dépourvues de boisements et aux paysages le plus souvent ouverts. En dehors des bourgs, les déplacements s'y font via un réseau de sentiers et chemins.

Au sud de Port Saint-Gildas, le bourg de Houat se tient légèrement en retrait du littoral. Pour sa part, le bourg d'Hœdic a une position plus centrale.



Occupé pour l'essentiel par des landes et des pelouses, l'intérieur des îles d'Houat et d'Hœdic présente une image très naturelle. Les paysages y sont généralement ouverts. Ici à Houat



L'agriculture gère une grande partie des plateaux de Belle-Île et y maintient l'ouverture des paysages. Dans ces derniers, les silhouettes de petits hameaux se détachent çà et là.



Sur Belle-Île, les vallons constituent des paysages singuliers, aux horizons resserrés. Ici à l'est de Port-Donnant.

VALEURS PAYSAGÈRES

Les paysages du littoral de Belle-Île, Houat et Hœdic sont dotés d'une forte personnalité, et sont particulièrement préservés. Sur l'essentiel du pourtour des trois îles, la valeur paysagère du littoral est forte à très forte.

Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral des trois îles nécessitent une vigilance particulière, notamment :

- les pointes, notamment celles situées aux extrémités des îles ;
- les paysages de rochers et d'îlots qui environnent les trois îles (dont les célèbres aiguilles de Port-Coton, à Belle-Île) ;
- les vis-à-vis d'île à île, et avec le continent ;
- à Belle-Île, une série de sites offrant des vues cadrées remarquables sur l'horizon maritime : ria de Sauzon, anses de Stêr Vraz, de Port-Donnant, de Port-Kérel et de la plage d'Herlin ;
- les édifices patrimoniaux visibles sur le littoral (phares, forts et autres éléments de fortification).



Minéraux, austères et déchiquetés, les paysages de la Côte sauvage de Belle-Île sont une puissante évocation des rapports tumultueux qu'entretient l'île avec l'océan. Ici vers la grotte de l'Apothicaire.



Vis-à-vis remarquable avec Belle-Île depuis la côte ouest de Hœdic, vers Port Parnec.



Les archipels d'îlots visibles autour d'Houat et d'Hœdic participent à leur valeur paysagère, et constituent un des enjeux de leur littoral. Ici les petites îles Séniz et Guric, visibles à l'extrémité ouest d'Houat.



L'anse et la plage de Port-Donnant, dont l'horizon maritime étroit est magnifié par les falaises abruptes qui encadrent le site.

Dans l'intérieur des îles, la valeur des paysages est généralement importante. Elle se fonde notamment sur :

- les grands paysages de landes et pelouses naturelles ;
- les vues à distance sur l'océan qui s'offrent depuis certains points hauts ;
- à Belle-Île, les paysages des vallons qui relient le plateau de l'île à la mer.



Les vallons de Belle-Île présentent des paysages à enjeu, intimistes et particulièrement naturels.



Sur les trois îles, les landes rases proches de la côte dégagent ponctuellement des vues à distance sur l'océan. A gauche à proximité de la Côte sauvage de Belle-Île (vers le hameau de Kerhuel), à droite à l'ouest du bourg d'Houat.



SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

Belle-Île-en-Mer est l'île la plus visitée de l'aire d'étude : en 2018, plus de 680 000 passagers non insulaires¹ ont emprunté la liaison maritime depuis Quiberon. La fréquentation d'Houat et Hœdic est plus modeste, mais reste importante : près de 130 000 passagers non insulaire en 2018¹.

Belle-Île possède une série de sites et d'édifices particulièrement visités et reconnus :

- Les bourgs et ports de Palais et de Sauzon ;
- la citadelle Vauban à Palais, le phare de Goulphar et le fort de Sarah Bernhardt, trois édifices patrimoniaux ouverts à la visite ;
- les plages, d'autant plus fréquentées qu'elles sont assez peu nombreuses sur l'île ;
- des sites naturels non balnéaires, tout particulièrement la pointe des Poulains et les aiguilles de Port Coton (peintes par Claude Monet), ainsi que les pointes du Vieux Château, du Grand Guet, de Pouldon, du Skeul, de Taillefer et du Cardinal ;
- de courtes séquences de routes qui ouvrent des vues sur l'océan (vers les aiguilles de Port Coton, la pointe de Kerdonis et la plage des Grands Sables), et où le trafic motorisé reste plutôt modéré (comme sur l'ensemble de l'île) ;

Sur Houat, en dehors du port et du bourg, les visiteurs semblent particulièrement apprécier les environs de la pointe de Ber er Vachif (à l'extrême nord) et les plages de l'est de l'île. À Hœdic, la pointe du Vieux Château est probablement le site naturel le plus connu.

Sur les trois îles, le sentier du littoral est l'itinéraire de découverte le plus utilisé par les piétons. Il favorise une fréquentation diffuse de leur littoral.



À l'extrême nord de l'île, le secteur de la pointe des Poulains est probablement le site naturel non balnéaire le plus fréquenté de Belle-Île.



Sauzon et sa ria, un port très prisé des visiteurs de Belle-Île.



Les aiguilles de Port-Coton, situées sur la Côte sauvage de Belle-Île et rendues célèbres par Claude Monet, attirent de très nombreux visiteurs.



Le bourg d'Houat, site le plus fréquenté de l'île, avec Port Saint-Gildas.

MORBIHAN
LE PAYS DU SUD DE LA BRETAGNE

DÉCOUVRIR | SÉJOURNER | À VOIR, À FAIRE | CÔTÉ MER | AGENDA | PRATIQUE

BELLE-ÎLE EN MER, LA BIEN NOMMÉE

« Belle-Île-en-Mer, Marie-Galante... » ça vous dit quelque chose ? Et si Belle-Île peut si bien se fredonner, c'est parce que ses paysages ne peuvent que vous enchanter... Pour des vacances ou un week-end, jouez les Robinsons d'un jour, ou de toujours...

BELLE-ÎLE EN MER, UNE NATURE PRÉSERVÉE

Du nord au sud, d'est en ouest, ses 85 km² de superficie font de Belle-Île la plus grande des îles du Ponant, et sans doute la plus étonnante aussi par la variété des décors qu'elle propose. Des dunes de sable fin de la plage de Donnant aux falaises sculptées de la pointe de Taillefer ou des Poulains, Belle-Île offre un spectacle remarquable, immortalisé par de nombreux artistes, peintres ou poètes : ici les Aiguilles de Port Coton se dressent face à l'Atlantique ; là une colonie de mouettes tridactyles et de goélands argentés se jouent des embruns ; plus loin la Citadelle Vauban évoque une belle leçon d'architecture ; et seul, face à l'immensité, l'artiste s'émerveille...

“ Un week-end à Belle-Île vous mettra l'eau à la bouche, un plus long séjour tentera de vous rassasier. Et pourquoi pas de vraies vacances ? ”

L'île est si riche d'histoire, de patrimoine et de culture, il y en a pour tous les goûts. Les papilles justement, parlons-en, des biscuits bien nommés à la sardine, en passant par la bière, le miel ou le caramel au beurre salé, la gastronomie belliloise n'est pas en reste, et sait retenir les visiteurs.

Source : Comité départemental du tourisme 56

¹ source Conseil régional - Communication relative aux rapports des délégués de service public pour l'exercice 2018

BELLE-ÎLE ET HOUAT VUES PAR LES PEINTRES

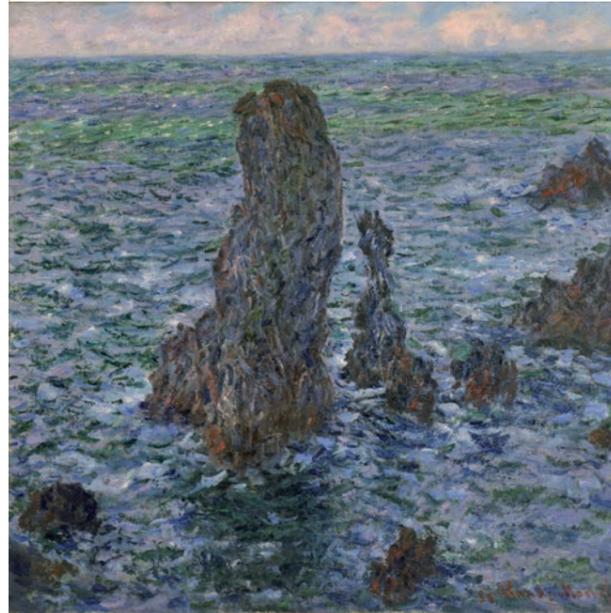
Les paysages de Belle-Île-en-Mer ont attirés des peintres célèbres, notamment Claude Monet et Henri Matisse. D'autres artistes ont emboîté leur pas, tels Henry Moret (post-impressionniste) et Jean Puy (apparenté au fauvisme). Henry Moret a également peint les paysages de l'île d'Houat.

La notoriété actuelle des aiguilles de port Coton se fonde en grande partie sur les six représentations que Claude Monet en a livrées, et qui sont aujourd'hui visibles dans de grands musées publics.

Claude Monet : Belle-Île-en-Mer



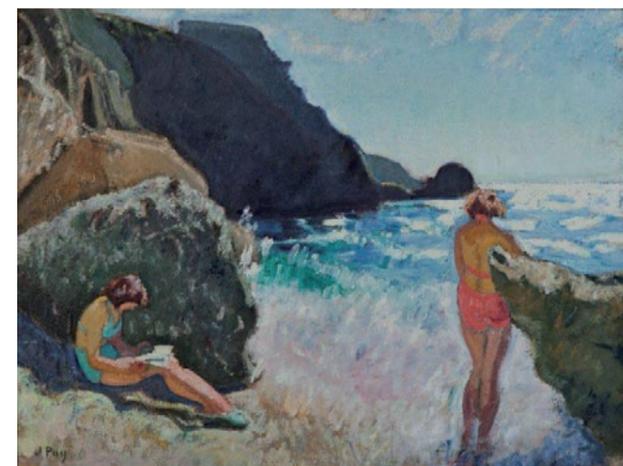
Claude Monet : Belle-Île-en-Mer (aiguilles de port Coton)



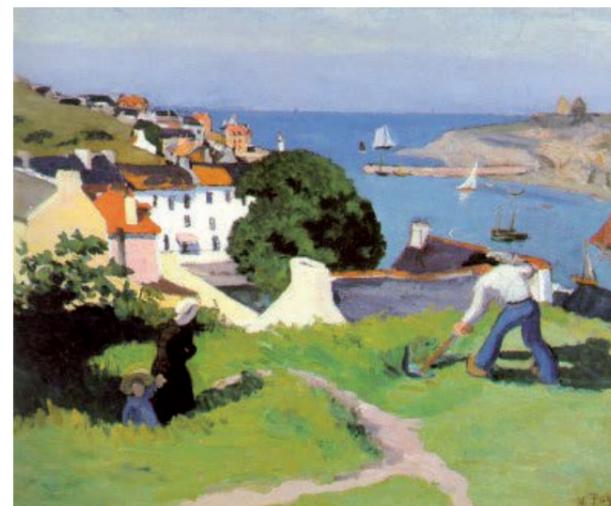
Henry Moret : Belle-Île-en-Mer



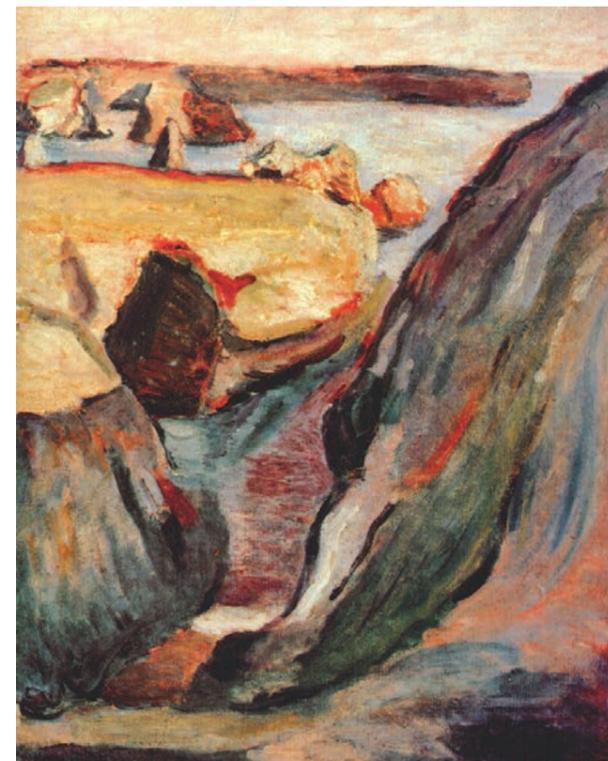
Henry Moret : Houat



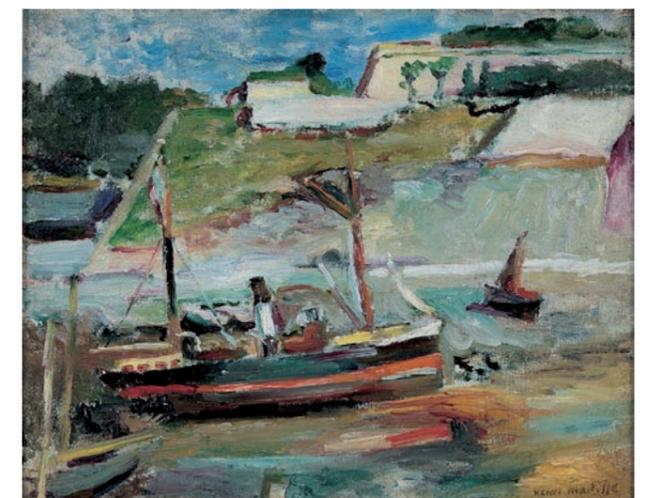
Jean Puy : Belle-Île-en-Mer



Jean Puy : Belle-Île-en-Mer (Sauzon)

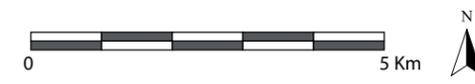
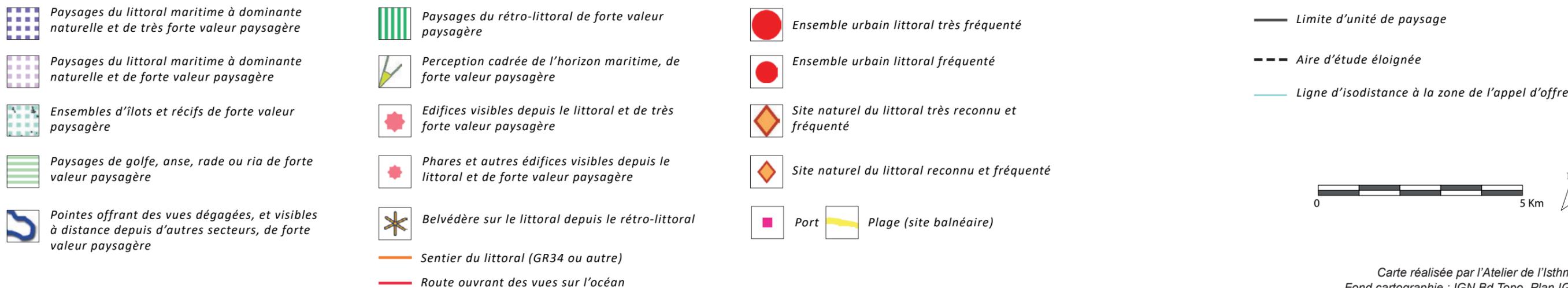
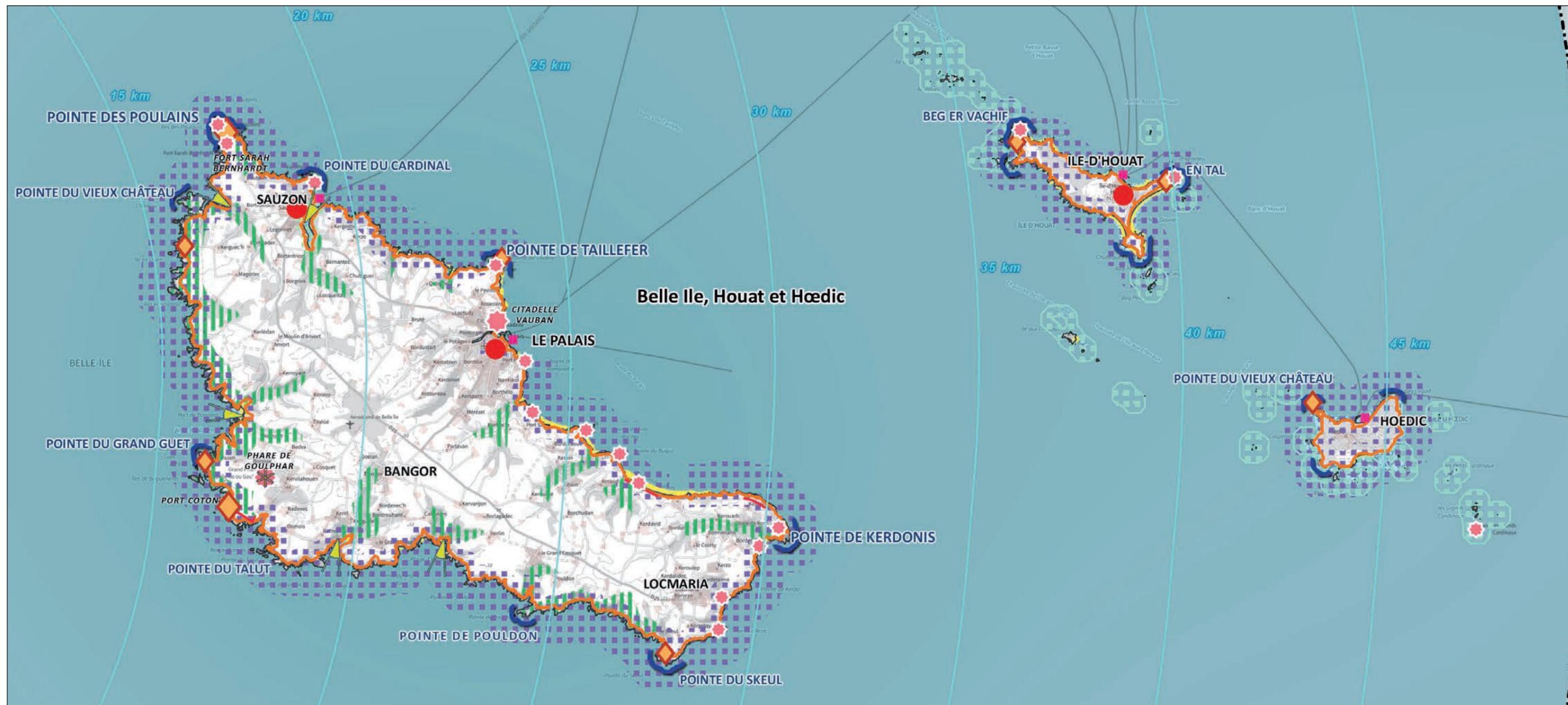


Henri Matisse : Belle-Île-en-Mer



Henri Matisse : Belle-Île-en-Mer (le Palais)

Belle-Île, Houat et Hœdic : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LES MONUMENTS HISTORIQUES

38 monuments historiques sont localisés à Belle-Île, Houat et Hœdic. 15 sont classés et 23 inscrits.

À Belle-Île, ils sont majoritairement situés sur le littoral qui fait face au continent. De nombreux édifices militaires y ponctuent la côte, depuis la pointe des Poulains jusqu'à la pointe d'Arzic. À l'ouest et le long de la Côte sauvage, sont situés le fort Sarah Bernhardt, la station-radar de Port-Coton et le phare de Goulphar.

À Houat et Hœdic, on recense plusieurs mégalithes, ainsi que des édifices militaires.



Le phare de Goulphar à Bangor (monument historique classé), ouvert à la visite.



La citadelle Vauban (monument historique classé), qui surplombe le port de Palais.



Le Réduit de Béniguet (monument historique inscrit), situé sur la pointe de Ber er Vachif, à Houat.



Le Menhir Jean de Kerledan (monument historique classé), à Sauzon

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

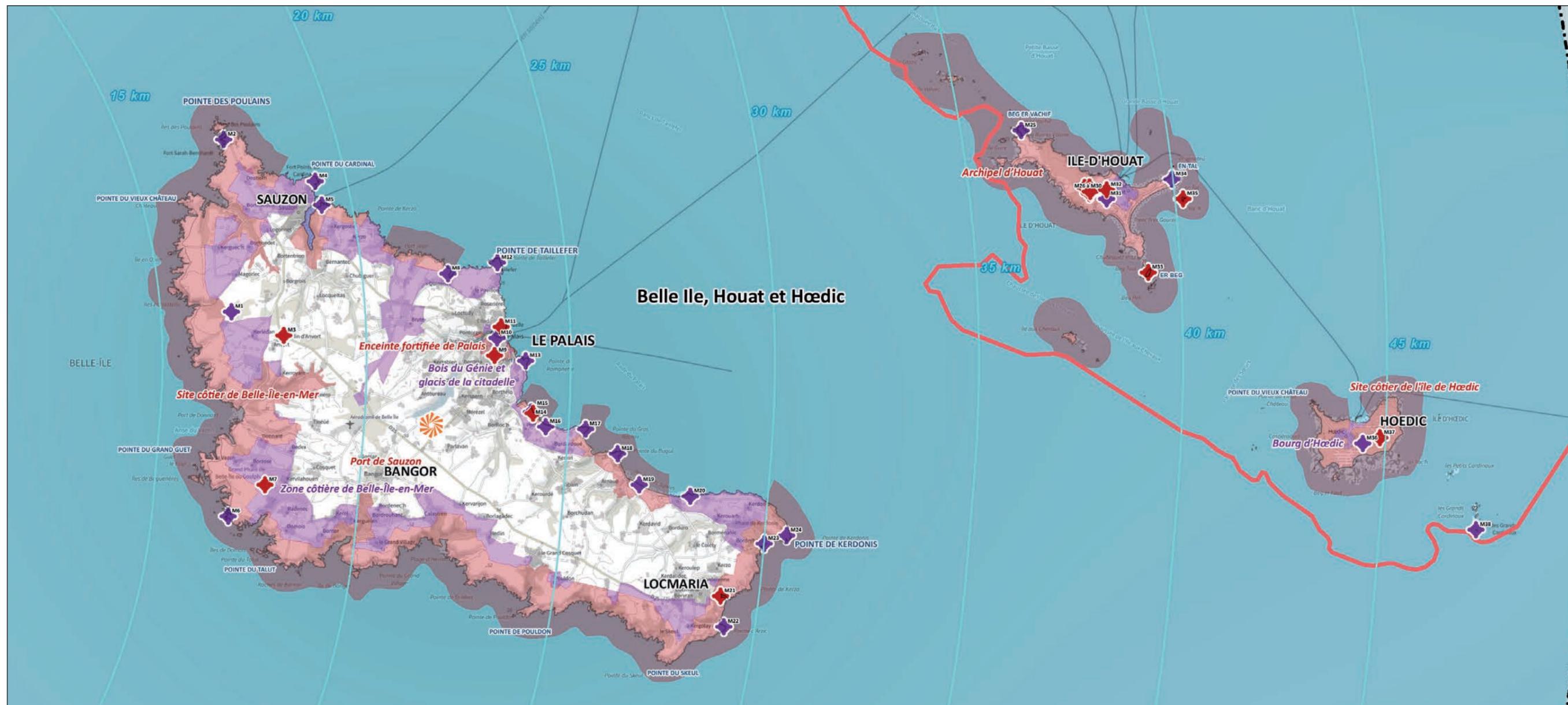
La bande littorale de Belle-Île-en-Mer est presque totalement protégée par des périmètres loi de 1930, principalement des sites classés. Des périmètres inscrits englobent certaines parties de l'intérieur de l'île et de la partie du littoral tournée vers le continent. Belle-Île figure sur la liste indicative des sites majeurs restant à classer (ici par une extension des périmètres de sites existants) instruite en 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Houat et Hœdic et les îlots qui en sont proches sont presque totalement situés en site classé. Seuls les deux bourgs sont protégés par un site inscrit.

Belle-Île, Houat et Hœdic : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Site côtier de Belle-Île-en-Mer et DPM	classé	1780115SCD01	4360.0	15/01/1978	Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon	15.3 km
Zone côtière de Belle-Île-en-Mer, récifs, îles, archipels	inscrit	1720622SIA02	1906.0	22/06/1972	Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon	16.2 km
Port de Sauzon	classé	1821223SCD01	88.0	23/12/1982	Sauzon	18.4 km
Enceinte fortifiée de Palais	classé	1330728SCA02	22.0	02/09/1933	Le Palais	22.6 km
Bois du Génie et glacis de la citadelle	inscrit	1520722SIA01	7.0	22/07/1952	Le Palais	22.8 km
Archipel d'Houat	classé	1800131SCD01	1973.0	31/01/1980	Île-d'Houat	36.1 km
Site côtier de l'île de Hœdic et DPM	classé	1790613SCD02	720.0	13/06/1979	Hœdic	43.1 km
Bourg d'Hœdic	inscrit	1680507SIA01	79.0	07/05/1968	Hœdic	43.7 km

Depuis 2013 et à l'initiative du Conseil départemental du Morbihan, l'association « Paysages de Mégalithes » œuvre pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des ensembles mégalithiques de Carnac, de la baie de Quiberon et du golfe du Morbihan. Dans le cadre de la candidature portée par l'association, une délimitation du Bien et de sa zone tampon ont été définis en 2021 (source : lettre d'information n°5 de l'association « Paysages de Mégalithes » - septembre 2021). Les îles d'Houat et d'Hœdic sont localisées dans le périmètre proposé pour la zone tampon.

Belle-Île, Houat et Hœdic : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

- Monument historique classé
- Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

- Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

- Site classé
- Site inscrit
- Site classé ponctuel (de faible surface)
- Site inscrit ponctuel (de faible surface)
- Site en cours de classement
- Classement de site à venir (création ou extension)
- Grand Site de France

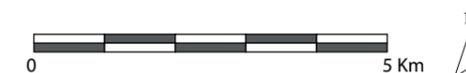
Parcs naturels régionaux

- PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

- Périmètre du Bien
- Périmètre de la zone tampon

- Limite d'unité de paysage
- Aire d'étude éloignée
- Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

BELLE-ÎLE, HOUAT ET HœDIC : PRINCIPAUX ENJEUX

Belle-Île, Houat et Hœdic	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	ensemble du littoral des trois îles	fort			
	Points de vigilance	les paysages naturels particulièrement remarquables et fréquentés du littoral : <ul style="list-style-type: none"> • Belle-Île : les pointes des Poulains et de Kerdonis et leurs phares ; les pointes du Vieux Château, du Grand Guet, du Talut, de Pouldon, du Skeul, de Taillefer et du Cardinal ; les aiguilles de Port Coton (peintes par Claude Monet) ; les anses de Stêr Vraz, de Port-Donnant, de Port-Kérel et d'Herlin ; la ria de Sauzon ; • Houat : les pointes de Ber er Vachif, d'En Tal et d'Er Beg • Hœdic : les pointes du Vieux Château, de Beg Lagad et de Ber er Faut • Houat et Hœdic : les paysages d'îlots et de petites îles visibles au large des deux îles 	fort	x	site classé	x
		les éléments de patrimoine bâti les plus proches du littoral des trois îles : <ul style="list-style-type: none"> • Belle-Île : la citadelle Vauban, le fort de Sarah Bernhardt, les phares des Poulains et de Goulphar, tous particulièrement remarquables et reconnus ; l'enceinte urbaine du Palais et les autres éléments de fortifications situés sur le trait de côte ; la station-radar de Port-Coton • Houat : le réduit de Béniguet, la batterie d'En Tal, l'îlot d'Er-Yoh et le menhir de l'îlot Beg Creïz • Hœdic : l'ancien fort 	fort	x	monuments historiques en site classé ou inscrit	x
		les bourgs et les ports du littoral : Le Palais, Sauzon et leurs ports (Belle-Île), Port Saint-Gildas (Houat), le port d'Hœdic ;	fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	x
		les plages fréquentées, notamment à Belle-Île celles de Donnant, d'Herlin, des Grands Sables et de Bordardoué ; à Houat celle de Tréac'h er Gourèd	fort	x	site classé ou inscrit	x
		le sentier du littoral et les portions de route (Belle-Île) qui ouvrent des vues sur le trait de côte et l'océan ; les vis-à-vis d'île à île et avec le continent	fort	x	site classé ou inscrit	x
Rétro-littoral	Points de vigilance	les paysages de landes ouvertes proches du trait de côte	fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	x
		les quelques secteurs qui offrent ponctuellement des vues à distance sur l'océan	assez fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	
		à Belle-Île, les vallons qui relient le plateau intérieur à la mer	assez fort	x	site classé (partiellement)	

1.2.2 L'ÎLE DE GROIX

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 28,5 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

Groix est une île au trait de côte accidenté, avec une série des pointes qui s'avancent dans l'océan (Pen Men, pointes des Chats, de la Croix, de l'Enfer, de Saint-Nicolas...), et les échancrures visibles au débouché de certains vallons (anse de Locmaria, port Saint-Nicolas...). Les falaises côtières, composées de schistes, y sont le plus souvent hautes et abruptes. D'aspect particulièrement tourmenté face au large (au sud et à l'ouest), le trait de côte est plus doux et plus arboré au nord et à l'est. Le trait de côte s'aplanit à l'extrême sud-est, de Locmaria à la pointe de Chats. Au nord de cette dernière et de ses vastes platiers rocheux, se concentrent les principales plages de Groix.

L'urbanisation est peu prégnante sur le littoral. On la remarque surtout vers Port Tudy, Locmaria et de Port Lay. Du sud au nord-ouest, le littoral est particulièrement naturel : aucune construction n'est visible sur la côte, si ce n'est le phare de Pen Men et le sémaphore de Beg Melen.

Autour de l'île, les estrans sont généralement peu étendus à marée basse. Ils s'élargissent dans le secteur de Locmaria et de la pointe des Chats, au sud-est.

Les vis-à-vis avec le continent sont très marqués tout le long du littoral nord de l'île, que seul cinq kilomètres en séparent.



Dans les secteurs les plus exposés au vent, des landes basses occupent les terrains proches de la côte et dégagent les vues sur l'océan. Ici vers la pointe de Pen Men, en vis à vis du continent.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES À DISTANCE DU LITTORAL MARITIME

En arrière du trait de côte, Groix présente une morphologie de plateau, perché à une quarantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. D'aspect tabulaire à l'ouest, ce plateau s'affaisse vers le sud, avec de longs versants orientés vers le secteur de Locmaria.

De petits vallons étroits incisent profondément la surface de l'île. Ils y dessinent des continuités naturelles qui relient les hauteurs aux rives de l'océan.

Dans la partie centrale de l'île, les paysages sont généralement cultivés et ouverts. On y remarque par endroit une certaine déprise agricole, qui s'accompagne d'une fermeture progressive des paysages (et qui concerne plus particulièrement les vallons). A l'approche du trait de côte, les cultures laissent place à des landes, d'abord relativement hautes, puis plus rases et plus ouvertes aux abords directs de l'océan, ce qui facilite sa perception.

Les vues à distance sur l'Atlantique, depuis l'intérieur de l'île, sont relativement rares. On en bénéficie notamment sur les hauteurs de l'ouest de l'île, entre le bourg et la pointe de la Croix.

La majorité de l'urbanisation de Groix s'étale autour du bourg et de Port Tudy. Ailleurs, elle se répartit entre les nombreux hameaux de l'intérieur de l'île et le petit bourg de Locmaria, ce dernier implanté sur la côte sud de l'île.

Le réseau routier rayonne depuis le bourg de Groix. Peu connecté au littoral, il est complété par un réseau de chemins et de sentiers, qui donnent un accès plus diffus au bord de mer.



Sur le littoral, le plateau de Groix s'interrompt brutalement par de hautes falaises rocheuses, particulièrement escarpées au sud et à l'ouest de l'île. Ici vers Kervedan.



L'urbanisation reste assez discrète sur le pourtour de l'île. Ici vers Port-Lay, sur le littoral nord de l'île, un secteur où les secteurs bâtis sont environnés de grands arbres.



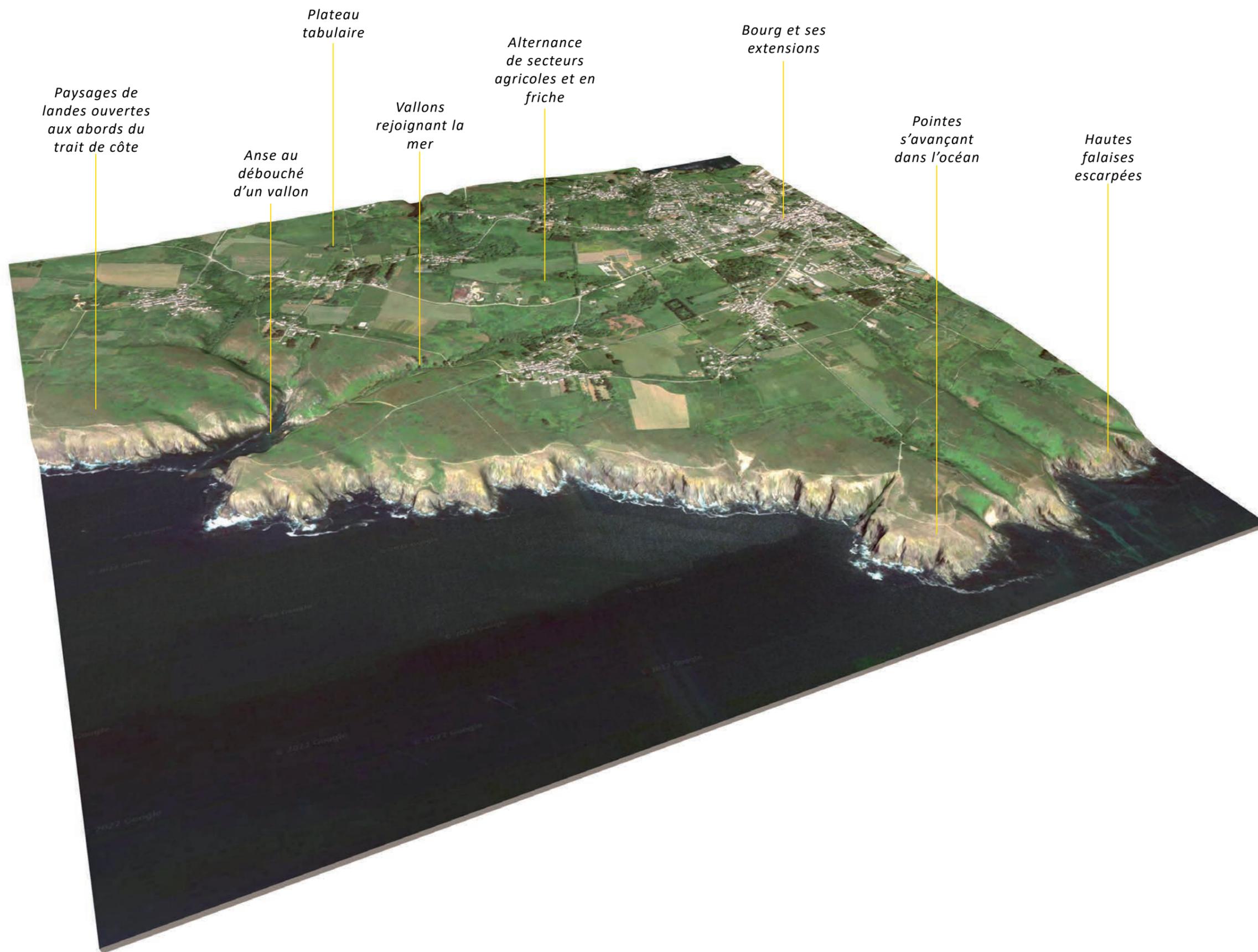
L'agriculture préserve l'ouverture des paysages du cœur de l'île. Les points hauts ouvrent çà et là des vues à distance sur l'océan. Ici vers Kerohet.



Dans de nombreux secteurs, la déprise agricole laisse les paysages se refermer progressivement.



Des hameaux ponctuent l'intérieur de l'île. Ici Kerlard.



Groix : bloc-diagramme des paysages

VALEURS PAYSAGÈRES

Parfois qualifiée de « petite sœur de Belle-Île », Groix présente également des paysages dotés d'une forte personnalité, qui ont été épargnés par les dynamiques d'urbanisation puissantes observables dans de nombreux secteurs du littoral continental.

Sur l'essentiel du pourtour de l'île, la valeur des paysages est remarquable. Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral nécessitent une vigilance particulière, notamment :

- les pointes, particulièrement celles de Pen Men, des Chats, de la Croix, de l'Enfer et de Saint-Nicolas ;
- les phares de Pen Men et de la pointe des Chats ;
- les vues cadrées sur l'océan qu'offrent les anses de Locmaria et de Port Saint-Nicolas, ainsi que certains petits vallons ;
- les vis-à-vis avec le continent.



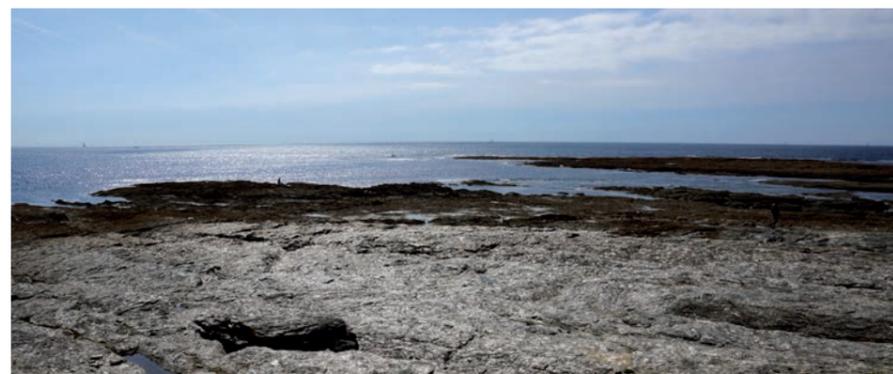
L'attrait du littoral rocheux et escarpé de la côte sud de l'île, quasiment vierge de toute urbanisation, tient à la rudesse et à la puissance de ses falaises.



La pointe de Pen Men et son phare.



L'anse de Port Saint-Nicolas et son horizon maritime étroitement cadré par les falaises.



Site singulier au sein des paysages généralement escarpés du littoral de Groix, la pointe des Chats présente un vaste platier rocheux.



Vis-à-vis avec le continent depuis le secteur de Kerohet.

Dans l'intérieur de l'île, la valeur des paysages est généralement importante. Elle se fonde notamment sur :

- les grands paysages de landes et pelouses naturelles ;
- les vues à distance sur l'océan qui s'offrent depuis certains points hauts ;
- les paysages des vallons qui relient le plateau de l'île à la mer.



Les vues sur la mer sont assez rares depuis l'intérieur de l'île, et donc relativement précieuses.



Les rares vallons de l'île présentent des ambiances paysagères naturelles et attractives. Ici le vallon de Port Melin et son étang

SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

Groix est une île très visitée : en 2018, plus de 330 000 passagers non insulaires¹ ont emprunté la liaison maritime depuis Lorient.

Les sites bâtis les plus reconnus et visités sont le bourg et Port Tudy, et dans une moindre mesure Locmaria.

Cinq pointes situées sur le littoral de l'île sont très fréquentées des visiteurs : celles de Pen Men, des Chats, de la Croix, de l'Enfer et de Saint-Nicolas.

Le sentier du littoral est l'itinéraire de découverte le plus utilisé par les piétons. À noter également la présence de deux courtes séquences de route ouvrant des vues rapprochées sur l'océan, à Locmaria et au sud de la pointe de la Croix. Le trafic automobile y reste, comme sur l'ensemble de l'île, très limité (le vélo étant plus largement utilisé).

Les usages balnéaires se concentrent sur les plages de la pointe est de l'île, particulièrement sur la plage des Grands sables.



L'ÎLE DE GROIX, MORBIHAN

Pas besoin de cultiver sa différence par des artifices : c'est tout naturellement que l'île de Groix impose son identité, ses mystères et son originalité. A quelques encablures de Lorient, partez à la découverte d'une île extraordinaire ! Dès le débarquement à Port-Tudy, vous pourrez ressentir la singularité de cette terre riche d'histoires. Et c'est pour en apprendre davantage que vous reviendrez, de bon matin, prendre un café en faisant votre revue de presse, face au spectacle des bateaux qui assurent les va-et-vient des matériels et passagers. Profitez d'un séjour sur l'île de Groix pour parcourir les ruelles et sentiers, à pied ou à vélo. A chaque coup de pédale, votre œil sera attiré par les façades colorées des maisons des capitaines. Vous pourriez presque pédaler le nez en l'air... Ici le vélo est roi, et les feux rouges n'existent pas !

“ Levez donc la tête tout en haut du clocher ! Clin d'œil à l'histoire de l'île, la girouette en forme de thon rend hommage à l'activité portuaire de Groix, premier port thonier de France pendant la première moitié du 20ème siècle ! ”



Source : Comité départemental du tourisme 56



Point d'entrée de l'île, Port Tudy est avec le bourg le site le plus fréquenté de Groix.



Randonneurs vers la pointe de Pen Men, en vis-à-vis du continent.



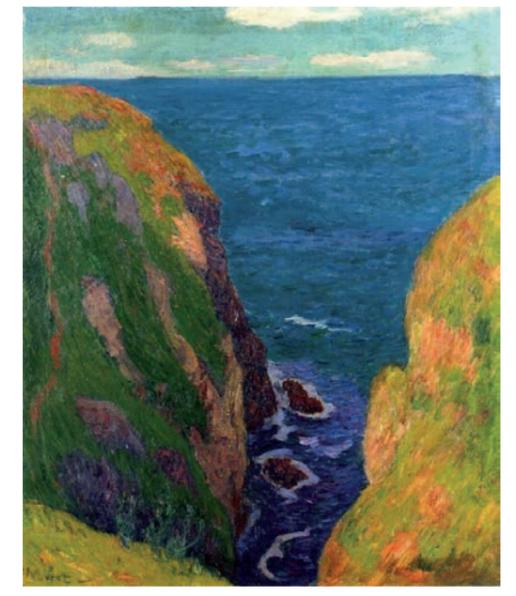
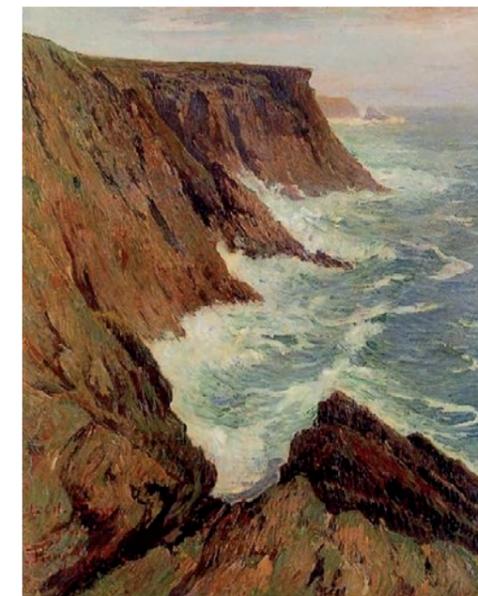
La plage des Grands sables est la plus fréquentée de l'île. Sa forme convexe lui donne depuis la mer l'aspect d'une pointe sableuse.



Seul ensemble résidentiel du sud de l'île situé au contact de l'océan, Locmaria est relativement animé à la belle saison.

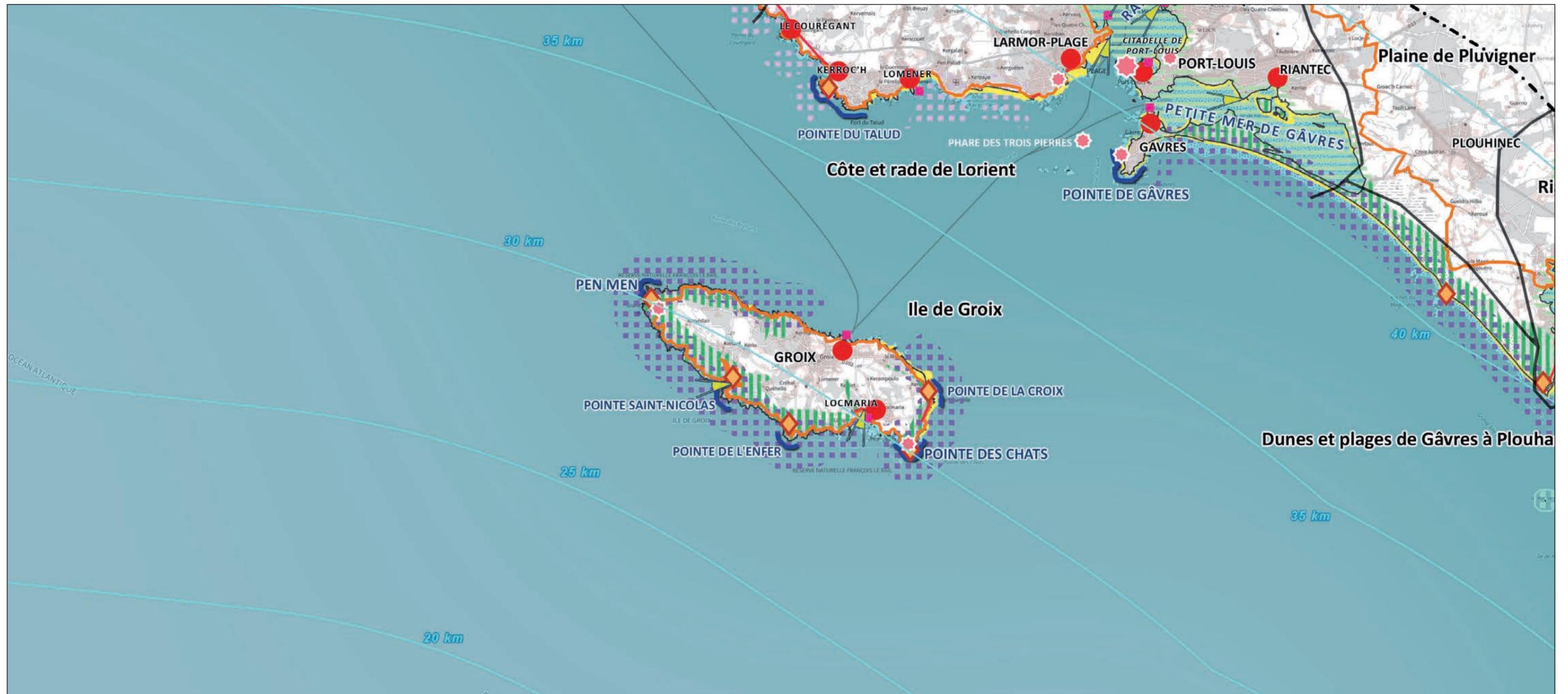
GROIX VUE PAR LES PEINTRES

Le littoral de Groix a particulièrement inspiré Henry Moret, un post-impressionniste proche de l'École de Pont-Aven. Quelques-unes de ses œuvres représentant le littoral de l'île sont présentées ci-dessous.



¹source Conseil régional - Communication relative aux rapports des délégués de service public pour l'exercice 2018

Île de Groix : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de très forte valeur paysagère

Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de forte valeur paysagère

Ensembles d'îlots et récifs de forte valeur paysagère

Paysages de golfe, anse, rade ou ria de forte valeur paysagère

Pointes offrant des vues dégagées, et visibles à distance depuis d'autres secteurs, de forte valeur paysagère

Paysages du rétro-littoral de forte valeur paysagère

Perception cadrée de l'horizon maritime, de forte valeur paysagère

Edifices visibles depuis le littoral et de très forte valeur paysagère

Phares et autres édifices visibles depuis le littoral et de forte valeur paysagère

Belvédère sur le littoral depuis le rétro-littoral

Sentier du littoral (GR34 ou autre)

Route ouvrant des vues sur l'océan

Ensemble urbain littoral très fréquenté

Ensemble urbain littoral fréquenté

Site naturel du littoral très reconnu et fréquenté

Site naturel du littoral reconnu et fréquenté

Port Plage (site balnéaire)

Limite d'unité de paysage

Aire d'étude éloignée

Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LES MONUMENTS HISTORIQUES

5 monuments historiques sont localisés sur l'île de Groix. 4 sont classés et un inscrit. Tous sont localisés à proximité du littoral sud de l'île.



Le site du camp gaulois de la pointe de Kervédan (monument historique classé).



Le phare de Pen Men (monument historique inscrit).



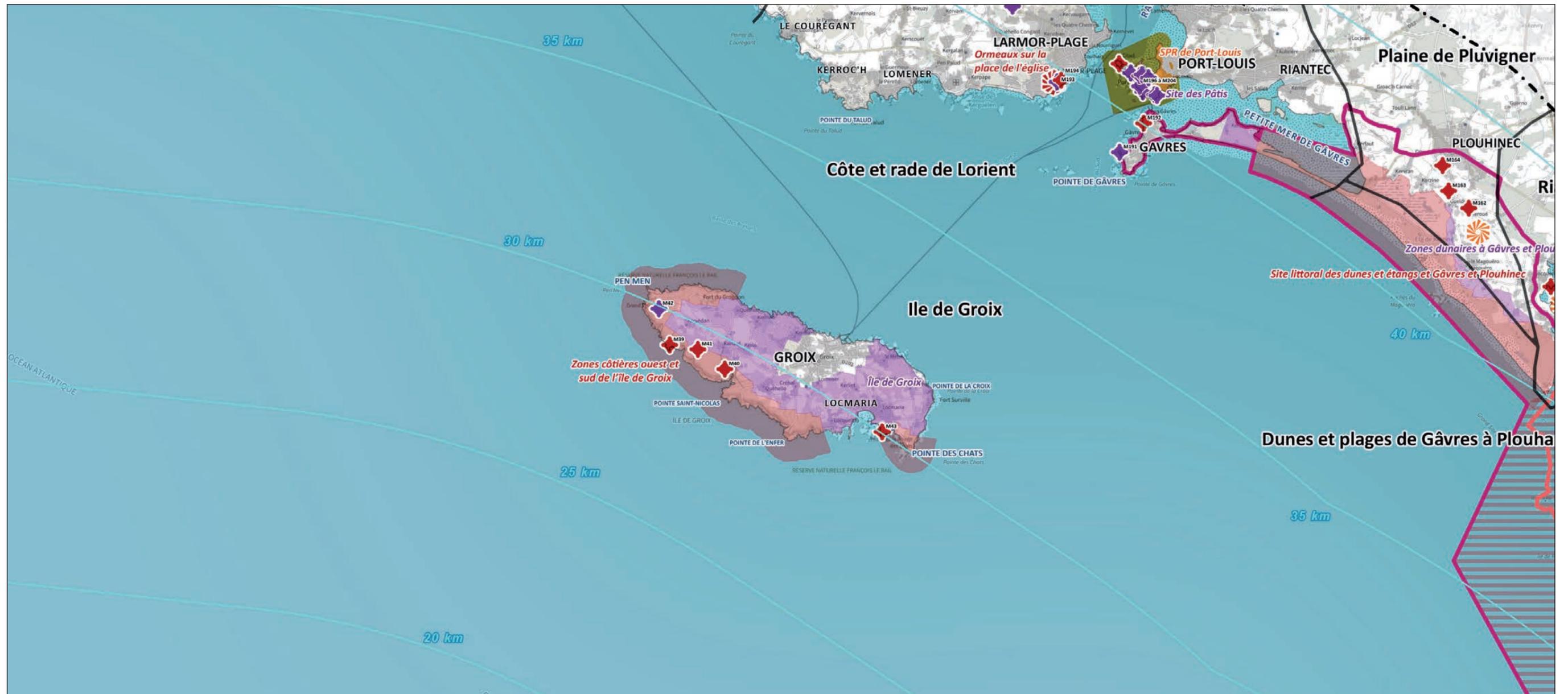
Le dolmen Men Yann (monument historique classé).

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

La plus grande partie de Groix est protégée au titre de la loi de 1930. Un vaste site classé englobe notamment le littoral ouest et une partie du littoral sud de l'île.

Île de Groix : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Zones côtières ouest et sud de l'île de Groix	classé	1761105SCD01	1584.0	05/11/1976	Groix	28.6 km
Île de Groix	inscrit	1810202SIA01	929.0	02/02/1981	Groix	29.1 km

Île de Groix : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

-   Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

-  Site classé
-   Site inscrit
-  Site classé ponctuel (de faible surface)
-  Site inscrit ponctuel (de faible surface)
-  Site en cours de classement
-  Classement de site à venir (création ou extension)
-  Grand Site de France

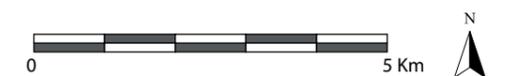
Parcs naturels régionaux

-  PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

-  Périmètre du Bien
-  Périmètre de la zone tampon

-  Limite d'unité de paysage
-  Aire d'étude éloignée
-  Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

Île de Groix	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	ensemble du littoral de l'île	fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	x
		Points de vigilance	les paysages naturels particulièrement remarquables et fréquentés du littoral : • les pointes de Pen Men, des Chats et leurs phares • les pointes de la Croix, de l'Enfer et Saint-Nicolas	fort	x	site classé
	les sites balnéaires fréquentés : plages des Grands Sables et des Sables Rouges		fort	x	site inscrit	x
	les ports et sites résidentiels de Port-Tudy et Locmaria		fort	x	site inscrit (Locmaria)	x
	les éléments de patrimoine bâti ou archéologique les plus proches du littoral de l'île : camp gaulois de la pointe de Kervédan ; dolmens de Vagouar-Huen et de Men Yann ; menhir de Mez-Kerlard ; phares de Pen Men et des Chats		fort	x	monuments historiques en site classé ou inscrit	x
	le sentier du littoral et les quelques portions de route qui ouvrent des vues sur le trait de côte et l'océan ; les vis-à-vis avec le continent		fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	x
	Rétro-littoral	Points de vigilance	les vallons qui relient le plateau de l'île à la mer	fort	x	site classé ou inscrit
les landes basses et ouvertes proches du trait de côte			fort	x	site classé	x
les quelques secteurs qui offrent ponctuellement des vues à distance sur l'océan			assez fort	x	site inscrit	

1.2.3 LA PRESQU'ÎLE DE QUIBERON

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 29,7 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

La presqu'île de Quiberon présente un littoral aux paysages contrastés.

À l'ouest, très exposée à la houle et au vent des tempêtes, la Côte sauvage associe hautes falaises de granit, pointes et îlots, vastes landes rases, dans un secteur qui entre les pointes de Beg er Goalennec et de à Beg en Aud reste vierge de toute urbanisation.

À l'est, le trait de côte s'aplanit face aux eaux plus tranquilles de la baie de Quiberon. C'est un secteur au nombreuses plages et où la marée basse découvre de vastes estrans. Son caractère plus balnéaire, abrité et arboré,



Avec ses falaises obliques de granit clair, abruptes et sculptées par les tempêtes, la Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon garde un caractère naturel très affirmé. Ici depuis la pointe du Percho.



Au nord et cerné par la mer, l'isthme de Penthièvre rattache la presqu'île au continent. Les paysages de ce site naturel sensible sont marqués par le passage de la D768 et de la voie ferrée du « Tire-Bouchon », et par l'urbanisation de Penthièvre.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES À DISTANCE DU LITTORAL MARITIME

Dans l'intérieur de la presqu'île de Quiberon, l'altitude décroît d'ouest en est. On y retrouve les contrastes visibles sur le trait de côte, avec à l'ouest des paysages ouverts de landes rases sur les hauteurs proches de la Côte sauvage, tandis qu'à l'est et au sud le rétro-littoral est majoritairement occupé par une urbanisation en larges nappes. Dans sa partie centrale, la presqu'île présente un petit parcellaire agricole majoritairement en friche, souvent en cours de boisement et enclavé dans l'urbanisation.



De vastes landes rases recouvrent les secteurs de la presqu'île proches de la Côte sauvage. Ici vers Kergroix. À l'horizon, l'île de Groix.

a favorisé le développement d'une urbanisation résidentielle, de Kerhostin à Kermorvan.

La ville de Quiberon s'étale au sud de la presqu'île, depuis les abords de la Grande Plage et de son port.

Au nord, la presqu'île s'amincit à l'approche de l'isthme de Penthièvre, l'étroit cordon dunaire qui la relie au continent.

Par temps clair, la presqu'île entretient de nombreux vis-à-vis : au sud avec Belle-Île et Houat, à l'ouest avec Groix, à l'est avec le littoral des environs de Carnac.



Protégée des houles d'ouest, la face orientale de la presqu'île se distingue par son caractère plus résidentiel et balnéaire, qui contraste avec la rudesse de la Côte sauvage. Ici à Saint-Pierre-Quiberon.



La ville de Quiberon est établie sur la face sud de la presqu'île. Ici le front bâti résidentiel qui borde la Grande Plage.

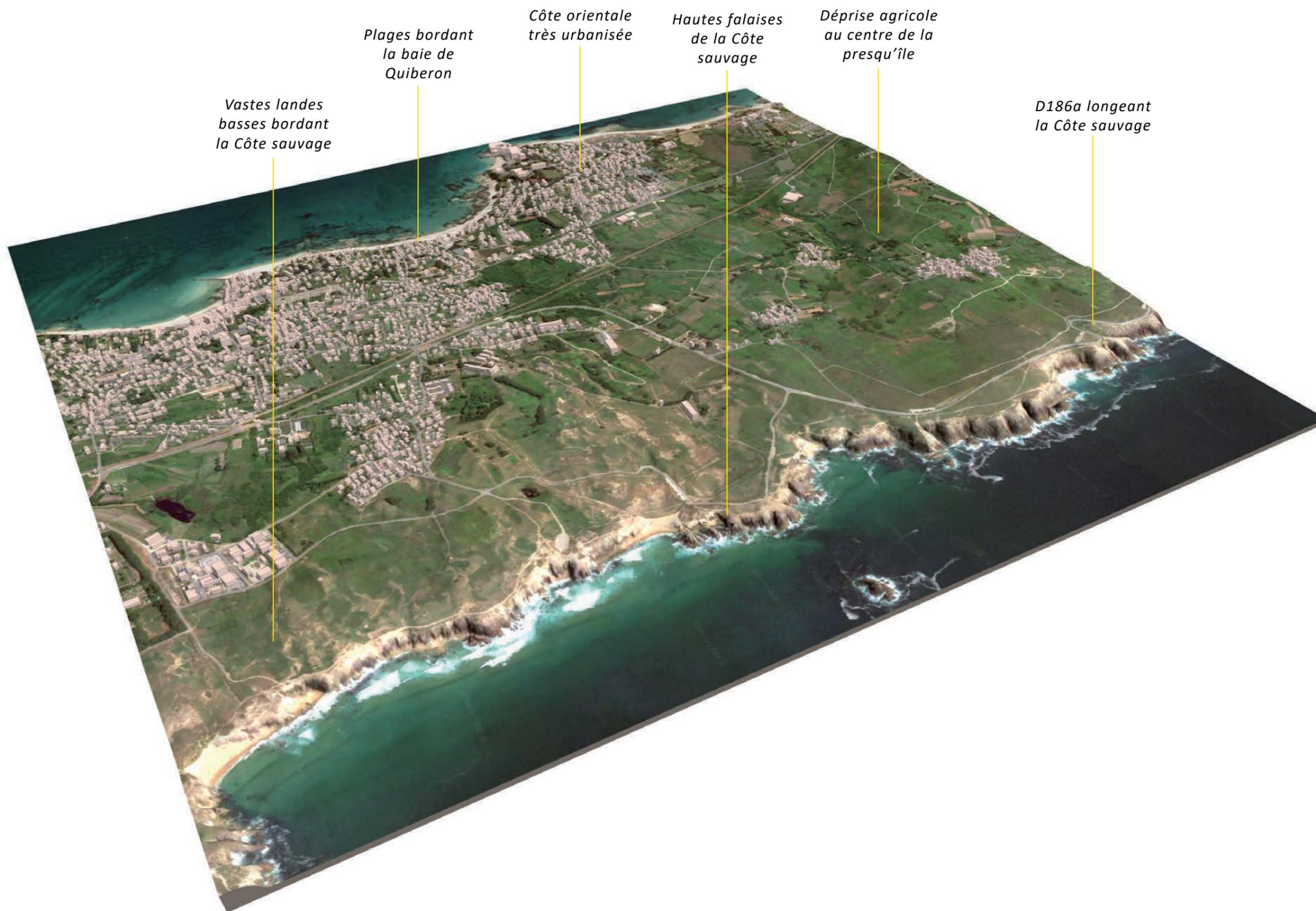
Le réseau viarie s'organise autour de la D768, un axe très fréquenté et encombré à la belle saison. Si cette route n'ouvre des vues sur l'océan qu'au niveau de l'isthme de Penthièvre, plus à l'ouest et le long de la Côte sauvage, la D186a bénéficie de nombreuses et larges vues sur le littoral et l'océan.



Anciens espaces agricoles en grande partie en friche, vus depuis le belvédère de la tour de Locmaria.



Des quartiers résidentiels occupent une grande partie du rétro-littoral oriental de la presqu'île. Ici au nord de Quiberon.



Presqu'île de Quiberon : bloc-diagramme des paysages

Contrastés, les paysages de la presqu'île de Quiberon ont une valeur variable :

- très forte pour la Côte sauvage ;
- assez forte vers la pointe du Conguel et l'isthme de Penthièvre (malgré certaines dégradations paysagères observable sur l'isthme) ;
- plus modérée dans les secteurs urbanisés du pourtour de la presqu'île.

Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral maritime de la presqu'île nécessitent une vigilance particulière, notamment :

- les pointes du Percho, de Beg en Aud, de Beg er Goalenec, de Beg en Lan (et son château) et du Conguel ;
- les archipels d'îlots et de petites îles visibles dans le prolongement des pointes de Beg en Aud et du Conguel ;
- le fort de Penthièvre, qui marque le seuil de la presqu'île ;
- le phare de la Teignouse, visible au large dans le prolongement de la pointe du Conguel.



Les falaises tourmentées de la Côte sauvage de la presqu'île ont une très forte personnalité, unique sur le littoral continental du Morbihan. La silhouette des pointes y représente un enjeu important. Ici vers Port Bara, au nord de la pointe du Percho (visible au fond).



Les récifs et îlots visibles depuis certaines parties de la presqu'île participent à la forte valeur paysagère des lieux. Ici vers Portivy, dans le prolongement de la pointe de Beg en Aud (visible à gauche sur la photo).



Silhouette bâtie à enjeu, le phare de la Teignouse est bien visible vers l'est depuis la pointe du Conguel.

Bien que fragilisée par l'étalement urbain, l'intérieur de la presqu'île de Quiberon présente des paysages d'intérêt. Parmi ces derniers, les vastes landes visibles aux alentours de la Côte sauvage gardent une forte valeur paysagère. D'aspect très naturel, elles offrent par endroit des vues à distance sur l'océan.



Les landes rases proches de la Côte sauvage dégagent par endroit de vues dominantes et dégagées sur l'océan. Ici une vue vers le nord, prise aux alentours de Portivy

SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

La presqu'île de Quiberon est l'un des sites les plus connus et fréquentés de Bretagne, et les encombrements routiers y sont redoutés durant l'été.

Cette notoriété tient en partie à la notoriété de la Côte sauvage et de la route qui la dessert, très empruntée en saison. L'isthme de Penthièvre, passage obligé pour accéder à la presqu'île, est plus fréquenté encore.

L'affluence sur la presqu'île tient également à la ville de Quiberon (station balnéaire, port et point de départ vers les îles), et aux autres ports et stations balnéaires de la presqu'île, notamment Saint-Pierre-Quiberon, Kerhostin et Portivy.

Les nombreuses plages sont très fréquentées, y compris celles qui font face à l'ouest et à la houle océanique, au nord de la Côte sauvage. Le long de cette dernière, le flux de visiteurs parcourant le sentier du littoral est important.

On recense un belvédère aménagé au sommet de la tour de Locmaria, un ancien sémaphore situé près du hameau de Kerniscob (commune de Quiberon). Situé à l'écart du littoral, son niveau de fréquentation reste limité.



La Côte sauvage de la presqu'île se visite à pied par le sentier du littoral, depuis les nombreux parkings qui en sont proches.



Portivy et son port, l'un des petits bourgs fréquentés du littoral de la presqu'île.



Les plages sont fréquentées sur tout le pourtour de la presqu'île. Ici la Grande Plage de Quiberon.

MORBIHAN LE SUD DE LA BRETAGNE DÉCOUVRIR SÉJOURNER À VOIR, À FAIRE CÔTÉ MER AGENDA PRATIQUE

“ Pas étonnant que de nombreux peintres et écrivains y aient trouvé l'inspiration ! Les couleurs changent au gré de la météo, une flore singulière se laisse découvrir et le château Turpault reste de marbre face au vent. Les idées naissent en Morbihan... ”

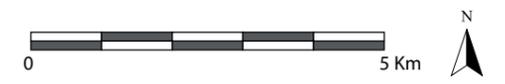
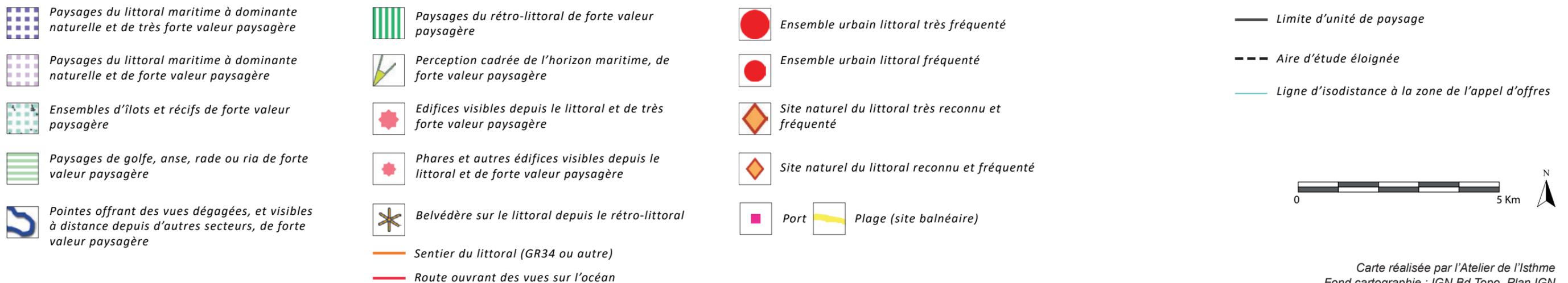
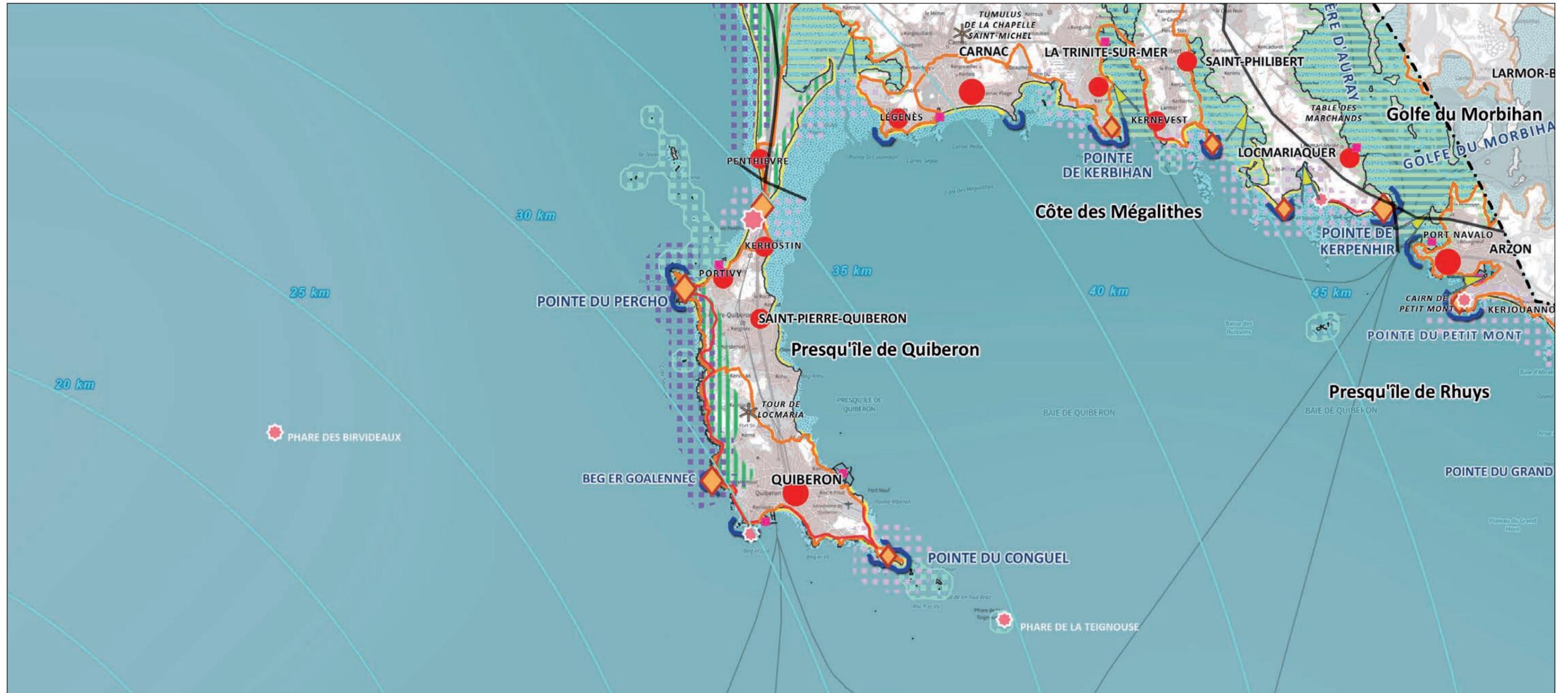
Windsurf spot La pointe Conguel à Quiberon

QUIBERON, STATION BALNÉAIRE DEPUIS 1924

A l'extrémité sud de la presqu'île, la ville de Quiberon bénéficie de sa situation géographique exceptionnelle. Tournée vers l'océan et les îles du large qui sont à quelques encablures, Quiberon invite à la détente. Les pieds dans le sable, rêvez de voyages au bout du monde... quoique... des parfums bien de chez nous pourraient vous retenir un peu en Bretagne ! Ici des niches, là du caramel au beurre salé et plus loin des sardines... les vacances, c'est aussi le plaisir de nouvelles saveurs ! Non seulement vous pourrez goûter, mais vous pourrez aussi visiter les ateliers de fabrication : biscuiteries, conserveries, confitures. De quoi se faire un programme gastronomique à souhait ! Et, entre deux gourmandises, offrez-vous un moment privilégié dans le centre de thalassothérapie imaginé par le célèbre cycliste Louison Bobet il y a 50 ans ! Et si les vacances n'étaient que pur plaisir ?!

Port Haliguen Grande plage de Quiberon Sofitel Quiberon thalassa

Presqu'île de Quiberon : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



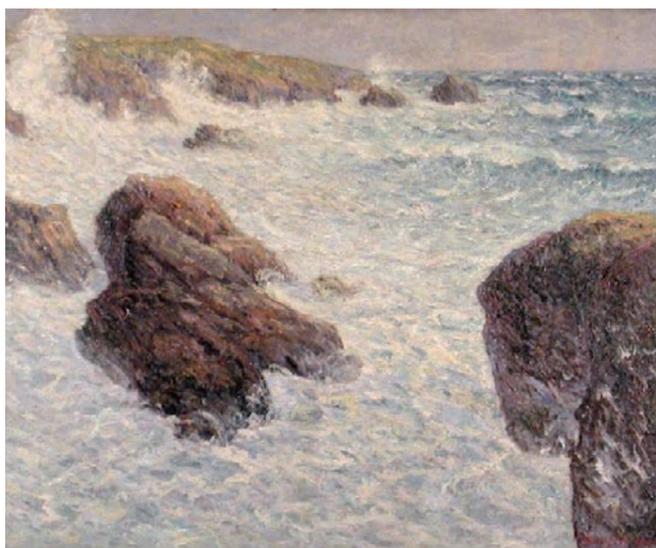
Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LA PRESQU'ÎLE DE QUIBERON VUE PAR LES PEINTRES

Jules Noël, Ernest Guérin et Maxime Maufra, des peintres paysagistes et de marines, ont représenté la Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon



Jules Noël



Maxime Maufra



Ernest Guérin

PAYSAGES ET ÉDIFICES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

LES MONUMENTS HISTORIQUES

la presqu'île de Quiberon comprend 25 monuments historiques protégés, dont 23 sont classés et 2 inscrits. Il s'agit principalement de mégalithes, dont une partie se situe le long de la Côte sauvage. Tous ne sont pas clairement visibles sur le terrain (notamment les tertres tumulaires). Positionné au seuil de la presqu'île, le fort de Penthièvre est inscrit. Toujours utilisé par un régiment d'infanterie de marine, il est fermé à la visite.



Gardien du seuil de la presqu'île, le fort de Penthièvre (monument historique inscrit) est l'une des silhouettes bâties marquantes de son littoral.



Le menhir de la pointe de la Guéritte (monument historique classé), l'un des mégalithes protégés situés le long de la Côte sauvage.

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

Le littoral de la Côte sauvage est protégé par un périmètre de site classé, depuis Beg en Aud jusqu'aux limites urbanisées de Quiberon.

Au nord de la presqu'île, l'isthme de Penthièvre est situé dans le périmètre du site des « Dunes de Plouharnel et d'Erdeven », en cours de classement.

En novembre 2018, le label Grand Site de France a été attribué au syndicat mixte Gâvres Quiberon. Le Grand Site de Gâvres Quiberon englobe l'isthme de Penthièvre et la moitié ouest de la presqu'île (partie située entre le GR34 et le littoral de la Côte sauvage).

Presqu'île de Quiberon : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon	classé	1360507SCA01	127.0	07/05/1936	Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon	29.7 km

Depuis 2013 et à l'initiative du Conseil départemental du Morbihan, l'association « Paysages de Mégalithes » œuvre pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des ensembles mégalithiques de Carnac, de la baie de Quiberon et du golfe du Morbihan. Dans le cadre de la candidature portée par l'association, une délimitation du Bien et de sa zone tampon ont été définis en 2021 (source : lettre d'information n°5 de l'association « Paysages de Mégalithes » - septembre 2021). La partie centrale de la presqu'île de Quiberon est localisée dans le périmètre proposé pour le Bien. Le reste de la presqu'île est située dans le périmètre proposé pour la zone tampon. Le rapport au paysage littoral est considéré comme l'un de 5 attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle des ensembles mégalithiques du Bien.

Presqu'île de Quiberon : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

-  Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site classé ponctuel (de faible surface)
-  Site inscrit ponctuel (de faible surface)
-  Site en cours de classement
-  Classement de site à venir (création ou extension)
-  Grand Site de France

Parcs naturels régionaux

-  PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

-  Périmètre du Bien
-  Périmètre de la zone tampon

-  Limite d'unité de paysage
-  Aire d'étude éloignée
-  Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

PRESQU'ÎLE DE QUIBERON : PRINCIPAUX ENJEUX

Presqu'île de Quiberon	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	Côte sauvage	fort	x	site classé	x
		reste du littoral de la presqu'île (hors points de vigilance)	moyen à assez fort	variable		x
	Points de vigilance	les paysages naturels particulièrement remarquables et fréquentés du littoral : • les pointes les plus fréquentées de la Côte Sauvage : pointes du Percho, de Beg en Aud et de Beg er Goalennec • la pointe du Conguel ; le phare de la Teignouse dans son prolongement • la silhouette des archipels d'îlots et de petites îles visibles aux alentours des pointes de Beg en Aud et du Conguel	fort	x	site classé (partiellement)	x
		les sites urbains très fréquentés, portuaires et/ou balnéaires, du littoral : • Quiberon : sa gare maritime ; sa Grande Plage ; la pointe de Beg en Lan et le château Turpault • Saint-Pierre-Quiberon, Portivy et Kerhostin, leurs plages et leurs ports ;	fort	variable		x
		les mégalithes et tertres tumulaires protégés au titre des monuments historiques et/ou situés dans le périmètre de la candidature patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment ceux situés le long de la Côte sauvage	fort	x	monuments historiques en site classé (partiellement) ; candidature « Paysages de mégalithes » (patrimoine mondial)	variable
		l'isthme de Penthièvre et son fort	fort	x	futur site classé	x
		le sentier du littoral ; les routes qui ouvrent des vues sur l'océan, de Quiberon à Portivy	assez fort à fort	variable	site classé (partiellement)	x
Rétro-littoral	Points de vigilance	les paysages de landes ouvertes proches de la Côte sauvage	fort	x	site classé (partiellement)	x
		les quelques secteurs qui offrent ponctuellement des vues à distance sur l'océan, notamment le belvédère aménagé sur la tour de Locmaria (Quiberon)	assez fort	x	site classé (partiellement)	

1.2.4 LA CÔTE DES MÉGALITHES, LE GOLFE DU MORBIHAN ET LA PRESQU'ÎLE DE RHUYS

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 35,5 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

Le littoral de la côte des mégalithes est caractérisé par l'alternance de pointes et d'anses, de rias et de petites baies pénétrées par la mer (rias de Saint-Philibert, de Crac'h et du Loc'h, anse de Kerdual, baie de Plouharnel). Elle s'achève à hauteur de l'embouchure du golfe du Morbihan, face à la presqu'île de Rhuys. Cette dernière présente également un trait de côte découpé, avec dans le secteur d'Arzon une succession d'anses et de pointes.

C'est un littoral à la morphologie le plus souvent aplanie, aux rares reliefs saillants (Petit Mont et Grand Mont sur la face maritime de la presqu'île de Rhuys). Face à l'océan, il est particulièrement riche en plages, et ponctué de platiers rocheux au niveau des pointes. A marée basse, les estrans découverts sont particulièrement étendus dans les anses, les baies et les rias. Des prés-salés y sont visibles par endroit, autour des limites des plus hautes eaux.

L'urbanisation résidentielle est très présente aux abords du trait de côte, notamment de Carnac à Saint-Philibert, et plus à l'est à Arzon.

C'est un littoral qui offre de nombreux vis-à-vis entre ses différentes parties, ainsi qu'avec la presqu'île de Quiberon. Ces vis-à-vis sont particulièrement nombreux dans le golfe du Morbihan, un dédale d'îles et de chenaux, dont le site abrité permet le développement d'une généreuse végétation arborée, caractéristique des horizons du golfe. À son embouchure, les pointes de Kerpenhir et de de Port-Navalo offre de larges vues dégagées, à la fois sur l'horizon de l'océan et sur ceux du golfe.



Grèves rocheuses et plages se succèdent le long de la côte des Mégalithes, dont l'altitude du littoral est basse. Ici vers la pointe Saint-Colomban.



L'alternance de pointes et d'anses ou de rias est caractéristique du littoral de la côte des Mégalithes. Ici la ria de Saint-Philibert et ses prés-salés.



Les estrans sont souvent très étendus à marée basse, tout particulièrement dans la baie de Plouharnel. Ici vers Kercroc.



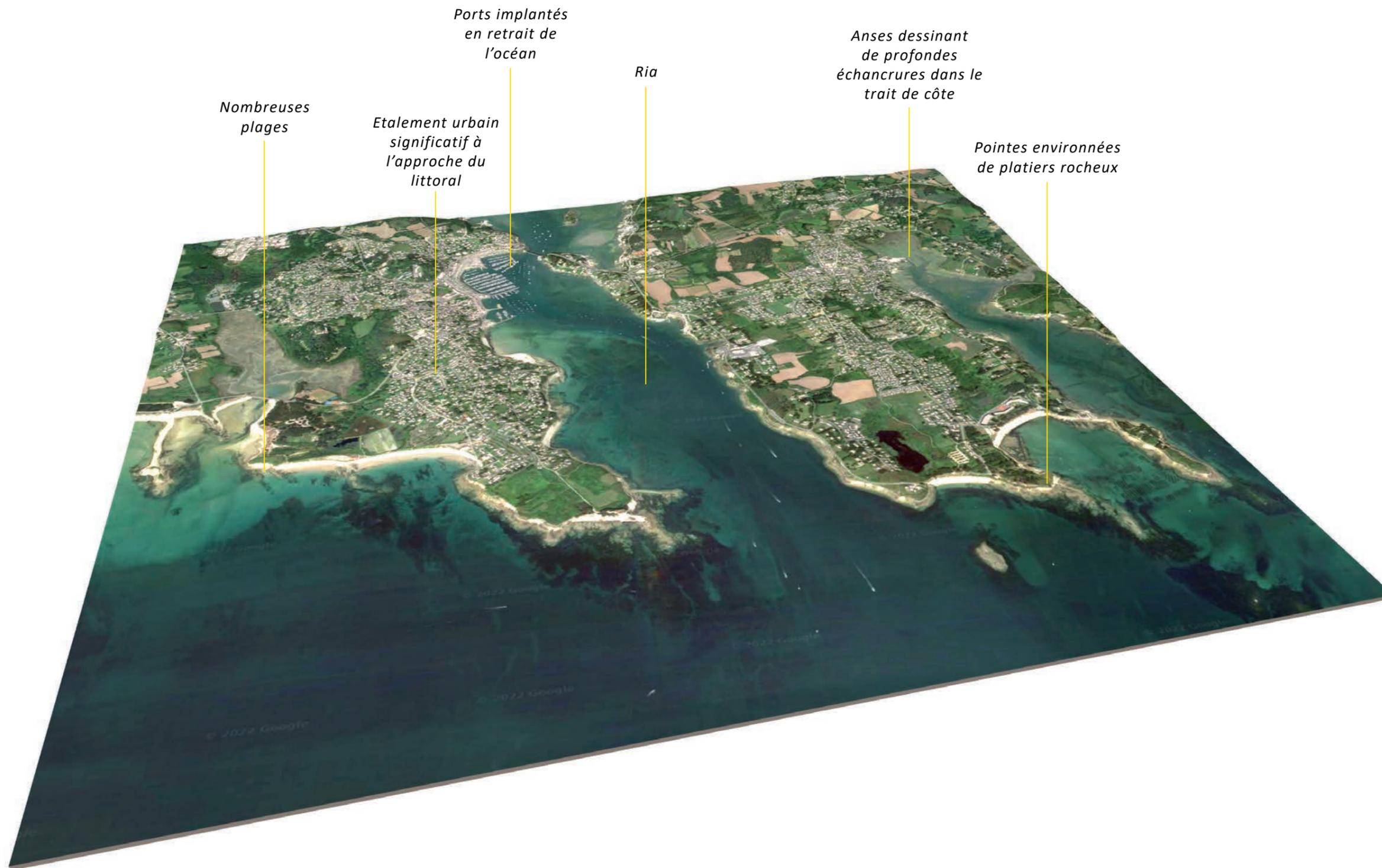
Les ports sont implantés en retrait de l'océan, dans des anses, des rias ou sur les rives du golfe du Morbihan. Ici le port d'échouage de Locmariaquer, proche de l'embouchure du golfe.



Tout au long du trait de côte, l'urbanisation est généralement accompagnée de structures arborées. Ici à Carnac.



Sur sa face nord, la presqu'île de Rhuys est tournée vers le golfe du Morbihan et ses îles à la silhouette arborée. Ici depuis le secteur de Motenno, proche de Port-Navalo.



Côte des mégalithes : bloc-diagramme des paysages

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU RÉTRO-LITTORAL

Dans l'espace rétro-littoral, l'urbanisation s'étale vers le nord depuis les abords de l'océan. Des respirations agricoles se maintiennent toutefois entre les principaux secteurs bâtis, au bénéfice d'une certaine ouverture des paysages. En s'éloignant davantage de la côte des mégalithes, l'urbanisation se fait plus discrète, et des boisements deviennent peu à peu prépondérants, en refermant les paysages parcourus.

La côte des mégalithes est desservie par la D781, une route principale le plus souvent positionnée à distance de l'océan, qui franchit la ria de Crac'h à la Trinité-sur-Mer.



L'urbanisation résidentielle est particulièrement présente dans les secteurs proches de l'océan, tout particulièrement dans la partie occidentale de la côte des Mégalithes et vers la pointe de la presqu'île de Rhuys. Ici à Carnac.



Vers le nord et en s'éloignant de l'océan, la forêt affirme sa présence. Il s'agit généralement de boisements relativement récents, occupant d'anciennes terres agricoles. Ici au nord de Carnac.

A l'écart de l'océan et des rias, les vues à distance sur l'Atlantique sont très rares.

On notera l'absence, dans le périmètre de l'aire d'étude, d'espace rétro-littoral sur la presqu'île de Rhuys, le secteur d'Arzon étant cerné par l'océan et le golfe du Morbihan.



Si les espaces agricoles ont beaucoup reculé, du fait de la déprise agricole et de l'urbanisation, ils maintiennent par endroit l'ouverture des paysages du rétro-littoral de la côte des Mégalithes. Ici vers Lénéès.



En retrait du littoral, les vues à distance sur l'Atlantique sont très rares. Celle offerte par le sommet du tumulus de la chapelle Saint-Michel, à Carnac, est d'autant plus précieuse.

VALEURS PAYSAGÈRES

Le littoral maritime de la côte des Mégalithes et de la presqu'île de Rhuys présente des paysages de valeur variable, plus importante dans les secteurs peu urbanisés. La valeur des paysages est particulièrement forte :

- dans le golfe du Morbihan (très partiellement situé dans l'aire d'étude), une vaste labyrinthe d'îles et d'eau dont les paysages singuliers ont une valeur remarquable ;
- autour des anses, baies et rias qui dessinent de profondes échancrures dans le trait de côte océanique, et où dans les paysages s'entremêlent influences maritimes et terrestres ;
- aux environs des pointes situées au sud de la Trinité-sur-Mer, de Saint-Philibert, de Locmariaquer et d'Arzon, et dans le secteur de Saint-Colomban (à l'ouest de Carnac), des secteurs aux paysages préservés et au trait de côte complexe ;



Avec pour atout une certaine douceur, les parties restées naturelles de la côte des Mégalithes et de la presqu'île de Rhuys ont une forte valeur paysagère. Ici vers la pointe de Kerpenhir.



Le golfe du Morbihan, ses îles et ses rivages arborés, vus depuis le secteur de Locmariaquer.



De petites îles participent à la valeur paysagère du littoral océanique. Ici l'île Méaban, au large de l'embouchure du golfe du Morbihan.



Les prés-salés de l'anse de Kerduval, marque visible de l'influence maritime au sein des terres.

Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral maritime nécessitent une vigilance particulière, notamment :

- les pointes de Kerpenhir, d'ér Hourél, de Kerbihan et de Men er Bellec (côte des mégalithes) ; vers Arzon la pointe du Petit Mont et son cairn monumental, celle de Port-Navalo et son phare, la pointe du Grand Mont (Saint-Gildas-de-Rhuys) ;
- les rias de Saint-Philibert, de Crac'h et du Loc'h, les anses du Pô, de Kerduval et de Port-Navalo, la baie de Plouharnel ;
- les petites îles Stuhan (anse de Kerduval) et Mousker (débouché de la ria de Crac'h), et plus au large l'île Méaban ;
- les sites qui offrent des vues cadrées de qualité sur l'océan, notamment les rias de Saint-Philibert et de Crac'h, les anses de Kerduval et de Port-Navalo, et la baie de Plouharnel.



Horizon maritime étroitement cadré dans l'axe de la ria de Crac'h, à proximité de la Trinité-sur-Mer.

LA CÔTE DES MÉGALITHES VUE PAR LES PEINTRES

Si dans le reste de l'aire d'étude, les artistes ont souvent représenté le littoral, les mégalithes semblent ici avoir plus particulièrement capté leur attention. Parmi eux Yvonne Jean-Haffen (XXe siècle) et Ernest Guérin (XIXe siècle). Maurice Brianchon nous offre pour sa part des représentations de l'ambiance balnéaire de la Grande Plage de Carnac, au milieu du XXe siècle.



Yvonne Jean-Haffen



Maurice Brianchon



Ernest Guérin

Maurice Brianchon



SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

Les rivages du golfe du Morbihan, de la presqu'île de Rhuy et de la côte des mégalithes sont parmi les plus fréquentés du Morbihan. C'est un secteur dont l'attractivité bénéficie de nombreux atouts : des paysages diversifiés et de qualité, un caractère balnéaire affirmé, un cadre et des infrastructures particulièrement favorables à la navigation de plaisance, ainsi qu'un patrimoine mégalithique de notoriété mondiale.

Les ports et les stations balnéaires concentrent une proportion importante de la fréquentation, tout particulièrement Carnac, La Trinité-sur-Mer et Arzon, ainsi que Saint-Philibert, Locmariaquer et les petites stations de Légenès et de Kernevest.

Le sentier du littoral est fréquenté pour la découverte de la côte, notamment de ses pointes naturelles les plus visitées (pointes de Kerpenhir, d'er Hourél, de Kerbihan, de Men er Bellec, du Petit Mont et du Grand Mont), ainsi que du contour des anses, des baies, des rias et du golfe du Morbihan.

Si peu de routes longeant le littoral maritime offrent des vues sur l'Atlantique, certaines le permettent vers Kernevest (Saint-Philibert), autour de la pointe de Kerpenhir et de l'anse de Port-Navalo.

A l'écart du trait de côte, les alignements de Carnac, internationalement reconnus, accueillent ainsi près de 600 000 visiteurs par an (source : Comité départemental du tourisme du Morbihan). Proche du centre du bourg de Carnac, le tumulus de la chapelle Saint-Michel est un belvédère remarquable et assez fréquenté. A noter également la notoriété de la Table des Marchands (60 000 visiteurs par an) et du Grand menhir brisé d'Er Grah, à Locmariaquer.



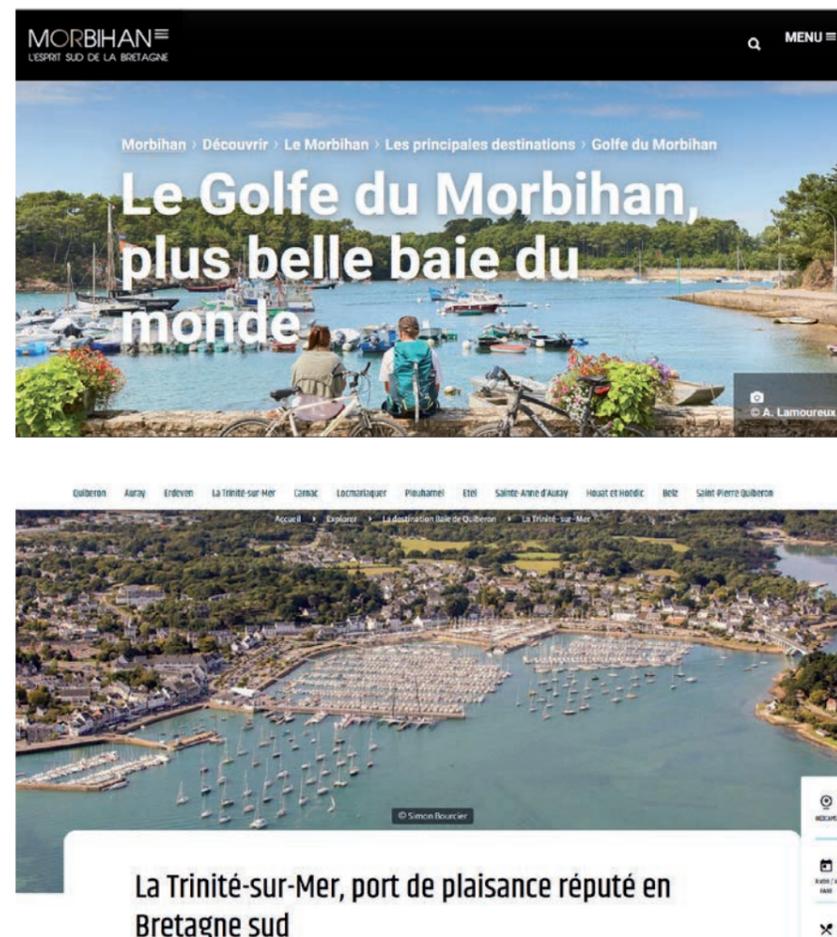
Les quais de Port-Navalo, fréquentés à la belle saison.



Délimitant à l'ouest l'embouchure du golfe du Morbihan, la pointe de Kerpenhir est particulièrement visitée. Ici à l'occasion de la messe en plein air du 15 août.



Source : office de tourisme de Carnac



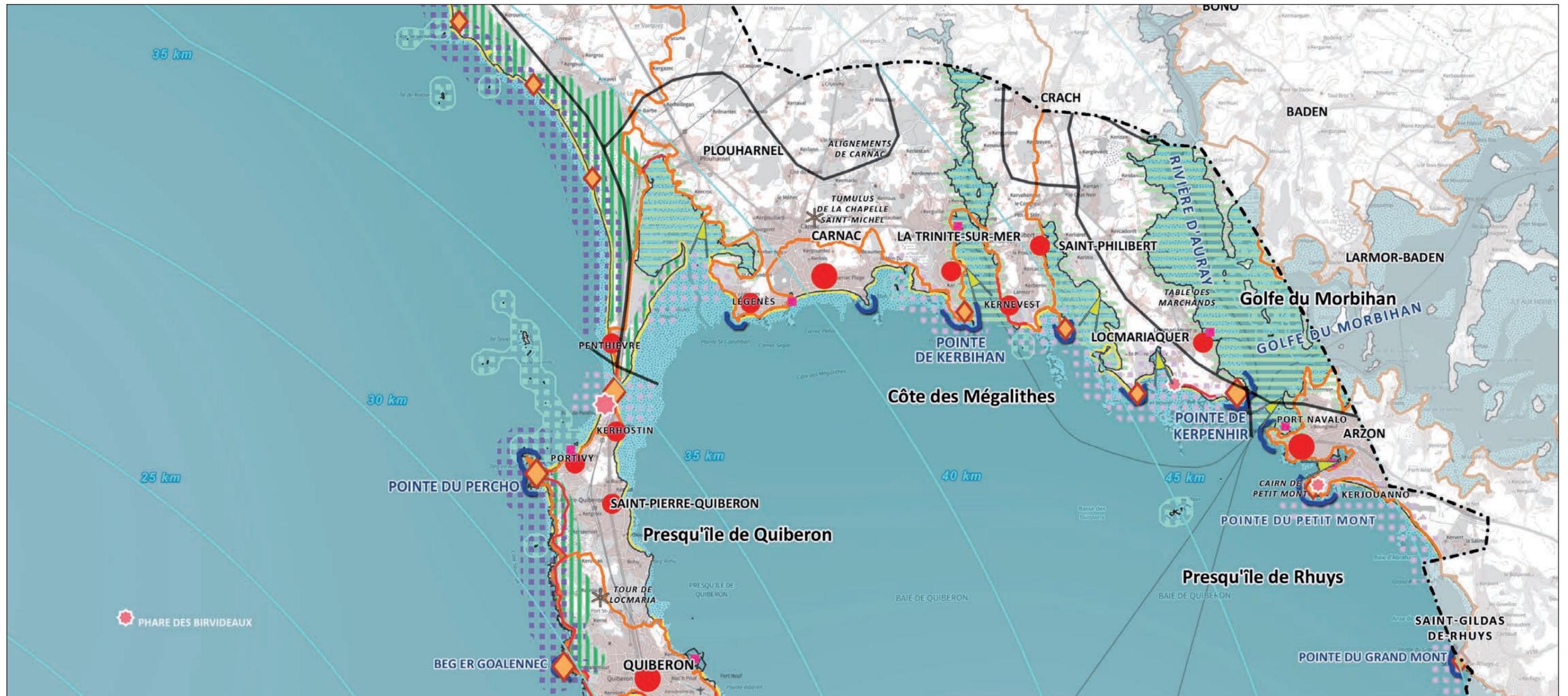
Source : CDT56

Source : office de tourisme de la baie de Quiberon



Embarcadère sur les rives du golfe du Morbihan, à Locmariaquer

Côte des mégalithes, golfe du Morbihan et presqu'île de Rhuys : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de très forte valeur paysagère

Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de forte valeur paysagère

Ensembles d'îlots et récifs de forte valeur paysagère

Paysages de golfe, anse, rade ou ria de forte valeur paysagère

Pointes offrant des vues dégagées, et visibles à distance depuis d'autres secteurs, de forte valeur paysagère

Paysages du rétro-littoral de forte valeur paysagère

Perception cadrée de l'horizon maritime, de forte valeur paysagère

Edifices visibles depuis le littoral et de très forte valeur paysagère

Phares et autres édifices visibles depuis le littoral et de forte valeur paysagère

Belvédère sur le littoral depuis le rétro-littoral

Sentier du littoral (GR34 ou autre)

Route ouvrant des vues sur l'océan

Ensemble urbain littoral très fréquenté

Ensemble urbain littoral fréquenté

Site naturel du littoral très reconnu et fréquenté

Site naturel du littoral reconnu et fréquenté

Port

Plage (site balnéaire)

Limite d'unité de paysage

Aire d'étude éloignée

Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LES MONUMENTS HISTORIQUES

Les unités de paysage de la côte des mégalithes, du golfe du Morbihan, de la presqu'île de Rhuys et le sud de la Plaine de Pluvigner bénéficient de la présence d'un riche patrimoine protégé au titre des monuments historiques, une centaine d'édifices au total. Il s'agit en grande majorité d'ensembles mégalithiques et tumulaires. Parmi eux, les célèbres alignements du Ménec, de Kermario et de Kerlescan, localisés à Carnac. Contrairement à ce qu'on observe sur la presqu'île de Quiberon, les mégalithes sont ici majoritairement situés à l'écart de l'océan.



Les alignements de Kermario (monument historique classé), partie des célèbres alignements de Carnac.



Le tumulus-dolmen de la chapelle Saint-Michel (monument historique classé), à Carnac.



Le cairn de Petit Mont (monument historique classé), à Arzon.

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

Depuis 2013 et à l'initiative du Conseil départemental du Morbihan, l'association « Paysages de Mégalithes » œuvre pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des ensembles mégalithiques de Carnac, de la baie de Quiberon et du golfe du Morbihan. Elle regroupe 26 communes d'Étel à Arzon. Dans le cadre de la candidature portée par l'association, une délimitation du Bien et de sa zone tampon ont été définies en 2021 (source : Lettre d'information n°5 de l'association « Paysages de Mégalithes » - septembre 2021). Ces périmètres englobent partiellement (Bien) ou totalement (zone tampon) les unités de paysage de la côte des mégalithes, du golfe du Morbihan, de la presqu'île de Rhuys et le sud de la Plaine de Pluvigner (pour leurs parties localisées dans l'aire d'étude), y compris sur le littoral et dans le domaine public maritime. Le rapport au paysage littoral est considéré comme l'un de 5 attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle des ensembles mégalithiques du Bien.

On recense par ailleurs de nombreux périmètres de protection réglementaires :

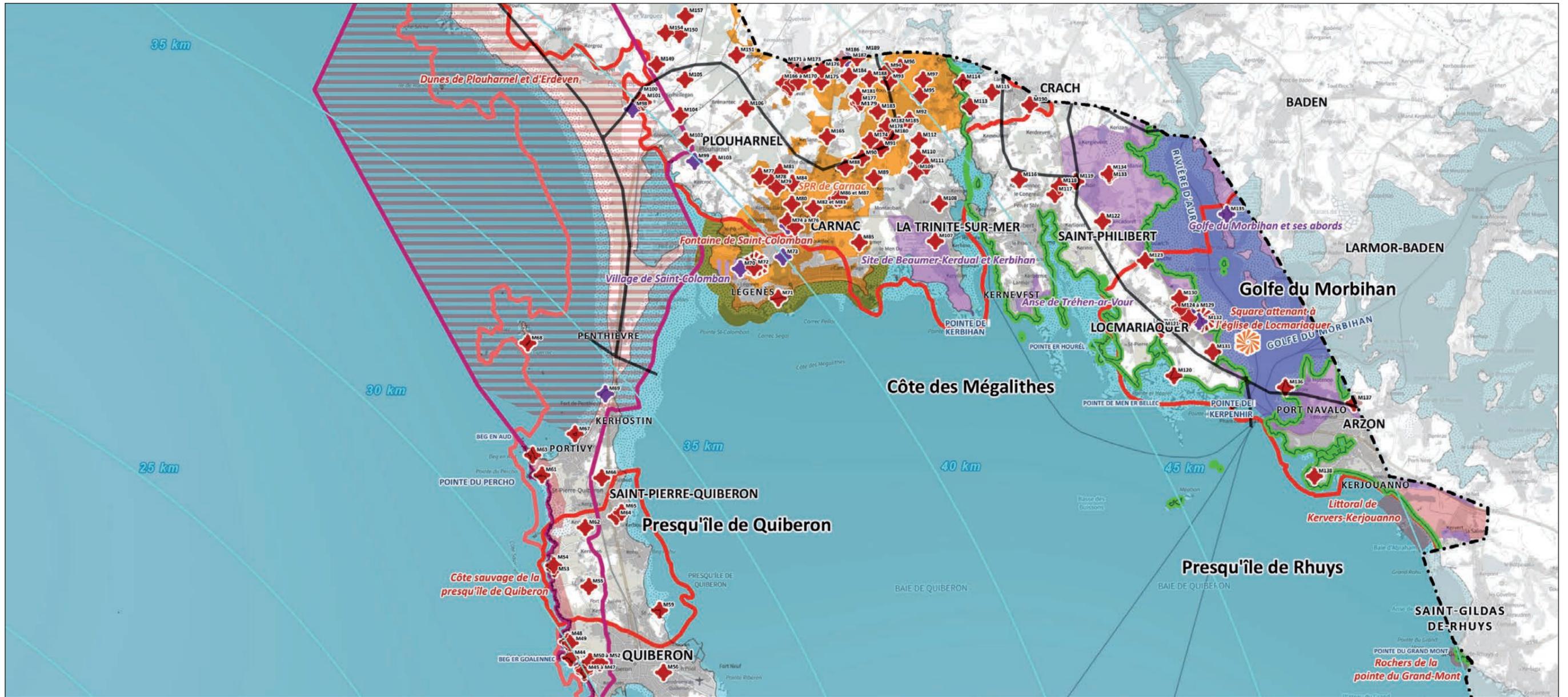
- 4 sites classés et 4 sites inscrits au titre de la loi de 1930, tous situés le long du littoral ;
- le site patrimonial remarquable de Carnac, qui englobe notamment le littoral balnéaire de la commune.

Le site « Dunes de Plouharnel et d'Erdeven », en cours de classement, englobe une partie de la baie de Plouharnel et de ses rives. Le golfe du Morbihan figure pour sa part sur la liste indicative des sites majeurs restant à classer (ici une extension de périmètres de sites existants) instruite en 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Enfin, les communes de Locmariaquer, Saint-Philibert, Arzon et Crach sont situées dans le périmètre du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Côte des mégalithes, golfe du Morbihan et presqu'île de Rhuys : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Village de Saint-Colomban (parcelle n°949p où se trouve la fontaine)	inscrit	1660524SIA01	40.0	24/05/1966	Carnac	38.4 km
Fontaine de Saint-Colomban	classé	1660524SCA01	0.1	24/05/1966	Carnac	39.2 km
Site de Beaumer-Kerdual et Kerbihan	inscrit	1701001SIA02	195.0	01/10/1970	La Trinité-sur-Mer	42.1 km
Anse de Tréhen-ar-Vour	inscrit	1720720SIA02	46.0	20/07/1972	Saint-Philibert	43.9 km
Golfe du Morbihan et ses abords	inscrit	1650415SIA01	20260.0	15/04/1965	Arzon, Baden, Crach, Larmor-Baden, Locmariaquer, Saint-Philibert	46.7 km
Square attenant au chevet de l'église de Locmariaquer	classé	1340423SCA01	0.1	23/04/1934	Locmariaquer	47.5 km
Littoral de Kervers-Kerjouanno et DPM	classé	1771214SCD01	253.0	14/12/1977	Arzon	49.3 km
Rochers de la pointe du Grand-Mont et DPM	classé	1770822SCA01	18.0	22/08/1977	Saint-Gildas-de-Rhuys	49.8 km

Côte des mégalithes, golfe du Morbihan et presqu'île de Rhuy : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

- Monument historique classé
- Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

- Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

- Site classé
- Site inscrit
- Site classé ponctuel (de faible surface)
- Site inscrit ponctuel (de faible surface)
- Site en cours de classement
- Classement de site à venir (création ou extension)
- Grand Site de France

Parcs naturels régionaux

- PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

- Périmètre du Bien
- Périmètre de la zone tampon

- Limite d'unité de paysage
- Aire d'étude éloignée
- Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

CÔTE DES MÉGALITHES, GOLFE DU MORBIHAN ET PRESQU'ÎLE DE RHUYS : PRINCIPAUX ENJEUX

Côte des mégalithes, golfe du Morbihan et presqu'île de Rhuy	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	golfe du Morbihan	fort	x	site inscrit	x
		<ul style="list-style-type: none"> pointes et leurs alentours au sud de la Trinité-sur-Mer, de Saint-Philibert, de Locmariaquer et d'Arzon, à l'ouest de Carnac et de Saint-Gildas-de-Rhuys anses, baies et rias 	fort	x	site inscrit (partiellement)	x
		autres secteurs du littoral (hors points de vigilance)	moyen à assez fort	variable	partiellement protégé (site classé, inscrit ou site patrimonial remarquable)	variable
	Points de vigilance	Les sites à dominante naturelle particulièrement remarquables et fréquentés du littoral : <ul style="list-style-type: none"> les pointes de Kerpenhir, d'er Hourél, de Kerbihan, de Men er Bellec, de Petit Mont et de Grand Mont ; le golfe du Morbihan, notamment son embouchure et ses îles ; les rias de Saint-Philibert, de Crac'h et du Loc'h ; l'anse de Ker dual ; la baie de Plouharnel ; les petites îles Stuhan, Mousker et Méaban, au large du continent. 	fort	x		monuments historiques ; candidature « Paysages de mégalithes » (patrimoine mondial)
		les édifices patrimoniaux visibles le long du trait de côte : cairn de Petit Mont et phare de Port-Navalo (Arzon) ; dolmen des Pierres-Plates (Locmariaquer)	fort	x	partiellement protégé (site classé, inscrit ou site patrimonial remarquable)	
		les sites urbains portuaires et/ou balnéaires fréquentés du littoral : Carnac Plage et Légenès ; la Trinité-sur-Mer ; Saint-Philibert et Kernevest ; Locmariaquer ; Arzon (Port Navalo et Port de Crouesty) ;	fort	variable		le sentier du littoral et les routes ouvrant des vues sur l'océan
			assez fort à fort	variable		
Rétro-littoral	Points de vigilance	les éléments les plus remarquables et reconnus du patrimoine mégalithique du rétro-littoral : <ul style="list-style-type: none"> Carnac : alignements du Ménec, de Kermario et de Kerlescan ; tumulus de la chapelle Saint-Michel (belvédère) Locmariaquer : table des Marchands et Grand menhir brisé d'Er Grah 	fort	x	monuments historiques ; candidature « Paysages de mégalithes » (patrimoine mondial)	x

1.2.5 LE GRAND MASSIF DUNAIRE ET LA RIA D'ÉTEL

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 35,3 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

De Penthièvre à Plouhinec s'étend le plus vaste massif dunaire de Bretagne, auquel s'adosse un trait de côte maritime au tracé particulièrement linéaire, légèrement concave. C'est un littoral aux paysages homogènes, caractérisé par ses plages immenses qui subissent régulièrement l'assaut de la houle océanique. A l'ouest, il s'achève par le long tombolo sableux qui, au sud de la Petite Mer de Gâvres, relie la presqu'île de Gâvres au continent. Plus à l'est, l'embouchure de la ria d'Étel vient brièvement interrompre le trait de côte.

Quelques affleurements rocheux sont visibles çà et là, notamment à hauteur de petites pointes plutôt discrètes dans les paysages (pointes du Magouëro, des Rochers du Port, de la Roche Sèche et de Porh Lineneü). Au large de Penthièvre et des plages de Keriourec, de Kerhillio et du Magouëro, on remarque en mer la silhouette de quelques îlots. Plus au large, l'île de Groix est visible au sud-ouest par temps clair, ainsi que la Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon, au sud-est.

C'est un littoral aux paysages particulièrement naturels, sans autre urbanisation résidentielle que celle de la petite station balnéaire de Penthièvre (Saint-Pierre-Quiberon). Seule route longeant durablement le littoral maritime du secteur, la route de Gâvres n'offre paradoxalement quasiment pas de vue sur l'océan.

La ria d'Étel dessine une large incision dans le trait de côte. C'est un estuaire peu encaissé et qui s'élargit vers l'amont. Grâce au jeu des marées, ses paysages sont marqués par l'influence maritime, jusque profondément dans les terres. Contrairement au littoral océanique, une proportion significative de ses rives sont urbanisées, notamment depuis le port d'Étel jusqu'à Pont-Lorois (sur les deux rives).



Les affleurements rocheux sont rares sur le trait de côte : ici vers la Roche Sèche, une petite pointe où la petite île de Roëlan et quelques îlots sont visibles au large.



Très unitaire, le littoral sableux s'adosse à un immense massif dunaire, le plus étendu de Bretagne. Ici la plage de Kerhillio. Au fond à droite, la petite pointe de Porh Lineneü.



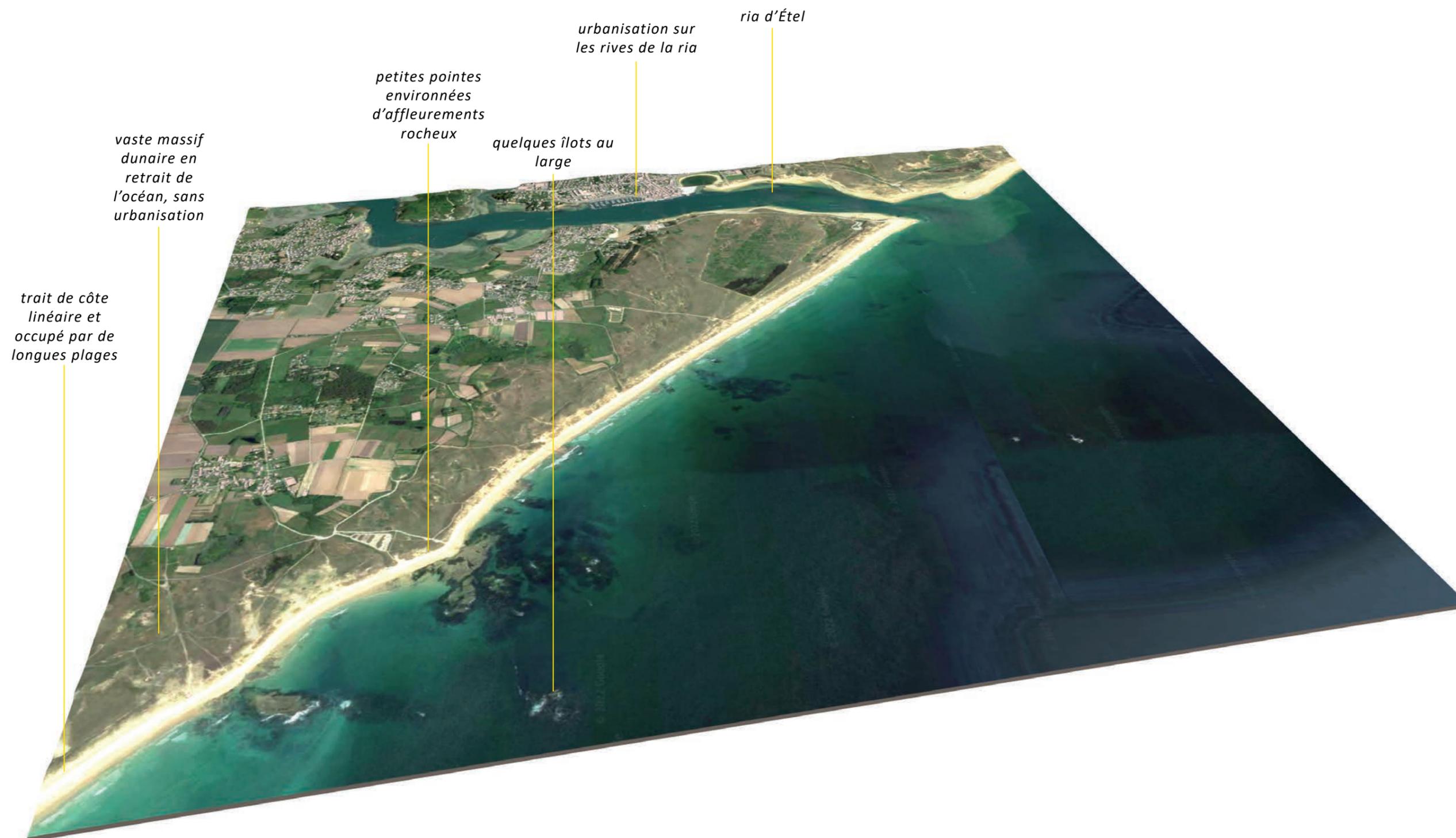
Penthièvre est l'unique station balnéaire du littoral maritime du grand massif dunaire, ailleurs vierge de toute urbanisation résidentielle.



L'embouchure de la ria d'Étel vient interrompre la continuité des plages, de façon relativement discrète dans les paysages.



L'urbanisation est nettement plus prégnante autour de la ria d'Étel, un estuaire vaste et complexe par lequel les marées remontent dans les terres.



Grand massif dunaire et la ria d'Étel : bloc-diagramme des paysages

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU RÉTRO-LITTORAL

À l'approche de l'océan, les paysages ont l'aspect de vastes étendues dunaires, à la morphologie discrètement ondulée. Ces dunes sont le plus souvent couvertes de pelouses naturelles (dunes grises), et plus rarement de boisements (au nord de Penthièvre).

Plus en retrait de l'océan, prairies et cultures (souvent maraîchères) alternent. En progressant encore vers le nord, des secteurs boisés, aux paysages plus fermés y sont également visibles.



Vue sur les paysages de dunes grises, vers le Magouëro.



Proches de l'océan, les paysages de dunes grises comportent par endroit un bocage lithique, composé de murets de pierre

VALEURS PAYSAGÈRES

La valeur paysagère du littoral océanique du grand massif dunaire est forte. Elle se fonde notamment sur son caractère très naturel et unitaire. Le tracé concave du trait de côte permet d'apprécier en tout point du littoral l'immensité de ses plages, et son trait de côte presque vierge d'urbanisation.

La ria d'Étel présente également des paysages de qualité significative, plus forte dans les secteurs où ses rives sont peu urbanisées.

Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral maritime nécessitent une vigilance particulière, notamment :



L'immensité des plages et le caractère très naturel du littoral fondent la valeur des paysages du grand massif dunaire. Ici une vue prise au sud-ouest de Plouhinec



Redoutée pour ses violents courants de marée, la ria d'Étel présente des paysages de valeur, plus labyrinthiques à mesure que l'on s'éloigne de l'océan. Ici vers Pont-Lorois.

Les reliefs s'élèvent très progressivement en s'éloignant de l'océan. Quelques coteaux plus marqués sont visibles au sud-ouest de Plouhinec et à l'ouest de Plouharnel, depuis lesquels s'offrent par endroits des vues à distance sur l'océan.



Paysage agricole ouvert visible au nord du massif dunaire, à Plouhinec.



Horizon boisés, à l'ouest d'Étel

- l'embouchure de la ria d'Étel ;
- les îlots rocheux visibles au large de Penthièvre et des plages de Keriourec et de Kerhillio ;
- les vis-à-vis avec l'île de Groix et la presqu'île de Quiberon.



L'embouchure de la ria d'Étel, site remarquable du littoral du grand massif dunaire.



Les petites îles visibles au large animent les horizons maritimes. Ici l'île Téviec et d'autres petits îlots, face à Penthièvre.

En retrait du trait de côte, les vastes étendues de dunes grises, au caractère naturel très affirmé, sont des paysages singuliers dont la valeur est forte. Autre point de vigilance : les points de vue à distance sur l'océan, qui se présentent depuis certains coteaux du rétro-littoral, notamment au sud de Plouhinec.



Exemple de vue à distance sur l'océan, depuis les coteaux au sud de Plouhinec. Au fond à droite, l'île de Groix.



Unitaires et dépouillés, les vastes paysages de dunes grises ont un caractère naturel affirmé.

SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

LA RIA D'ÉTEL VUE PAR LES PEINTRES

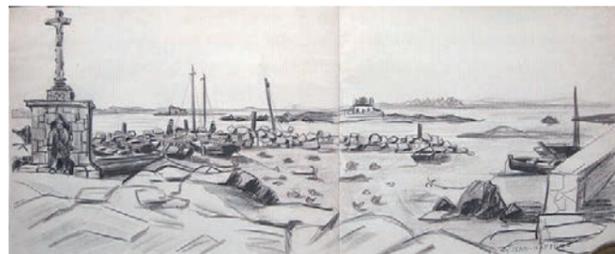
Si le grand massif dunaire semble être un secteur peu représenté par les artistes, certains se sont arrêtés sur la ria d'Étel, parmi lesquels Yvonne Jean-Haffen (XXe siècle).



Yvonne Jean-Haffen



Yvonne Jean-Haffen (l'île de Saint-Cado)



Yvonne Jean-Haffen (la ria d'Étel)

Le grand massif dunaire de Gâvres à Plouharnel est réputé pour ses immenses plages, particulièrement appréciées pour la pratique de surf, du kite surf et du char à voile. Sa fréquentation est intermittente, du fait de l'absence de sites résidentiels bordant directement les plages (mis à part Penthievre), par le nombre limité de points d'accès à l'océan, et périodiquement par l'activité militaire du champ de tir du Linès (à Plouhinec).

Le trait de côte du grand massif dunaire a pour particularité de ne pas être directement longé par le sentier du littoral, les plages assurant ici cette fonction.

Le seuil d'entrée de la ria d'Étel est un site naturel fréquenté du secteur. Plus à l'amont, Étel, Pont-Lorois et Saint-Cado sont également très visités.



source : wikipedia.org

L'île de Saint-Cado, paysage emblématique et reconnu de la ria d'Étel.



Surfeurs au nord de Penthievre.

Erdeven office de tourisme DÉCOUVRIR BOUGER SÉJOURNER AGENDA PRATIQUE Rechercher Mon séjour

er / Découvrir / Plages et baignades

Plages et baignades

Kerhillio

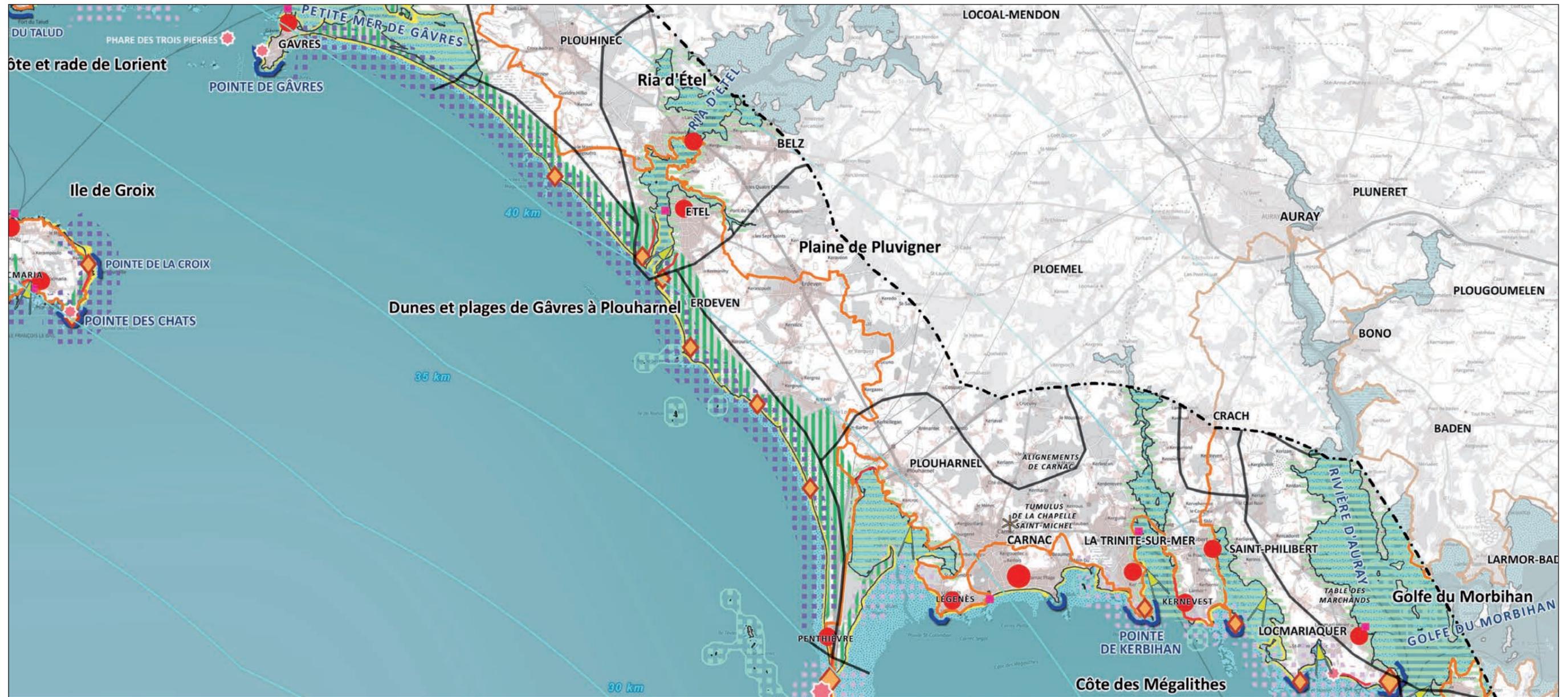
La plage de **Kerhillio** est une plage familiale, de sable fin, très longue. Elle offre une vue imprenable sur la presqu'île de Quiberon et Belle-Île-en-Mer. Lorsque l'horizon est dégagé, on voit Groix dans sa plus petite largeur ! C'est également LA plage des sports de glisse : char à voile, surf et kite-surf ! Des zones sont mises en place pour permettre à tous d'occuper la plage sans se gêner.

Etienne Lhôte, Champion de Kite-surf

Pour moi le kite est une grande sensation de liberté que je retrouve ici à Kerhillio : l'orientation de la plage par rapport aux vents, son accessibilité, ses paysages : les dunes, la nature... Et bien sur la convivialité des lieux : le Crousty crab, le Coota et ses cafés-concerts pour ne citer qu'eux.

Source : office de tourisme d'Erdeven

Grand massif dunaire et ria d'Étel : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



-  Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de très forte valeur paysagère
-  Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de forte valeur paysagère
-  Ensembles d'îlots et récifs de forte valeur paysagère
-  Paysages de golfe, anse, rade ou ria de forte valeur paysagère
-  Pointes offrant des vues dégagées, et visibles à distance depuis d'autres secteurs, de forte valeur paysagère

-  Paysages du rétro-littoral de forte valeur paysagère
-  Perception cadrée de l'horizon maritime, de forte valeur paysagère
-  Edifices visibles depuis le littoral et de très forte valeur paysagère
-  Phares et autres édifices visibles depuis le littoral et de forte valeur paysagère
-  Belvédère sur le littoral depuis le rétro-littoral

-  Ensemble urbain littoral très fréquenté
-  Ensemble urbain littoral fréquenté
-  Site naturel du littoral très reconnu et fréquenté
-  Site naturel du littoral reconnu et fréquenté
-  Port
-  Plage (site balnéaire)

-  Limite d'unité de paysage
-  Aire d'étude éloignée
-  Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LES MONUMENTS HISTORIQUES

On recense 26 monuments historiques dans les unités de paysage du grand massif dunaire de Gâvres à Plouharnel, de la ria d'Étel et les secteurs adjacents de la Plaine de Pluvigner. Si tous sont à l'écart des rivages de l'océan (au moins un kilomètre), plusieurs sont situés sur les rives de la ria d'Étel.

Il s'agit majoritairement d'ensembles mégalithiques et tumulaires, dans le prolongement de ceux situés plus l'est dans le secteur de Plouharnel et Carnac.



source : wikimedia.org

La station de sauvetage en mer d'Étel (monument historique inscrit).

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

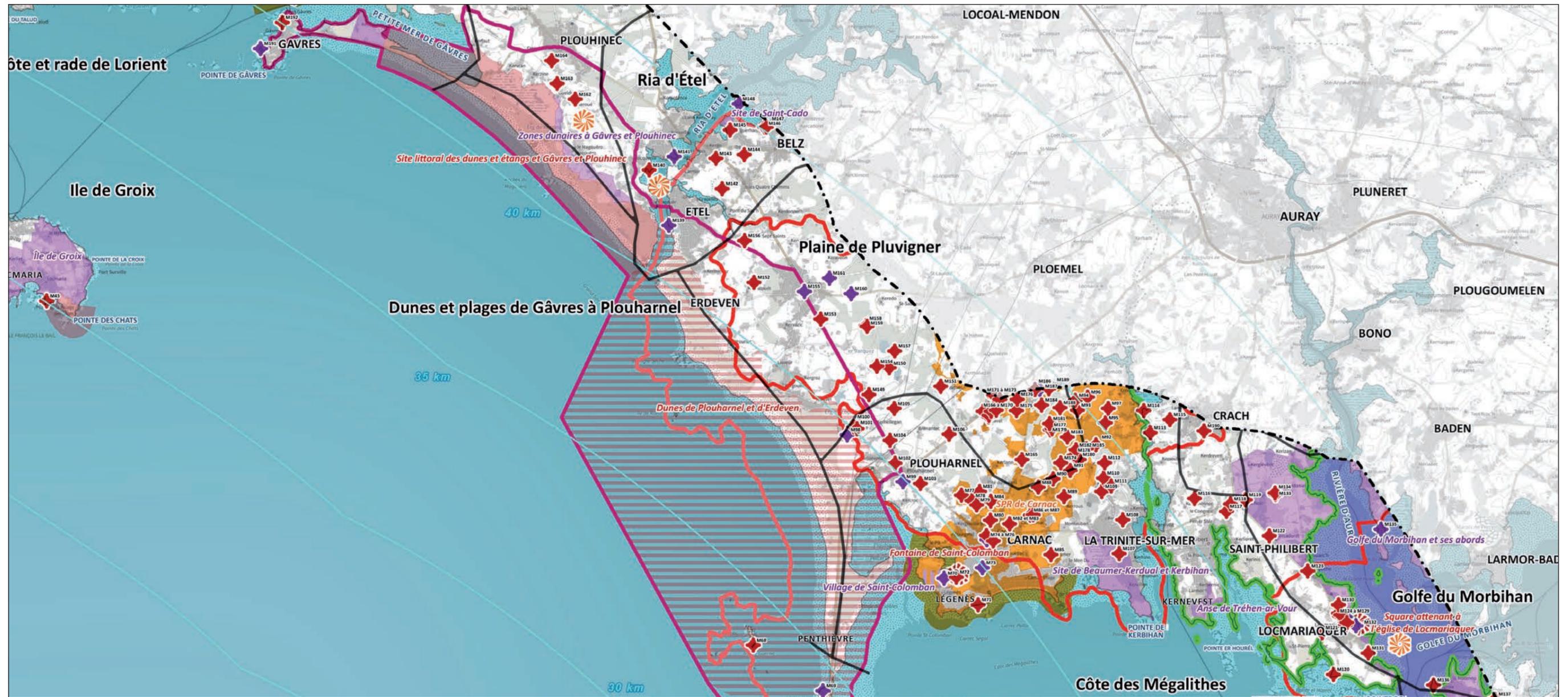
L'ensemble du littoral de l'océan est classé (Site littoral des dunes et étangs et Gâvres et Plouhinec) ou en cours de classement (Dunes de Plouharnel et d'Erdeven). Il est de surcroît englobé par le Grand Site de Gâvres Quiberon, qui bénéficie du label « Grand Site de France ».

La ria d'Étel et l'arrière dune de Plouhinec figurent pour leur part sur la liste indicative des sites majeurs restant à classer (ici une extension de périmètres de sites existants) instruite en 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Grand massif dunaire de Gâvres à Plouharnel et ria d'Étel : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Dunes de Plouharnel et d'Erdeven	en cours de classement	en cours	6900.0	en cours	Etel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon	33.2 km
Site littoral des dunes et étangs et Gâvres et Plouhinec	classé	1830112SCD01	1615.0	12/01/1983	Gâvres, Plouhinec	40.1 km
Zones dunaires à Gâvres et Plouhinec	Inscrit	1810303SIA01	152.3	03/03/1981	Gâvres, Plouhinec	41.4 km
Site de Saint-Cado (partie inscrite)	inscrit	1641126SIA01	13.0	26/11/1964	Belz	44.5 km
Site de Saint-Cado (partie classée)	classé	1360505SCA01	0.4	05/05/1936	Belz	45.2 km

Depuis 2013 et à l'initiative du Conseil départemental du Morbihan, l'association « Paysages de Mégalithes » œuvre pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des ensembles mégalithiques de Carnac, de la baie de Quiberon et du golfe du Morbihan. Elle regroupe 26 communes d'Étel à Arzon. Dans le cadre de la candidature portée par l'association, une délimitation du Bien et de sa zone tampon ont été définis en 2021 (source : lettre d'information n°5 de l'association « Paysages de Mégalithes » - septembre 2021). Ces périmètres englobent partiellement les unités de paysage du grand massif dunaire de Gâvres à Plouharnel, de la ria d'Étel et les secteurs adjacents de la Plaine de Pluvigner (pour leurs parties localisées dans l'aire d'étude). De l'embouchure de la ria d'Étel à Penthièvre, le littoral de l'océan est situé dans le périmètre proposé pour la zone tampon. Le rapport au paysage littoral est considéré comme l'un de 5 attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle des ensembles mégalithiques du Bien.

Grand massif dunaire et ria d'Étel : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

-  Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site classé ponctuel (de faible surface)
-  Site inscrit ponctuel (de faible surface)
-  Site en cours de classement
-  Classement de site à venir (création ou extension)
-  Grand Site de France

Parcs naturels régionaux

-  PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

-  Périmètre du Bien
-  Périmètre de la zone tampon

— Limite d'unité de paysage

- - - Aire d'étude éloignée

— Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

GRAND MASSIF DUNAIRE ET RIA D'ÉTEL : PRINCIPAUX ENJEUX

Grand massif dunaire de Gâvres à Plouharnel et ria d'Étel	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	littoral de l'océan	fort	x	site classé	x
		ria d'Étel	assez fort à fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	variable
	Points de vigilance	les éléments de paysage singuliers d'un littoral maritime par ailleurs très unitaire : <ul style="list-style-type: none"> • l'embouchure de la ria d'Étel ; • les îlots rocheux visibles au large de Penthièvre et des plages de Keriourec et de Kerhillio ; • les vis-à-vis avec l'île de Groix et la presqu'île de Quiberon. 	fort	x	site classé	x
		les sites particulièrement fréquentés : <ul style="list-style-type: none"> • plages de la Falaise, de Kerhillio, de Keriourec, de Kerminihy, de Kervégan et du Magouëro ; • les sites bâtis fréquentés du littoral : Penthièvre et sa plage, Etel et son port, Pont-Lorois, Saint-Cado 	fort	variable	site classé ou inscrit (partiellement)	x
Rétro-littoral	Points de vigilance	les paysages de dunes grises du grand massif dunaire	fort	x	site classé	variable
		les points de vue à distance sur l'océan, qui se présentent depuis certains coteaux du rétro-littoral (notamment au sud de Plouhinec)	assez fort à fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	variable

1.2.6 LA CÔTE ET LA RADE DE LORIENT, L'ESTUAIRE DE LA LAÏTA

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 36,4 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

La partie occidentale du littoral du Morbihan s'étire depuis la Petite mer de Gâvres et la rade de Lorient jusqu'à l'embouchure de la Laïta. C'est un secteur dont le trait de côte présente le long de l'océan un tracé sinueux et des reliefs majoritairement aplanis. S'y succèdent pointes et anses, massifs dunaires et petits escarpements rocheux, ces derniers souvent prolongés sur l'estran par des platiers granitiques. La marée basse y découvre des estrans modérément étendus. Les vis-à-vis avec l'île de Groix, bien visible car située à 5 km du continent, sont fréquents.

À l'est, le littoral est marqué par la profonde échancrure de la rade de Lorient, à l'amont de laquelle confluent les rias du Blavet et du Scorff. Les contours de la rade sont majoritairement urbanisés. Ils accueillent en rive ouest les infrastructures portuaires de Lorient. Cette urbanisation se prolonge vers l'ouest au-delà la rade, de Larmor-Plage à Lomener, où elle présente un caractère plus balnéaire.

Depuis le seuil de la rade de Lorient, la Petite mer de Gâvres s'étire vers l'est en arrière du tombolo qui la sépare de l'Atlantique. Avec ses vastes estrans et sa couronne de zones humides, elle présente des paysages plus naturels que la rade. Seul son embouchure, entre Gâvres et Port-Louis, présente un cadre plus urbain.

À l'ouest, l'estuaire de la Laïta dessine une incision plus étroite et plus encaissée, entre des coteaux agricoles et boisés que l'urbanisation n'a conquis qu'à proximité de l'embouchure de la ria.

Du Courégant (Ploemeur) à Guidel, le littoral est longé par la D152, une route fréquentée qui ouvre de nombreuses vues sur l'océan.



Le littoral de l'océan présente une alternance de plages et de faciès rocheux, aux reliefs peu marqués. Ici vers l'embouchure de la Laïta.



Ample, la rade de Lorient est encadrée par les installations portuaires et les fronts bâtis résidentiels de l'agglomération. Ici une vue depuis Port-Louis.



À l'est du seuil de la rade de Lorient, le littoral de l'océan est urbanisé de façon continue. Ici Larmor-Plage et son front de mer balnéaire.



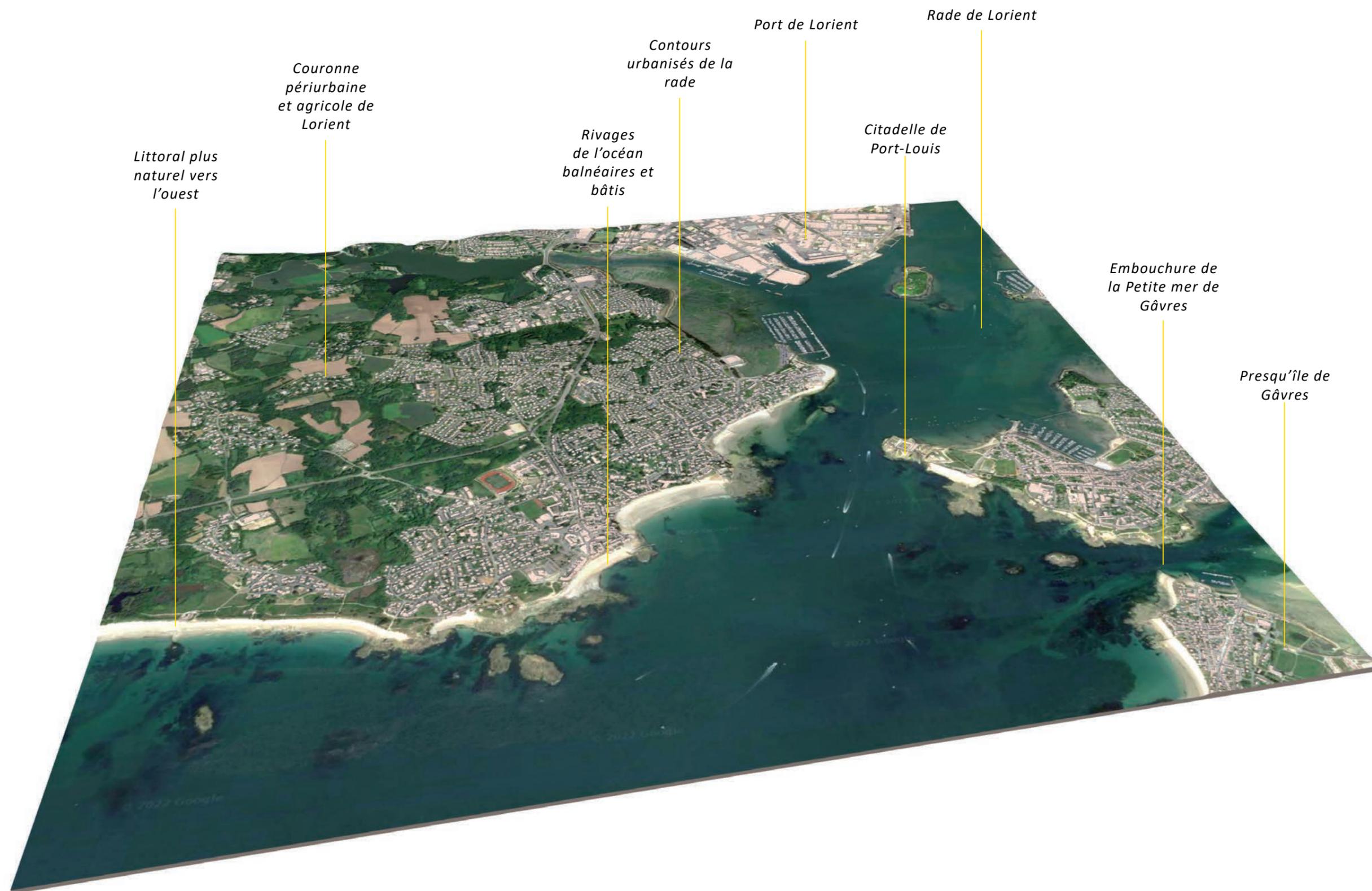
Longue lagune couronnée de zones humides, la petite mer de Gâvres présente à marée basse de très vastes estrans. Ici vue depuis Port-Louis.



Vers l'ouest, l'urbanisation se fait plus discrète, et le littoral montre une image plus naturelle. Ici vers Fort-Bloqué.



La ria de la Laïta et ses coteaux arborés, vus depuis son embouchure.



Côte et rade de Lorient : bloc-diagramme des paysages

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU RÉTRO-LITTORAL

La périphérie de l'agglomération de Lorient est caractérisée par ses paysages majoritairement boisés et fermés, séparés par de petites clairières agricoles et quelques secteurs urbanisés. Vers le nord-ouest, une fois passées les vastes carrières de kaolin (argile blanche) situées à Ploemeur et visibles depuis l'île de Groix, se présente



Campagne à dominante boisée, à l'ouest de l'agglomération de Lorient.

une campagne plus ouverte et plus vallonnée. Les vastes zones humides des étangs du Loch et de Lannéec y occupent les fonds de vallon. A l'approche de l'océan, les espaces agricoles cèdent place à des landes naturelles.



Au sud de Guidel, les fonds de vallon sont occupés par de vastes zones humides. Ici celles des étangs du Loch.

VALEURS PAYSAGÈRES

Le littoral océanique présente des paysages de valeur variable, plus forte dans les secteurs où l'urbanisation est peu prégnante, notamment de la pointe du Talud à l'embouchure de la Laïta. Dans les secteurs plus urbanisés, la qualité paysagère varie significativement selon les secteurs. C'est également le cas dans la rade de Lorient, aux horizons majoritairement construits et ponctuellement plus naturels (île Saint-Michel). Nettement plus naturels et préservés, les paysages de la ria de la Laïta et de la Petite mer de Gâvres ont une valeur forte.

Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral maritime nécessitent une vigilance particulière, notamment :

- les pointes du Talud et de Gâvres ;



Les parties restées naturelles du littoral maritime ont une forte valeur paysagère. Ici les dunes visibles au sud de Guidel-Plages.

- les nombreux édifices patrimoniaux visibles sur le littoral maritime et dans la rade de Lorient : la citadelle de Port-Louis, gardienne historique de la rade de Lorient ; les églises de Port-Louis et de Larmor-Plage ; les forts de Porh Puns (ou de Port-Puce, à Gâvres), de Kéragan (le Fort-Bloqué) et du Loch (Guidel) ; les phares de Lomenier, de Kerroc'h, des Trois Pierres et la tour de la Découverte ; la base de sous-marins de Keroman ;
- vers l'embouchure de la rade de Lorient, les vues étroitement cadrées sur l'océan et la pointe sud de l'île de Groix ;



La Laïta dans son écrin de coteaux boisés, à l'ouest de Guidel.



Vue sur l'île Saint-Michel et sur les installations portuaires de Lorient, depuis la rade.



La citadelle de Port-Louis, édifice emblématique implanté au seuil de la rade de Lorient.



La silhouette bâtie à enjeu du fort de Kéragan, visible à Fort-Bloqué.

Nécessitent également une vigilance particulière, au sud de Guidel et dans l'espace rétro-littoral :

- les marais et étangs du Loch et de Lannéec ;
- les quelques vues à distance sur l'océan offertes par certains coteaux.



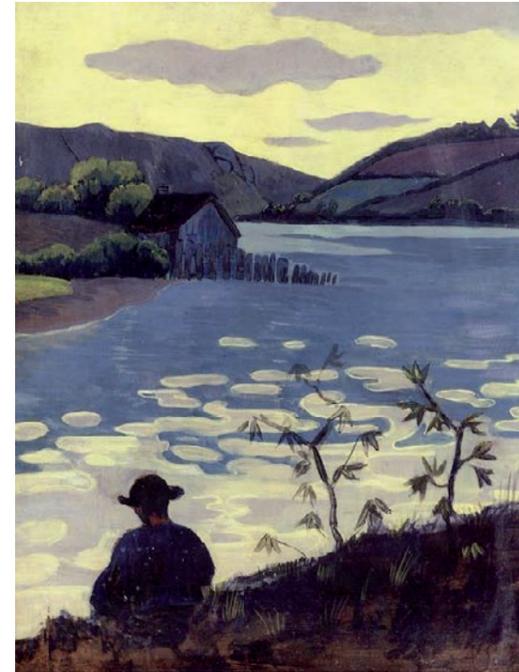
Vue sur les paysages à enjeu des marais et étangs du Loc'h, visibles en arrière du cordon dunaire, au sud de Guidel-Plages



Exemple de vue à distance sur l'océan, depuis la campagne au sud de Guidel.

LA RADE DE LORIENT ET LA LAÏTA VUE PAR LES PEINTRES

Plusieurs peintres ont représenté la rade de Lorient (Henry Moret) et la ria de la Laïta (notamment Paul Sérusier, membre de l'École de Pont-Aven).



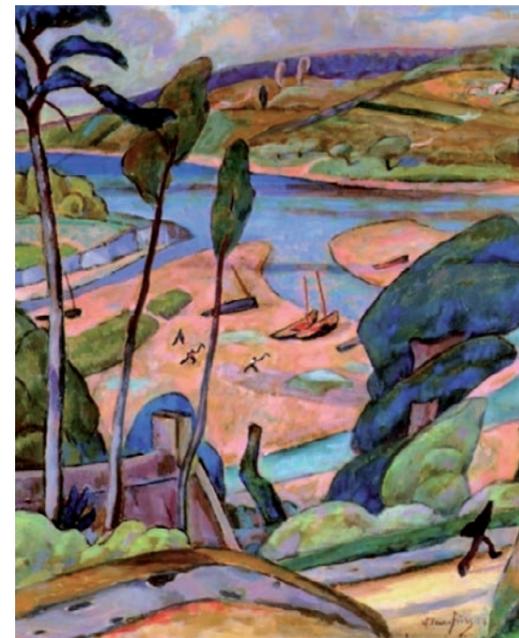
Paul Sérusier



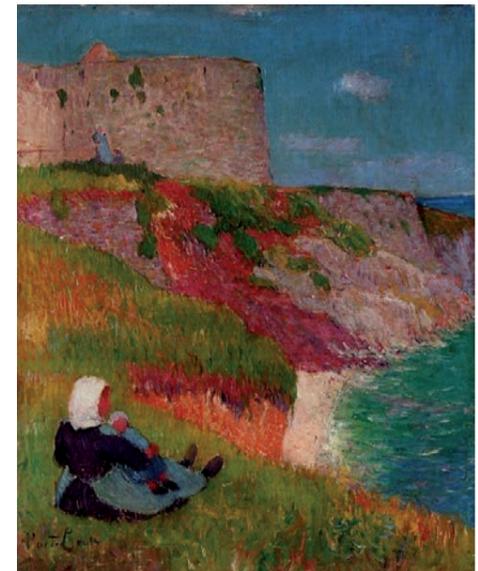
Henry Moret



Henry Moret



Adolphe-Marie Beaufrère



SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

De la rade de Lorient à l'embouchure de la Laïta, le littoral est globalement très fréquenté. Ville la plus peuplée du Morbihan, Lorient et son unité urbaine comptent plus de 114 000 habitants, pour lesquels le littoral maritime est un espace de loisir privilégié (et pour une partie d'entre eux, un espace résidentiel, et/ou associé à leur activité professionnelle).

A la population locale s'ajoutent les visiteurs de passage, dont le nombre approche les 500 000 durant le festival interceltique (source : Comité départemental du tourisme). La ville bénéficie également de la présence de la Cité de la voile, de la base sous-marine, ainsi que des liaisons régulières vers l'île de Groix.

Plusieurs sites patrimoniaux ou balnéaires, bénéficient également d'une fréquentation significative :

- Port-Louis et sa citadelle (ouverte à la visite), qui héberge des musées fréquen-

tés (près de 65 000 visiteurs en 2016 pour le musée de la Compagnie des Indes - source Comité départemental du tourisme) ;

- le fort du Loch, à mi-chemin entre Guidel Plages et le Fort Bloqué ;
- les sites résidentiels à caractère balnéaire : Guidel Plages, Fort Bloqué, le Couregant, Lomenet, Larmor-Plage et Gâvres ;

Le sentier du littoral est l'itinéraire de découverte le plus utilisé par les piétons. Deux sites à caractère naturel sont particulièrement prisés des promeneurs : la pointe du Talud (Ploemeur) et les plages de l'embouchure de la Laïta.

De Kerroc'h à Guidel Plages, la D152 est particulièrement empruntée pour les nombreuses vues qu'elle offre sur le trait de côte et sur l'océan.



Larmor-Plage est une station balnéaire reconnue, fréquentée en toute saison.



La D152, une route fréquentée qui parcourt le littoral entre Kerroc'h et Guidel Plages

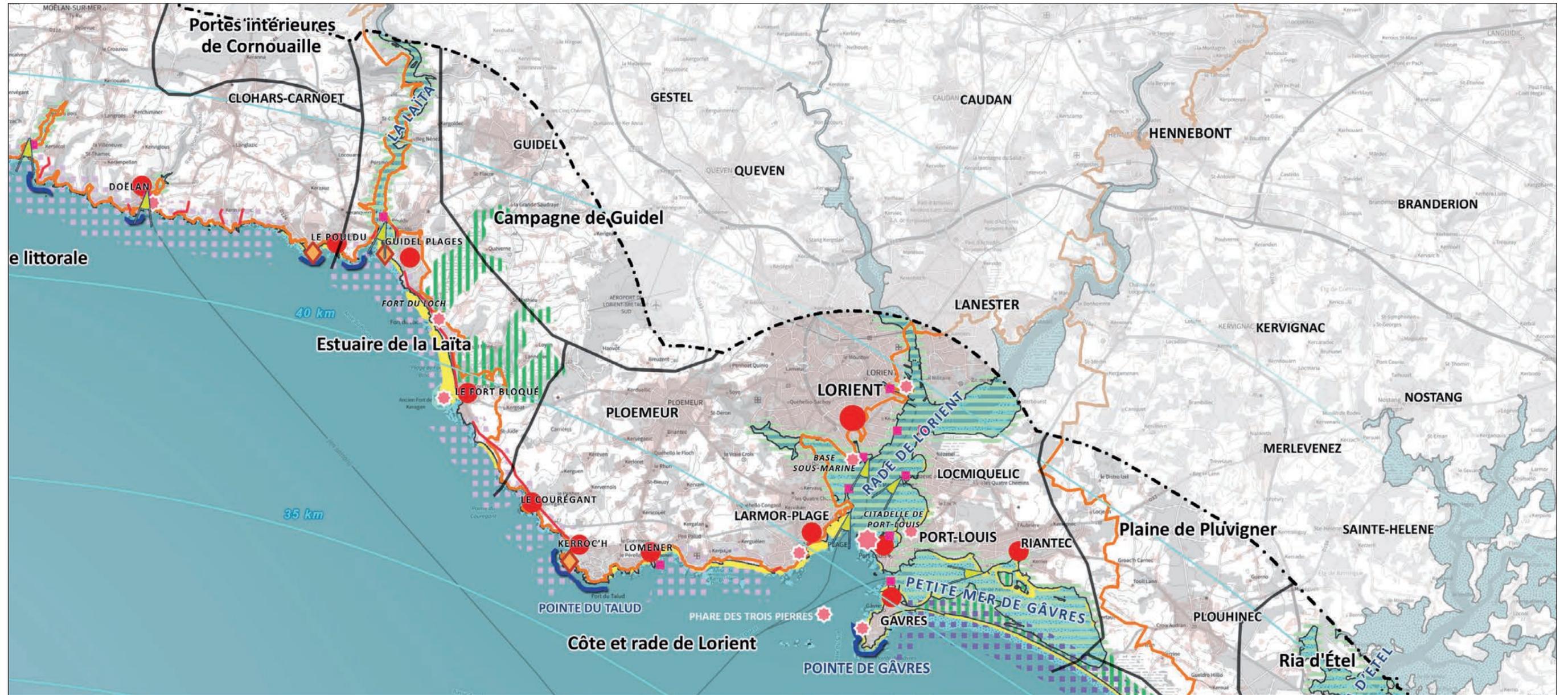


La Cité de la voile et l'ancienne base sous-marine, deux sites très visités situés sur les rives de la rade de Lorient.

The screenshot shows the 'Tourisme BRETAGNE' website. The main navigation includes 'DISCOVER OUR DESTINATIONS', 'TO SEE / TO DO', 'IDEAS', 'ACCOMMODATION', and 'GET TO KNOW BRITTANY'. The current page is for 'Port-Louis', described as 'A fabulous port'. It features a large image of the star-shaped fort and a text block that reads: 'A short and pleasant boat trip across the bay of Lorient, Port-Louis is worth a day of anyone's time. The main sight is the star-shaped fort, which now houses two fascinating museums, but there's also a nice - and busy - sandy beach. Energetic sorts can take the coastal path to Locmiquélic.' Below this, there is a section titled 'Gateway to India' with text about the Compagnie des Indes.

Source : Comité régional du tourisme de Bretagne

Côte et rade de Lorient, estuaire de la Laïta : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



	Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de très forte valeur paysagère		Paysages du rétro-littoral de forte valeur paysagère		Ensemble urbain littoral très fréquenté		Limite d'unité de paysage
	Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de forte valeur paysagère		Perception cadrée de l'horizon maritime, de forte valeur paysagère		Ensemble urbain littoral fréquenté		Aire d'étude éloignée
	Ensembles d'îlots et récifs de forte valeur paysagère		Edifices visibles depuis le littoral et de très forte valeur paysagère		Site naturel du littoral très reconnu et fréquenté		Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres
	Paysages de golfe, anse, rade ou ria de forte valeur paysagère		Phares et autres édifices visibles depuis le littoral et de forte valeur paysagère		Site naturel du littoral reconnu et fréquenté		
	Pointes offrant des vues dégagées, et visibles à distance depuis d'autres secteurs, de forte valeur paysagère		Belvédère sur le littoral depuis le rétro-littoral		Port		Plage (site balnéaire)
			Sentier du littoral (GR34 ou autre)				
			Route ouvrant des vues sur l'océan				



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LES MONUMENTS HISTORIQUES

26 monuments historiques protégés, dont 4 sont classés et 21 inscrits, sont recensés depuis la rade de Lorient jusqu'à l'embouchure de la Laïta. Il s'agit d'édifices religieux, militaires ou civils.

Certains de ces édifices sont situés aux abords du littoral maritime :

- à Guidel, le fort du Loch ;
- à Larmor-Plage, l'église et la fontaine Notre-Dame ;
- à Gâvres, le fort de Port-Puce (ou Porh Puns) et un dolmen ;
- à Port-Louis, la citadelle, les remparts de la ville et d'autres édifices militaires.



La citadelle de Port-Louis (monument historique classé).



Le fort du Loch (monument historique inscrit), à Guidel.

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

Les paysages de la côte et de la rade de Lorient, et de l'estuaire de la Laïta, sont protégés par une série de périmètres réglementaires :

- 7 sites classés et inscrits, majoritairement peu étendus. À l'est, la presqu'île de Gâvres et son tombolo, partiellement situés en site classé ou inscrit, sont totalement englobés par le Grand Site de Gâvres Quiberon, qui bénéficie du label « Grand Site de France ».
- Deux sites patrimoniaux remarquables, à Port-Louis et sur la rive ouest de la Laïta (site patrimonial remarquable de Clohars-Carnoët).

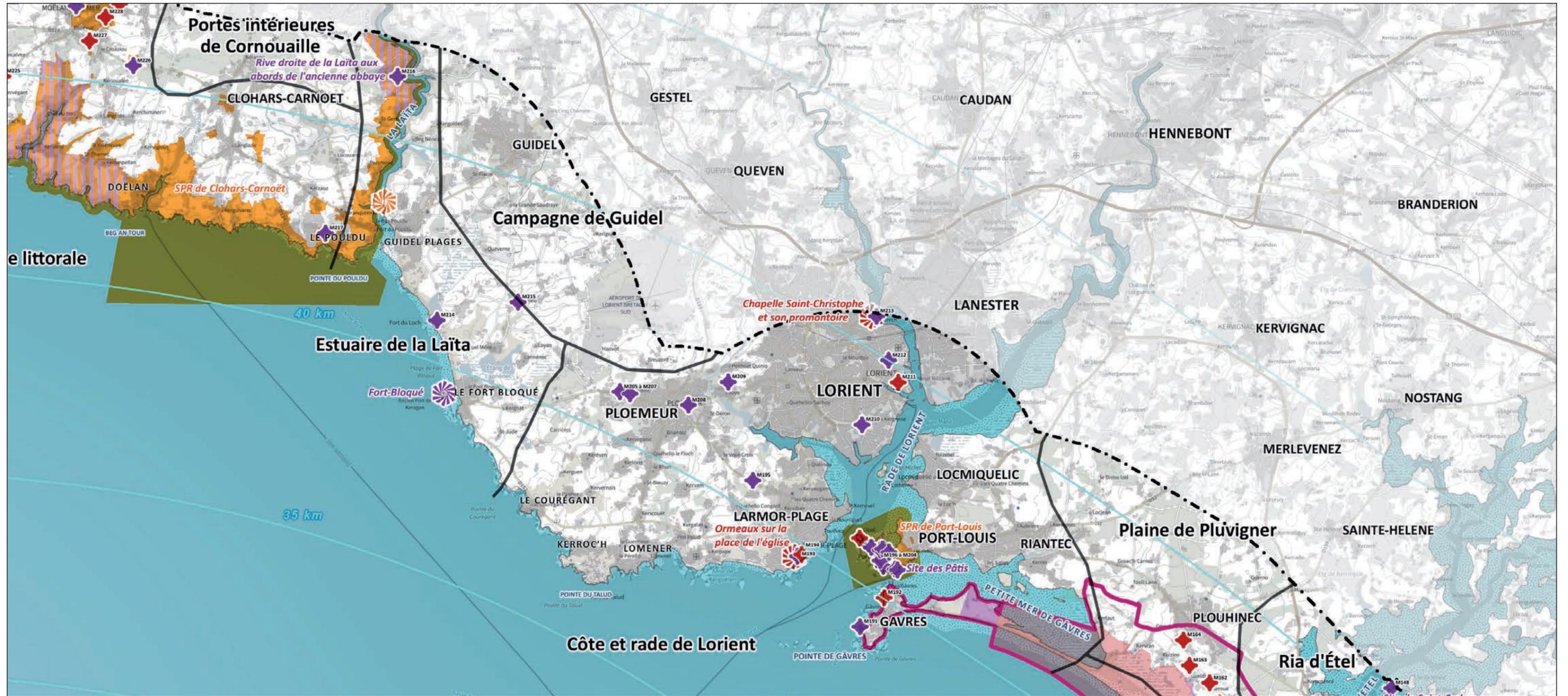
La ria de la Laïta figure sur la liste indicative des sites majeurs restant à classer instruite en 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Côte et rade de Lorient, vallée de la Laïta : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Fort-Bloqué	inscrit	1330819SIA02	0.3	19/08/1933	Plœmeur	39.3 km
Ormeaux (quatre sur la place de l'église)	classé	1330505SCA01	0.0	05/05/1933	Larmor-Plage	39.7 km
Site littoral des dunes et étangs et Gâvres et Plouhinec	classé	1830112SCD01	1615.0	12/01/1983	Gâvres, Plouhinec	40.1 km
Site des Pâtis	inscrit	1420923SIA03	12.0	23/09/1942	Port-Louis	40.6 km
Zones dunaires à Gâvres et Plouhinec	Inscrit	1810303SIA01	152.3	03/03/1981	Gâvres, Plouhinec	41.4 km
Rive droite de la rivière la Laïta aux abords de l'ancienne abbaye	inscrit	1640702SIA01	117.0	02/07/1964	Clohars-Carnoët	45.7 km
Chapelle Saint-Christophe et son promontoire	classé	1311021SCA05	0.2	21/10/1931	Lorient	45.8 km



Port-Louis et sa citadelle, dans le périmètre du site patrimonial remarquable.

Côte et rade de Lorient, estuaire de la Laïta : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

-  Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

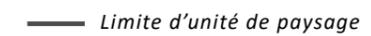
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site classé ponctuel (de faible surface)
-  Site inscrit ponctuel (de faible surface)
-  Site en cours de classement
-  Classement de site à venir (création ou extension)
-  Grand Site de France

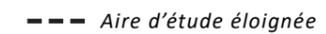
Parcs naturels régionaux

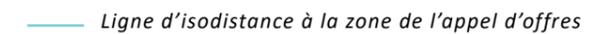
-  PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

-  Périètre du Bien
-  Périètre de la zone tampon

 Limite d'unité de paysage

 Aire d'étude éloignée

 Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNP NR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

CÔTE ET RADE DE LORIENT, ESTUAIRE DE LA LAÏTA : PRINCIPAUX ENJEUX

Côte et rade de Lorient, vallée de la Laïta	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	parties peu ou pas urbanisées du littoral de l'océan	assez fort à fort	x	localement	x
		parties urbanisées du littoral de l'océan	moyen à assez fort	variable	ponctuellement	x
		rade de Lorient	moyen à assez fort	variable	site patrimonial remarquable (localement)	variable
		ria de la Laïta et Petite Mer de Gâvres	fort	x	site classé ou inscrit, site patrimonial remarquable (partiellement)	variable
	Points de vigilance	les pointes du Talud et de Gâvres	fort	x		x
		les édifices patrimoniaux dont la silhouette est particulièrement remarquable dans les paysages du trait de côte : la citadelle de Port-Louis, les églises de Port-Louis et de Larmor-Plage ; les forts de Porh Puns (Gâvres), de Kéragan (le Fort-Bloqué) et du Loch (Guidel) ; les phares de Lomener, de Ker-roc'h, des Trois Pierres et la tour de la Découverte ; la base de sous-marins de Keroman	fort	x	monuments historiques (partiellement)	x
		les sites résidentiels, balnéaires ou portuaires fréquentés : Guidel Plages, le Fort Bloqué, Courégant, Kerro'ch, Lomener, Larmor-Plage et Gâvres ; la gare maritime et le port de plaisance de Lorient	fort	variable		x
		le sentier du littoral	assez fort à fort	variable		x
		la portion de la D152 qui ouvre des vues sur le trait de côte et l'océan, du Courégant à Guidel Plages	assez fort à fort	variable		x
Rétro-littoral	Points de vigilance	les zones humides des étangs du Loch et de Lannédec	assez fort	x		variable
		les vues à distance sur l'océan qu'offrent certains coteaux du rétro-littoral, au sud de Guidel	assez fort	x		variable

1.2.7 LA CORNOUAILLE LITTORALE

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 41,6 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

Le littoral de la Cornouaille littorale présente un littoral au tracé relativement sinueux, où alternent de petites pointes saillantes et des anses peu profondes, positionnées au débouché de vallons. Les rias de l'Aven et du Belon y dessinent deux échancrures nettement plus marquées, qui convergent vers leur embouchure commune, au sud de Pont-Aven. Plus à l'est sont visibles les rias plus modestes des rivières de Brigneau, de Merrien et de Doëlan.

Les reliefs côtiers sont fréquemment abrupts le long de l'océan, avec de courtes falaises dominées par de longs versants agricoles inclinés, et parfois couverts de landes (notamment au sud de Moëlan-sur-Mer). À l'ouest de la pointe de Raguénez, le littoral s'aplanit et devient plus linéaire, avec des plages plus nombreuses et plus étendues, notamment au nord-ouest de la pointe de Trévignon. À l'est, entre le Pouldu et Kerfany-les-Pins, les plages sont plus étroites et nettement plus rares. À marée basse, les estrans sont généralement peu étendus.

Quelques petites îles sont visibles à proximité de la côte : à Moëlan-sur-Mer, l'île Percée ; à Névez l'île Raguénez et l'île Verte. À plus grande distance sont également visibles l'île de Groix (particulièrement depuis le secteur du Pouldu) et les îles de Glénan (notamment depuis Raguénez et la pointe de Trévignon).

C'est un littoral aux paysages majoritairement naturels et agricoles, où l'urbanisation n'est présente que par endroits :

- à l'est autour de l'embouchure des rias (le Pouldu, Doëlan, Brigneau, Kerfany-les-Pins et Port-Manec'h) ;
- à l'ouest de façon encore intermittente mais un peu plus prégnante, de Port-Manec'h à la pointe de Trévignon.

De petites routes en impasse donnent accès au littoral. À l'ouest, la D1 longe la côte entre Raguénez et la pointe de Trévignon.



La majeure partie de la façade maritime de la Cornouaille littorale présente de courtes falaises rocheuses. Ici au sud de Kerfany-les-Pins.



Petites pointes rocheuses et anses, parfois sableuses, alternent le long du trait de côte. Ici à l'ouest du Pouldu.



Dans la partie ouest de l'unité de paysage, les plages sont à la fois plus vastes et plus nombreuses. Ici à Raguénez.



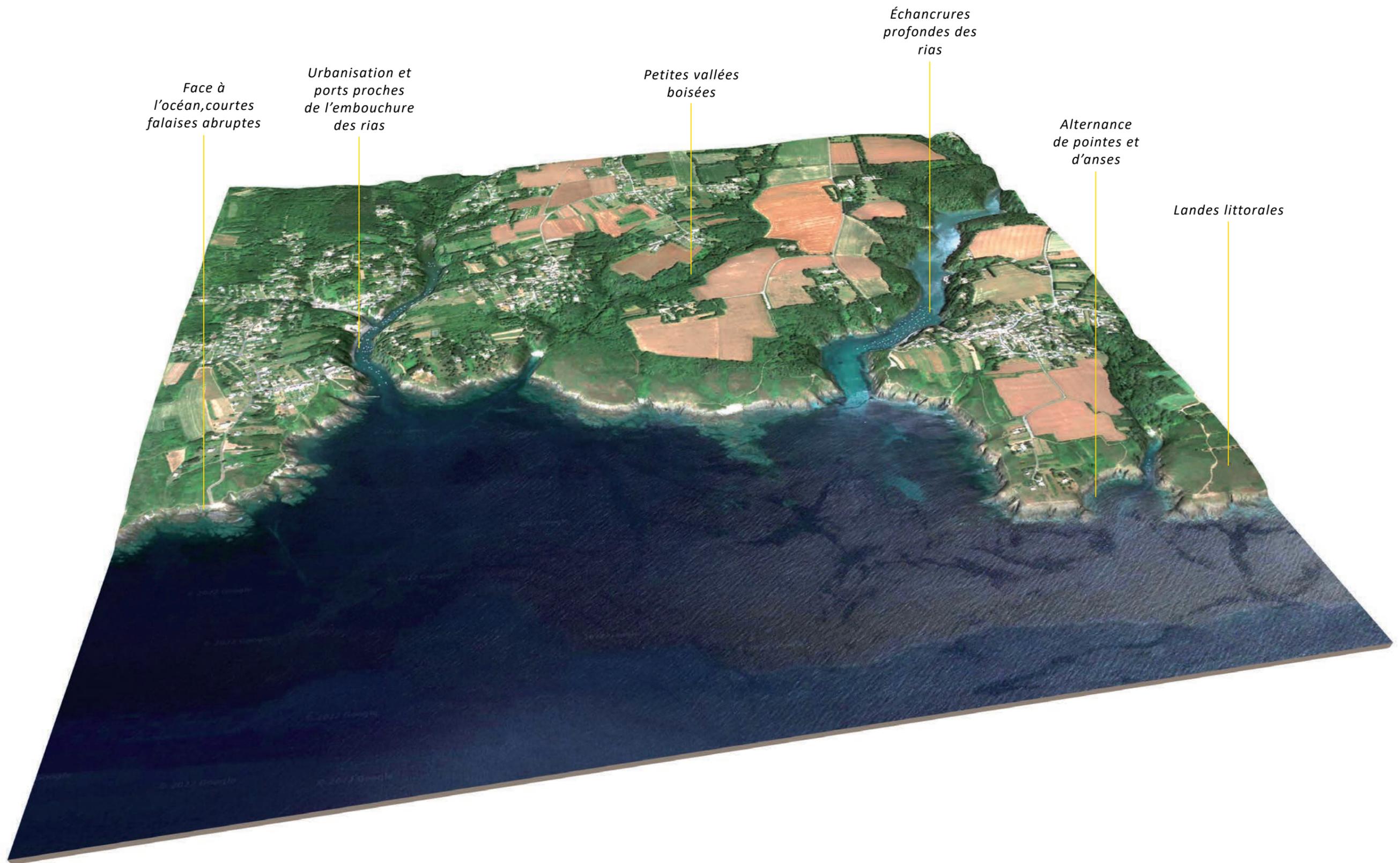
Généralement discrète, l'urbanisation littorale se fait plus présente entre Raguénez et la pointe de Trévignon. Ici une vue depuis l'ouest sur le secteur de Raguénez.



Vis-à-vis avec l'île de Groix vue depuis le secteur du Pouldu.



La ria de l'Aven et ses coteaux boisés, à proximité de son embouchure.



Cornouaille littorale : bloc-diagramme des paysages (secteur oriental)

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU RÉTRO-LITTORAL

Le rétro-littoral de la Cornouaille littorale à l'aspect d'un plateau d'une quarantaine de mètres d'altitude. Ce plateau est profondément entaillé par les rias (notamment celles de l'Aven et du Belon), et plus discrètement ondulé par de petites vallées. Les paysages agricoles ont ici conservé des réseaux de haies denses et continus, et la profondeur des vues est généralement faible. On traverse ou longe de nombreux boisements, à la fois sur le plateau et dans les vallées.



Le caractère bocager des espaces agricoles limite la profondeur des vues dans l'espace rétro-littoral. Ici au sud-est de Clohars-Carnoët.



Ambiance forestière et intimiste, au sud de Névez.

Toutefois et à l'approche du trait de côte, des vues à distance sur l'océan se présentent par endroit, à la faveur de certains coteaux orientés vers le sud.

Confronté à l'obstacle des grandes rias, la D783 (axe routier principal dans la direction est-ouest) dessert les bourgs principaux situés à l'écart de l'océan.



Vue à distance sur l'océan, au sud de Moëlan-sur-Mer.

VALEURS PAYSAGÈRES

La valeur paysagère est forte :

- sur la majorité du trait de côte océanique de la Cornouaille littorale, avec des paysages préservés et valorisés par leurs falaises rocheuses, leurs plages et leurs landes ;
- dans l'espace des rias de l'Aven, du Belon, de Brigneau, de Merrien et de Doëlan, dont les paysages marient ambiances maritimes et terrestres, et se révèlent particulièrement changeants au gré des va-et-vient des marées.

La qualité des paysages est plus variable dans les secteurs plus urbanisés visibles de Trévignon à Raguénez, et aux environs du Pouldu.

Certains des éléments qui participent à la valeur paysagère du littoral maritime nécessitent une vigilance particulière, notamment :

- les pointes de Trévignon, de Ker Jean, de Raguénez, de Kerhermen, de Beg Moc'h, de Beg an Tour et du Pouldu ;
- les embouchures des rias et leur petits ports, notamment pour les vues étroitement cadrées sur l'océan qui s'y présentent ;
- les silhouettes de l'île Percée, de l'île Raguénez et de l'île Verte ;
- les vis-à-vis avec l'île de Groix et les îles de Glénan ;
- les édifices patrimoniaux visibles sur le littoral : phares de Doëlan et de Port-Manec'h, « villa-château » de la pointe de Trévignon.

En retrait du trait de côte, les points de vue à distance sur l'océan, qui se présentent depuis certains coteaux, représentent également un enjeu.



Sur la grande majorité du trait de côte océanique de la Cornouaille littorale, la valeur paysagère est forte. Ici à Port-Manec'h.



Vue cadrée remarquable sur l'océan à l'embouchure de la ria de Doëlan, où se niche le port.



La pointe de Trévignon et sa « villa-château », l'une des silhouettes à enjeu des paysages de la Cornouaille littorale. A gauche à l'horizon, les îles de Glénan.



Les rias et leurs contours boisés composent des paysages de valeur. Ici la ria du Belon, au nord-ouest de Moëlan-sur-Mer.

En retrait du trait de côte, les points de vue à distance sur l'océan, qui se présentent depuis certains versants, représentent également un enjeu.



Le rétro-littoral offre par endroit des vues à distance sur l'océan, généralement à distance modérée de la côte. Ici face à l'île Raguénez.

LA CORNOUAILLE LITTORALE VUE PAR LES PEINTRES

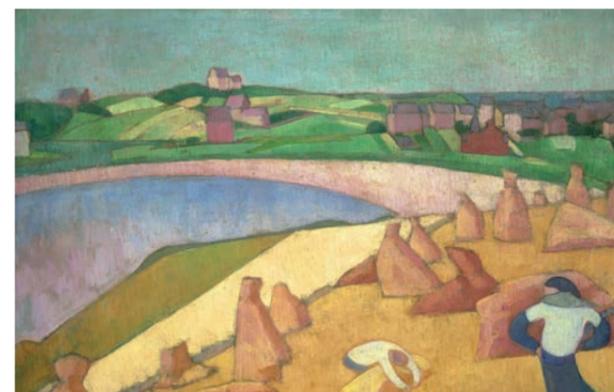
Les paysages maritimes et des rias de la Cornouaille littorale ont été abondamment représentés par les peintres, particulièrement ceux de l'école de Pont-Aven (la ville est située à 5 km de l'océan) : Paul Gauguin, Émile Bernard, Paul Sérusier, Henry Moret, Maxime Maufra, Adolphe-Marie Beaufrère, Charles Filiger et d'autres. Le secteur du Pouldu est l'un des sites les plus présents dans cette riche production.



Paul Gauguin



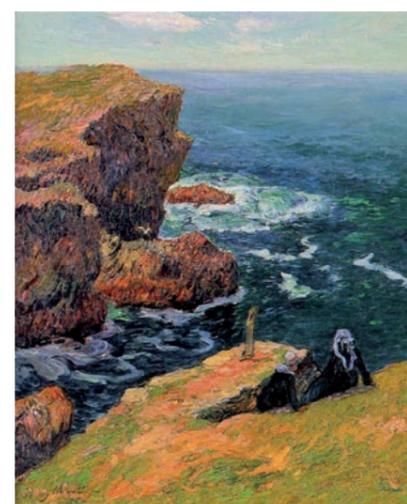
Paul Gauguin



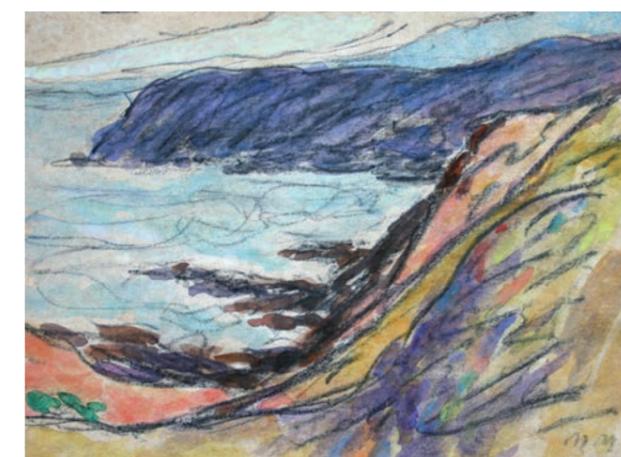
Émile Bernard



Charles Filiger



Henry Moret



Maxime Maufra

SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

La fréquentation du trait de côte maritime de la Cornouaille est globalement plus modérée que celle du littoral du Morbihan, mais elle reste significative.

Les ports et petites stations balnéaires du secteur concentrent une partie de cette fréquentation, notamment Trévignon, Raguénez, Port-Manec'h, Kerfany-les-Pins, Doëlan et le Pouldu.

Le littoral est également apprécié pour ses plages, particulièrement celles du littoral de Névez et du Pouldu. Certaines pointes naturelles sont très fréquentées : celles de Trévignon et de Raguénez, ainsi que les pointes du Pouldu.

Les rias sont plus volontiers fréquentées à proximité de leur embouchure sur l'océan, notamment à hauteur des ports.

Le sentier du littoral est l'itinéraire de découverte utilisé par les piétons pour la découverte du littoral maritime et des rivages des rias.

Certaines routes sont empruntées pour les vues sur l'océan qui s'y présentent. C'est le cas de la D1, de Raguénez à Trévignon, ainsi que de nombreuses routes en impasse qui desservent la côte, et qui grâce aux reliefs côtiers offrent souvent des vues avant d'atteindre le bord de mer.



La plage de Port-Manec'h au mois d'octobre.

Source : Office de Tourisme Quimperlé Terre Océane

La magie des rias

Entre terre, mer et rivière, la côte sud du Finistère dévoile son côté le plus intime, le plus sauvage... Ces paysages uniques évoluent au rythme des marées et des changements de lumière. La découverte de ces ports confidentiels et de leurs environs saura faire de votre séjour un instant inoubliable !

Doëlan	Le Pouldu et la Laita	Rosbras et l'Aven	Brigneau	Le Bélon	Merrien
Logé dans une ria étroite et profonde, le port en galet par deux places, un vert et un rouge, que vous n'aurez aucun mal à repérer. Au pied de ces vigies, les petits bateaux de pêche et de plaisance, plus pimpants les uns que les autres, mouillent paisiblement à l'abri de la houle du grand large. Fascinant spectacle que de voir les bateaux de pêche artisanale rentrer le soir et déverser sur les quais poissons, langoustines et crustacés resplendissants de fraîcheur, que l'on vend à la halle aux poissons.	À l'extrême sud-est du territoire, une ambiance familiale baigne ce petit port. À proximité des plages et des criques, on y admire à marée basse les bancs de sable qui se dessinent. Simé à l'embouchure de la Laita, il suffit de 5 minutes en bateau pour s'offrir une escapade dans le Morbihan.	Avant de profiter des quais colorés de cet ancien port de pêche, on emprunte une adorable route bordée de charmantes chaumières, sur mise en bouche pour apprécier cette ambiance de petit port. Empruntez le sentier côtier jusqu'à l'arsenal de Goulvez Pico. Gaignon venait, dit-on, s'y baigner na ?	À l'entrée de l'océan, jouant de la marée, le port de Brigneau vous offre une palette de couleurs vert-bleu (le glaz breton). Les murs de pierre de l'ancienne conserverie de poissons de Malochappe dominent ce charmant petit port, longtemps associé à la pêche à la sardine.	Levés au cœur du Bélon, les deux ports se font face. C'est sur la rive droite que l'écroûle de la rive plate - la Bélon - est chouchoutée par les ostréiculteurs qui veillent sur sa manutention profitant de ce mélange d'eau salée et d'eau douce. Sur la rive gauche, les amateurs de poissons pourront en acheter en direct auprès des pêcheurs à la halle ! De l'un ou l'autre côté de la rive, on s'émerveille de la beauté des lieux qui évolue tout au long de la journée...	Le port de Merrien apparaît soudain, bien à l'abri derrière une pointe de lande et de bois depuis la rive droite. Il dévoile ainsi son côté calme et reposant avec ses bateaux qui tangent docilement sur l'onde plane. Pas à pas, vous découvrirez toute l'activité ostréicole liée à l'histoire de Merrien.

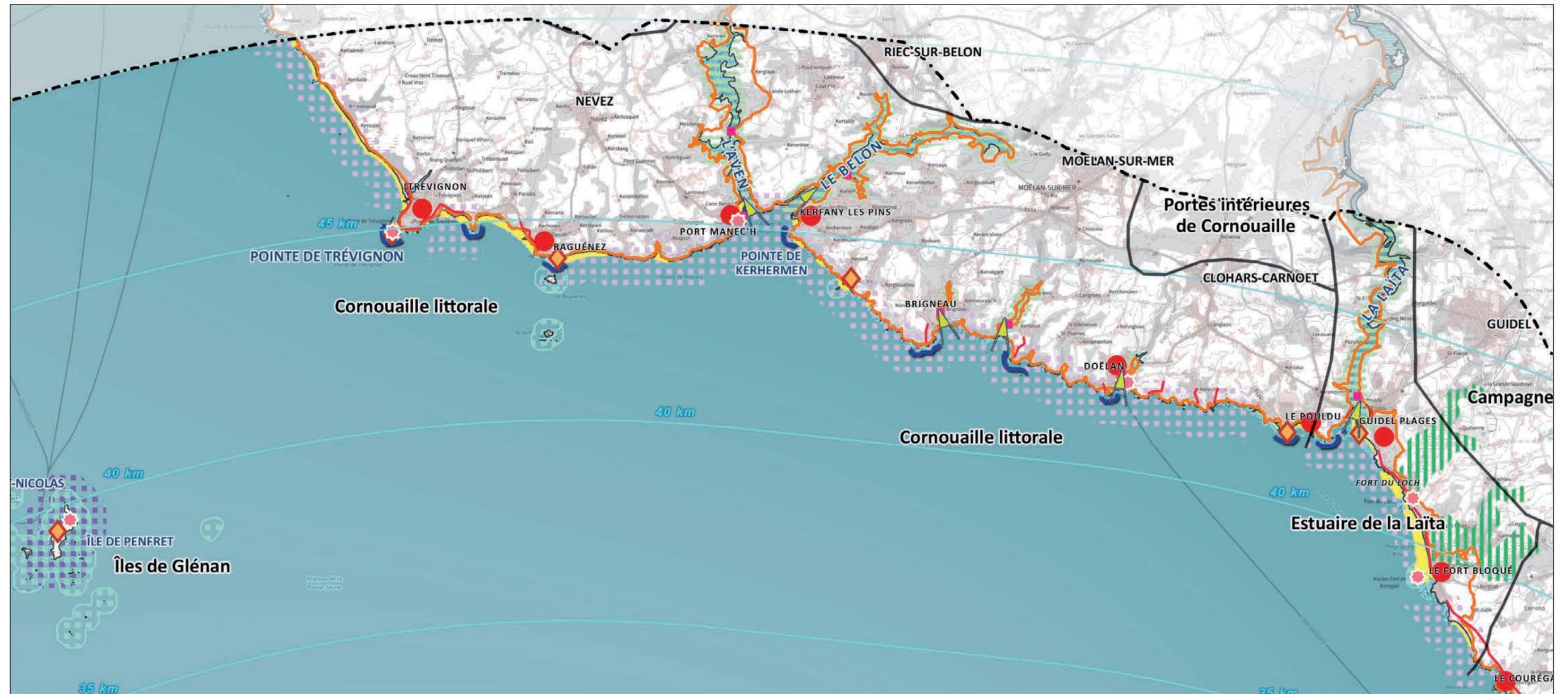


Les petits ports de la Cornouaille littorale, implantés dans les rias, sont visités pour leur cadre préservé et leur authenticité. Ici Doëlan.



La D1, une route fréquentée, notamment pour ses vues sur l'océan. Ici à Trévignon.

Cornouaille littorale : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



 Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de très forte valeur paysagère

 Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de forte valeur paysagère

 Ensembles d'îlots et récifs de forte valeur paysagère

 Paysages de golfe, anse, rade ou ria de forte valeur paysagère

 Pointes offrant des vues dégagées, et visibles à distance depuis d'autres secteurs, de forte valeur paysagère

 Paysages du rétro-littoral de forte valeur paysagère

 Perception cadrée de l'horizon maritime, de forte valeur paysagère

 Edifices visibles depuis le littoral et de très forte valeur paysagère

 Phares et autres édifices visibles depuis le littoral et de forte valeur paysagère

 Belvédère sur le littoral depuis le rétro-littoral

 Sentier du littoral (GR34 ou autre)

 Route ouvrant des vues sur l'océan

 Ensemble urbain littoral très fréquenté

 Ensemble urbain littoral fréquenté

 Site naturel du littoral très reconnu et fréquenté

 Site naturel du littoral reconnu et fréquenté

 Port  Plage (site balnéaire)

 Limite d'unité de paysage

 Aire d'étude éloignée

 Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

LES MONUMENTS HISTORIQUES

La Cornouaille littorale comprend 24 monuments historiques protégés, dont 8 sont classés et 16 inscrits. Beaucoup sont des édifices protohistoriques (mégolithes ou autres). Quatre sont situés sur le littoral maritime ou à ses proches abords :

- le retranchement protohistorique de l'île de Raguénez (Névez ; monument historique inscrit) ;
- les dolmens de Kerascoët (Névez ; monument historique inscrit) ;
- les chapelles Saint-Nicolas (Port-Manec'h) et Saint-Maudet (le Pouldu), monuments historiques inscrits.



L'île Raguénez, site d'un retranchement protohistorique (monument historique inscrit).



La chapelle Saint-Nicolas (monument historique inscrit), à Port-Manec'h.

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

Deux secteurs de la Cornouaille littorale situés le long de son trait de côte sont protégés au titre de la loi de 1930 :

- le site classé « Dunes et étangs littoraux », situé à l'ouest de la pointe de Trévignon
- le vaste site inscrit « Rives de l'Aven et du Belon et littoral entre les rivières de Brigneau et de Merrien », qui protège le littoral de Moëlan-sur-Mer et de Riec-sur-Belon, et partiellement celui de Névez (vers Port-Manec'h) ;

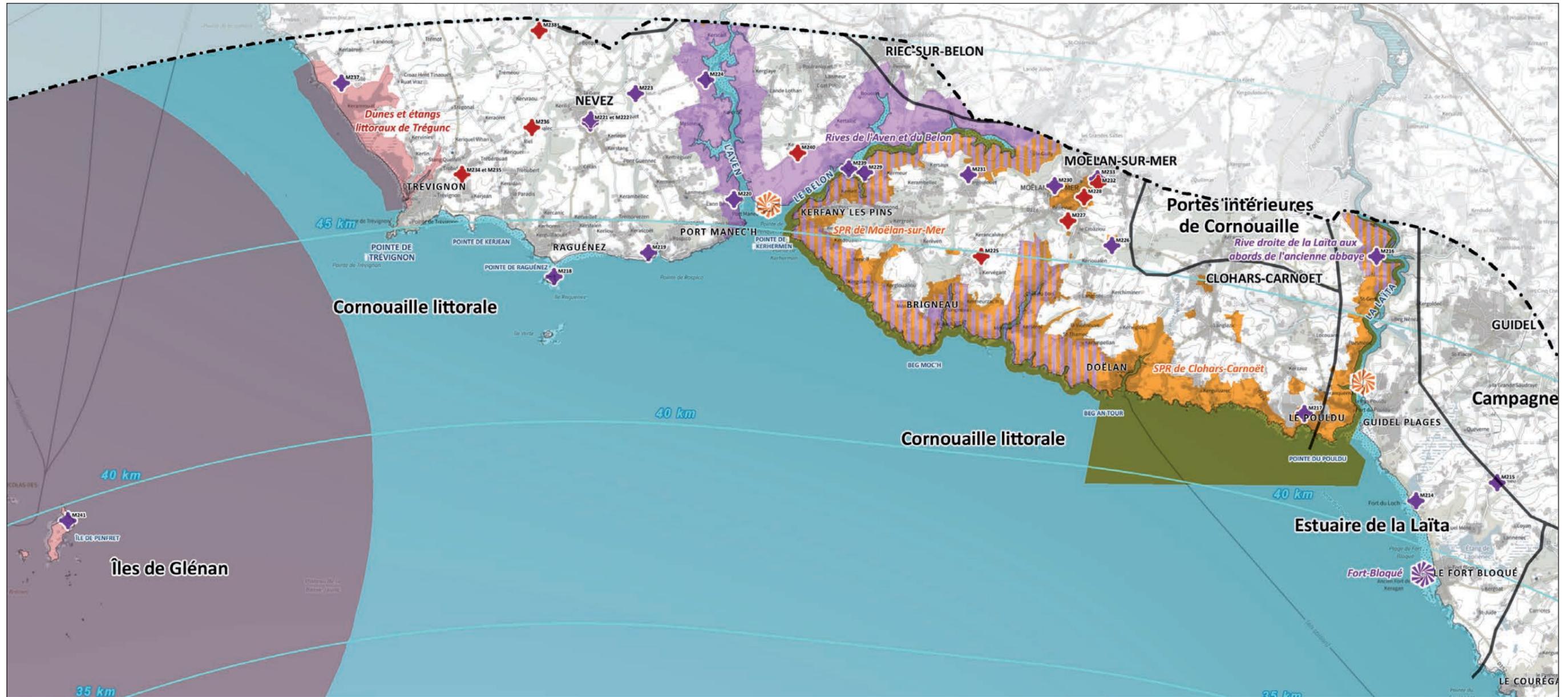
Cornouaille littorale : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Rives de l'Aven et du Belon et littoral entre les rivières de Brigneau et de Merrien	inscrit	1760108SIA07	2557.0	08/01/1976	Clohars-Carnoët	41.9 km
Dunes et étangs littoraux de Trégunc	classé	1830118SCD01	489.0	18/01/1983	Trégunc	45.5 km

Les rias de l'Aven et du Belon figurent sur la liste indicative des sites majeurs restant à classer instruite en 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

On recense également deux sites patrimoniaux remarquables dans le secteur :

- Le site patrimonial remarquable de Moëlan-sur-Mer, qui protège sur cette commune le littoral maritime et celui de la ria du Belon (également en site inscrit).
- Le site patrimonial remarquable de Clohars-Carnoët, qui englobet le littoral maritime et s'étend à l'est jusqu'à la Laïta.

Cornouaille littorale : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

-  Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

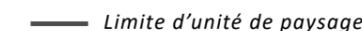
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site classé ponctuel (de faible surface)
-  Site inscrit ponctuel (de faible surface)
-  Site en cours de classement
-  Classement de site à venir (création ou extension)
-  Grand Site de France

Parcs naturels régionaux

-  PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

-  Périmètre du Bien
-  Périmètre de la zone tampon

-  Limite d'unité de paysage
-  Aire d'étude éloignée
-  Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographie : IGN Bd Topo, Plan IGN

La Cornouaille littorale	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
Littoral et domaine maritime	Grands secteurs du littoral	parties peu ou pas urbanisées du littoral de l'océan	fort	x	site classé ou inscrit, site patrimonial remarquable (partiellement)	variable
		parties urbanisées du littoral de l'océan (de Trévignon à Raguénez et aux environs du Pouldu)	moyen à assez fort	variable	site patrimonial remarquable (partiellement)	x
		rias de l'Aven, du Belon, de Brigneau, de Merrien et de Doëlan	fort	x	site inscrit et/ou site patrimonial remarquable	variable
	Points de vigilance	les paysages naturels particulièrement remarquables du littoral : • les pointes de Trévignon, de Ker Jean, de Raguénez, de Port-Manec'h, de Kerhermen, de Beg Moc'h, de Beg an Tour et du Pouldu ; • les silhouettes de l'île Percée, de l'île Raguénez et de l'île Verte ;	fort	x	site classé ou inscrit, site patrimonial remarquable (partiellement)	x
		les vues étroitement cadrées sur l'océan, à l'embouchure des rias de l'Aven, du Belon, de Brigneau, de Merrien et de Doëlan	fort	x		depuis les plages et les ports
		les sites urbanisés fréquentés, portuaires et/ou balnéaires, du littoral : Trévignon, Raguénez, Port-Manec'h, Kerfany-les-Pins, Doëlan et le Pouldu ; les plages	fort	partiellement		x
		les édifices patrimoniaux dont la silhouette est particulièrement remarquable dans les paysages du trait de côte : phares de Doëlan et de Port-Manec'h ; « villa-château » de la pointe de Trévignon ;	fort	x		x
		les paysages représentés par les peintres de l'école de Pont-Aven, notamment aux environs du Pouldu.	fort	x		x
		le sentier du littoral	assez fort à fort	variable		x
		les routes fréquentées offrant des vues sur le trait de côte et l'océan (D1 aux environs de la pointe de Trévignon, D124 au Pouldu)	assez fort	variable		x
Rétro-littoral	Points de vigilance	secteurs du rétro-littoral offrant des vues ponctuelles et à distance sur l'océan	assez fort	x	variable	variable

1.2.8 LES ÎLES DE GLÉANAN

DISTANCE À LA ZONE DE L'APPEL D'OFFRES (AU PLUS PROCHE) : 38,7 KM

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Les îles de Glénan forment un archipel localisé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la pointe de Trévi-gnon. Elles sont à la fois nombreuses et de taille modeste (42 Ha pour la plus étendue, l'île du Loc'h). Ce sont des îles « à fleur d'eau » dont l'altitude dépasse rarement 10 m. Leur apparence dénudée tient à la rareté des arbres sur l'archipel.

Si les constructions humaines y sont également peu nombreuses, certaines silhouettes bâties constituent des repères importants dans l'archipel, notamment les phares de Penfret et de l'île aux Moutons, ainsi que Fort Cigogne. Ces édifices sont visibles y compris depuis le continent, avec lequel l'archipel est en vis-à-vis assez lointain.

L'archipel est également caractérisé par ses hauts fonds sableux et la clarté de ses eaux. Plages et grèves rocheuses alternent sur le pourtour des îles. Un tombolo de sable relie les îles Saint-Nicolas et de Bananec.



source : Wikipédia

Environnée de nombreux îlots et reconnaissable à son phare, l'île aux Moutons se tient à l'écart du reste de l'archipel, au nord-ouest.



Les îles de Glénan, le phare Penfret et Fort Cigogne, vus depuis le continent dans le secteur de Raguénez.



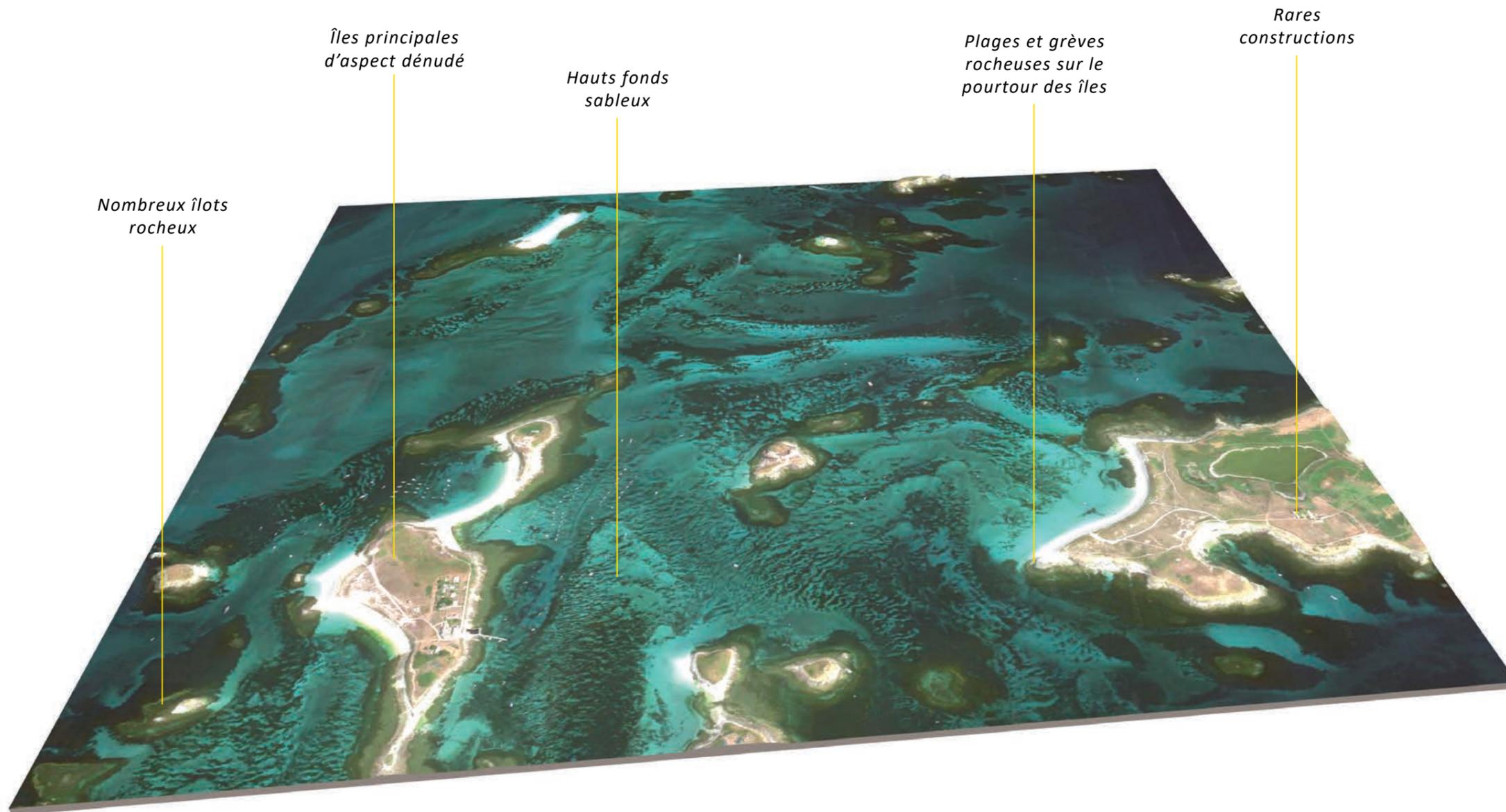
source : Wikipédia

D'apparence dénudée, les îles de Glénan présentent des paysages naturels préservés. Ici l'île du Loc'h et son étang d'eau saumâtre.



De nombreux îlots rocheux ponctuent les alentours des îles principales. A l'horizon, le littoral continental.

source : Wikipédia



Îles de Glénan : bloc-diagramme des paysages

VALEURS PAYSAGÈRES

L'archipel de Glénan est un complexe îlien dont la personnalité diffère de celle des autres îles bretonnes. C'est un dédale d'îles, d'îlots et d'eaux limpides, où l'occupation humaine se limite à quelques sentiers et bâtisses, deux phares et un petit fort. Cette singularité fonde la valeur, forte, des paysages de l'archipel.

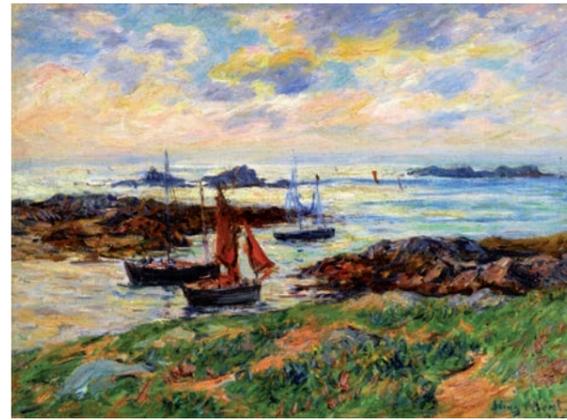
Les édifices les plus représentatifs et visibles méritent une vigilance particulière : les phares de Penfret et de l'île aux Moutons ; Fort Cigogne

LES ÎLES DE GLÉNAN VUE PAR LES PEINTRES

Henry Moret, peintre post-impressionniste, s'est arrêté au siècle dernier sur les paysages des îles de Glénan.



Henry Moret



Henry Moret

SITES ET PAYSAGES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

Avec ses équipements d'accueil très limités, l'archipel de Glénan connaît une fréquentation plutôt modérée en nombre (environ 2000 visiteurs par jour en été – source Ouest France), mais significative au regard de la taille exiguë de ses îles. S'y croisent les passagers des vedettes, les élèves de la célèbre école de voile, ainsi que des plongeurs, kayakistes, pêcheurs et naturalistes.



Visiteurs débarqués depuis les vedettes qui desservent les îles depuis le continent.

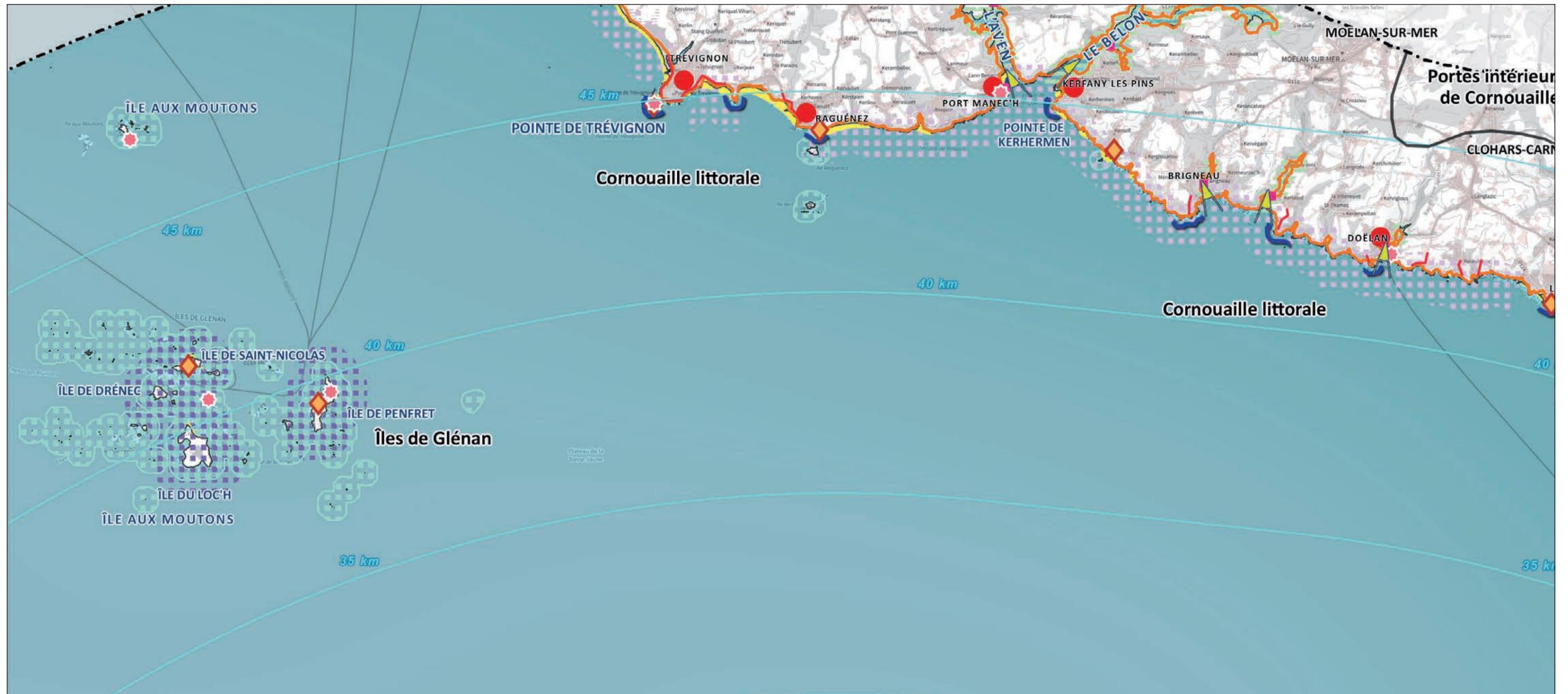


L'archipel de Glénan vu depuis l'île Saint-Nicolas. On remarque les silhouettes à enjeu du phare de Penfret (au fond à gauche) et de Fort Cigogne (au fond à droite).



L'école de voile, située sur l'île de Penfret

Îles de Glénan : valeurs paysagères, sites et paysages reconnus et fréquentés



 Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de très forte valeur paysagère

 Paysages du littoral maritime à dominante naturelle et de forte valeur paysagère

 Ensembles d'îlots et récifs de forte valeur paysagère

 Paysages de golfe, anse, rade ou ria de forte valeur paysagère

 Pointes offrant des vues dégagées, et visibles à distance depuis d'autres secteurs, de forte valeur paysagère

 Paysages du rétro-littoral de forte valeur paysagère

 Perception cadrée de l'horizon maritime, de forte valeur paysagère

 Edifices visibles depuis le littoral et de très forte valeur paysagère

 Phares et autres édifices visibles depuis le littoral et de forte valeur paysagère

 Belvédère sur le littoral depuis le rétro-littoral

 Sentier du littoral (GR34 ou autre)

 Route ouvrant des vues sur l'océan

 Ensemble urbain littoral très fréquenté

 Ensemble urbain littoral fréquenté

 Site naturel du littoral très reconnu et fréquenté

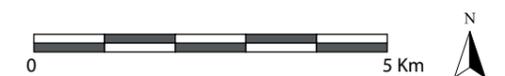
 Site naturel du littoral reconnu et fréquenté

 Port  Plage (site balnéaire)

 Limite d'unité de paysage

 Aire d'étude éloignée

 Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Fond cartographique : IGN Bd Topo, Plan IGN

PAYSAGES ET ÉDIFICES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

LES MONUMENTS HISTORIQUES

On recense 3 monuments historiques sur les îles de Glénan :

- Fort Cigogne et le dolmen de l'île Brunec, classés
- Le phare de Penfret et ses fortifications, inscrit

Fort Cigogne et le phare sont visibles à grande distance depuis les alentours de l'archipel.



Fort Cigogne (monument historique classé).



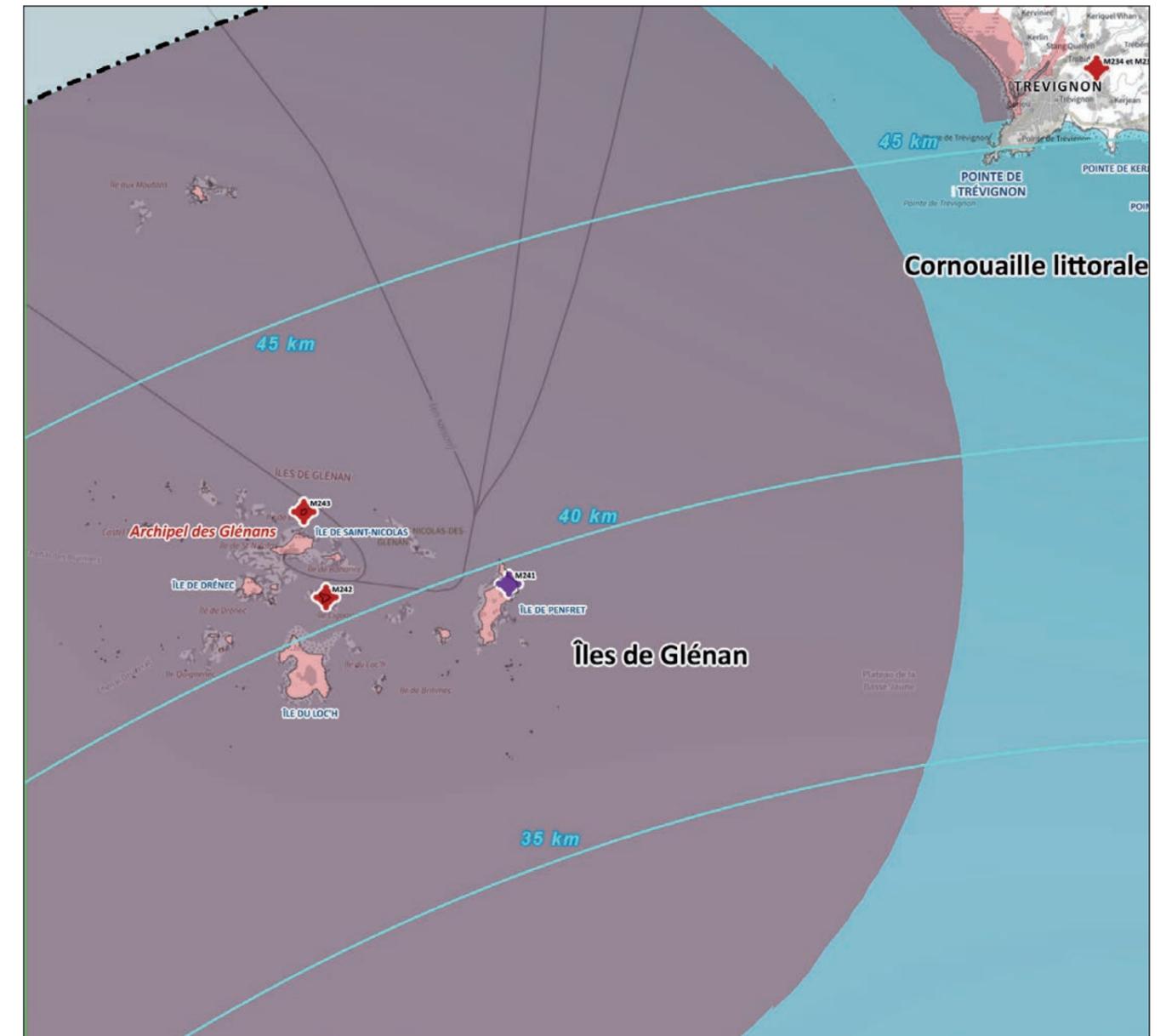
Le phare de Penfret (monument historique inscrit).

LES PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

L'ensemble de l'archipel des îles de Glénan est protégé par un site classé, qui s'étend également sur le domaine public maritime, sur près de 40 000 ha.

Îles de Glénan : sites protégés au titre de la loi de 1930						
Site	Protection	Code site (DREAL)	Surface (Ha)	Date de protection	Communes concernées dans l'aire d'étude	Distance à la zone de l'appel d'offres
Archipel des Glénans	classé	1731018SCD01	38707.0	18/10/1973	Fouesnant	38.8 km

Îles de Glénan : paysages et édifices protégés ou labellisés



Monuments historiques

Les numéros renvoient au tableau des monuments historiques annexé à la fin du rapport d'étude.

- Monument historique classé
- Monument historique inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

- Site patrimonial remarquable

Sites classés et inscrits (loi de 1930)

- Site classé
- Site inscrit
- Site classé ponctuel (de faible surface)
- Site inscrit ponctuel (de faible surface)
- Site en cours de classement
- Classement de site à venir (création ou extension)
- Grand Site de France

Parcs naturels régionaux

- PNR du golfe du Morbihan

Patrimoine mondial de l'UNESCO : candidature «Paysages de mégalithes»

- Périmètre du Bien
- Périmètre de la zone tampon

- Limite d'unité de paysage
- Aire d'étude éloignée
- Ligne d'isodistance à la zone de l'appel d'offres



Carte réalisée par l'Atelier de l'Isthme
Sources : DREAL et DRAC Bretagne, FNPNR, Paysages de Mégalithes
Fond cartographique : IGN Bd Topo, Plan IGN

ÎLES DE GLÉNAN : PRINCIPAUX ENJEUX

Îles de Glénan	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété et/ou fréquentation
<i>Littoral et domaine maritime</i>	Grands secteurs du littoral	Totalité de l'archipel de Glénan	fort	x	site classé	x
	Points de vigilance	les édifices patrimoniaux dont la silhouette est particulièrement remarquable dans les paysages du trait de côte : Fort Cigogne ; phares de Penfret et de l'île aux Moutons	fort	x	monuments historiques (partiellement)	x

1.2.9 LES ENJEUX DES PAYSAGES PERÇUS DEPUIS LA MER

Les paysages maritimes et du littoral se découvrent et s'apprécient tout autant depuis la mer que depuis la terre. L'océan offre une perception différente et renouvelée des paysages côtiers. Grâce à la liberté de parcours dont disposent les bateaux, les configurations de perception y sont plus variées qu'à terre. La Zone d'implantation du projet peut par ailleurs y être aisément approchée, et même traversée en bateau.

Les ports (bassins à flot ou ports d'échouage) sont nombreux le long du littoral de l'aire d'étude. Ils permettent des usages diversifiés : pêche, plaisance, transport de passagers et de marchandises, défense (marine nationale). Les principaux sont repérés sur la carte présentée à la fin du paragraphe. Cette multiplicité de ports offre de nombreux relais et permet une fréquentation diffuse de l'espace maritime. Certains secteurs sont plus particulièrement fréquentés, parmi lesquels les « passages obligés » des embouchures de la rade de Lorient et du golfe du Morbihan, à l'amont desquelles les capacités portuaires sont conséquentes.

Les îles sont des destinations prisées des plaisanciers, particulièrement nombreux à approcher leurs rivages (notamment ceux l'île de Groix, du fait de sa proximité au continent et à la rade de Lorient).

Si pêcheurs et plaisanciers empruntent des parcours très variables, les liaisons régulières proposent à leurs passagers des itinéraires fixes. Ces liaisons constituent un enjeu du fait de leur fréquentation :

- Forte pour les principales liaisons de desserte des îles, assurées par la Compagnie Océane, avec en 2018¹ :
 - plus de 680 000 passagers non insulaires pour la liaison Quiberon / Belle-Île-en-Mer ;
 - plus de 330 000 passagers non insulaires pour la liaison Lorient / Groix ;
 - près de 130 000 passagers non insulaire pour la liaison Quiberon / Houat et Hœdic.
- Plus modérée pour les nombreuses liaisons à vocation purement touristique et qui ne sont assurées qu'à la belle saison, par de petites compagnies et sur de petits navires. Ces liaisons assurent notamment la desserte des îles depuis d'autres ports que ceux desservis par la Compagnie Océane (y compris les îles de Glénan et du golfe du Morbihan), et des parcours de découverte des rias, de la rade de Lorient et du golfe du Morbihan. Des sorties en mer pour la pêche de loisir, et même pour des cérémonies funéraires, sont également proposées



Arrivée à Palais d'un navire de la Compagnie Océane.



Le port de commerce de Lorient.



Plaisanciers au large de Belle-Île.



Frégate et avion de patrouille de la Marine nationale, au large de la rade de Lorient.



Bateau de pêche, à l'est de Groix.



Plaisanciers quittant la rade de Lorient.

¹ source : Conseil régional - Communication relative aux rapports des délégataires de service public pour l'exercice 2018

Depuis les bateaux, les enjeux paysagers les plus significatifs concernent :

- les paysages côtiers aux reliefs les plus escarpés, particulièrement remarquables lorsqu'ils sont perçus depuis la mer : littoral de Belle-Île-en-Mer, de Groix et d'Houat ; Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon ; îles de Glénan ;
- les paysages des rias et du golfe du Morbihan ;
- les principales pointes dont la silhouette s'avance depuis le trait de côte ;
- les ensembles d'îlots et de petites îles qui ponctuent l'espace maritime, aux abords du continent ainsi qu'autour des îles d'Houat, d'Hœdic et des plus grandes îles de Glénan,
- les phares implantés en pleine mer : phares des Birvideaux et de la Teignouse, de part et d'autre Quiberon ; phare des Grands Cardinaux, au sud-ouest d'Hœdic ; phare de Trois-Pierres, proche du seuil de la rade de Lorient.
- les édifices patrimoniaux bien visibles depuis l'océan, notamment : les citadelles de Palais et de Port-Louis, le fort de Penthièvre ; les phares du littoral continental (Port-Navalo, Doëlan, etc.), de Belle-Île-en-Mer, de l'île de Groix et de l'archipel de Glénan ; le château Turpault (Beg en Lan à Quiberon) ; l'église de Larmor-Plage ; le fort de Kéragan (Fort-Bloqué) , etc.

Ces éléments de paysage sont cartographiés dans la suite du paragraphe.



La pointe et le phare des Poulains, vus depuis l'est (Belle-Île-en-Mer)



La silhouette de l'île de Groix, vue depuis l'est. A l'extrême gauche, la pointe des Chats et son phare.



Le port de Palais, en arrivant par ferry depuis Quiberon.



La pointe de Beg en Lan, le château Turpault, et le front de mer de Quiberon



Le massif dunaire et les îlots rocheux de la pointe d'En Tal (île d'Houat), vus depuis l'ouest.



Port-Louis et ses fortifications vus depuis un ferry, au seuil de la rade de Lorient.

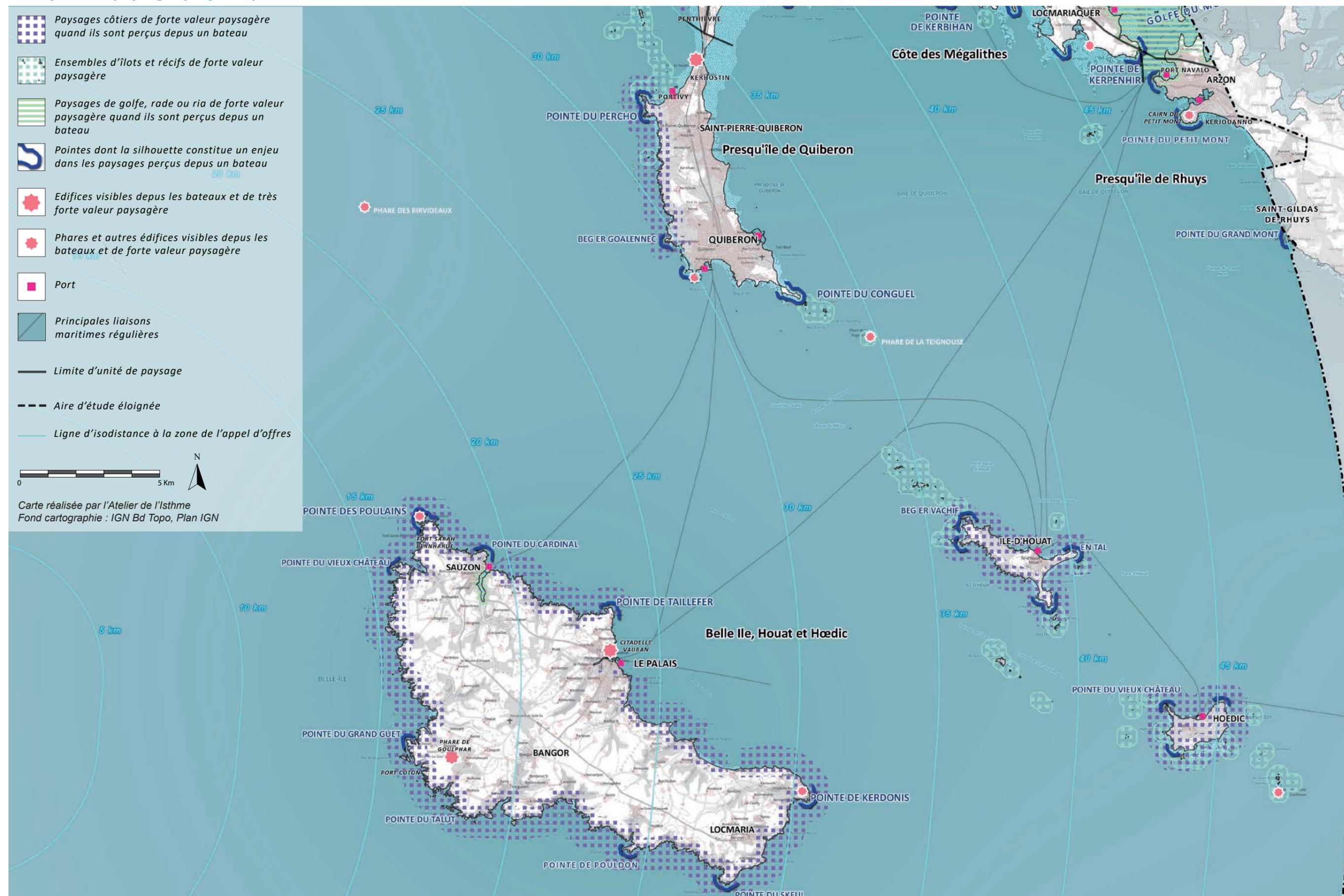


Le littoral nord de Belle-Île-en-Mer, au petit matin.

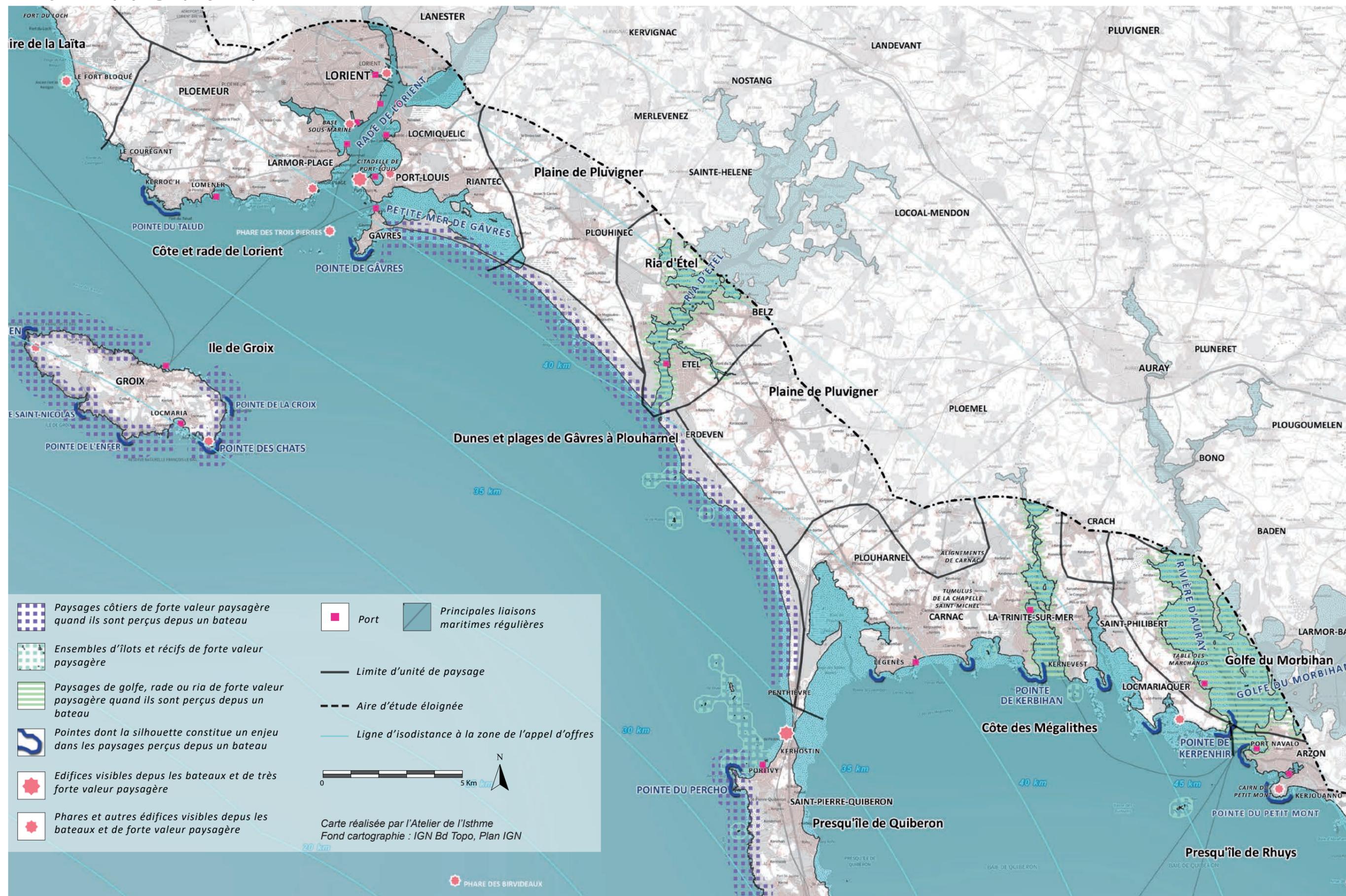


Le phare des Birvideaux, isolé à plus de 10 km à l'ouest de la presqu'île de Quiberon.

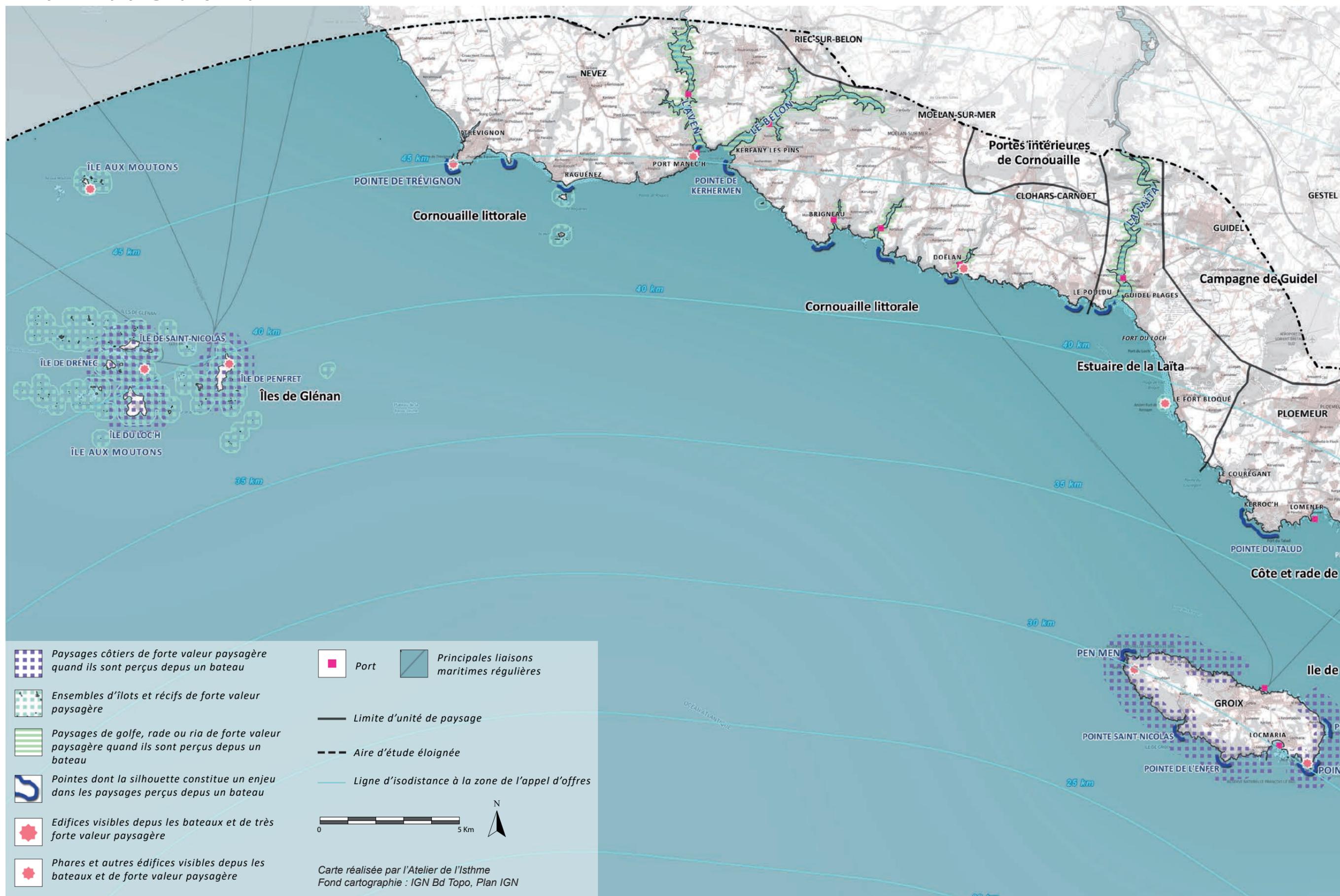
Les enjeux des paysages perçus depuis la mer - secteur sud-est



Les enjeux des paysages perçus depuis la mer - secteur nord-est



Les enjeux des paysages perçus depuis la mer - secteur nord-ouest



PAYSAGES PERÇUS DEPUIS LA MER : PRINCIPAUX ENJEUX

Les paysages perçus depuis la mer	Enjeux		Niveau d'enjeu	Justification		
				Valeur paysagère	Protections réglementaires	Notoriété
<i>Paysages côtiers perçus depuis les navires</i>	Grands secteurs à enjeu du littoral	littoral de Groix, de Belle-Île-en-Mer, d'Houat et d'Hœdic ; Côte sauvage de la presqu'île de Quiberon ; îles de Glénan	fort	x	site classé	x
		rias et golfe du Morbihan	fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	x
		autres secteurs du littoral (hors points de vigilance)	moyen à assez fort	x	site classé ou inscrit, site patrimonial remarquable (localement)	x
	Points de vigilance particuliers sur les paysages côtiers	les principales pointes dont la silhouette s'avance depuis le trait de côte	fort	x	site classé ou inscrit (partiellement)	partiellement
		les édifices patrimoniaux bien visibles depuis l'océan, notamment les citadelles de Palais et de Port-Louis, le fort de Penthièvre ; les phares du littoral continental (Port-Navalo, Doëlan, etc.), de Belle-Île-en-Mer, de l'île de Groix et de l'archipel de Glénan ; le château Turpault (Beg en Lan à Quiberon) ; l'église de Larmor-Plage ; le fort de Kéragan (Fort-Bloqué), etc.	fort	x	monuments historiques (partiellement)	x
<i>Éléments du paysage maritime perçus depuis les navires</i>	Points de vigilance particuliers des paysages maritimes	les ensembles d'îlots et de petites îles qui ponctuent l'espace maritime, aux abords du continent ainsi qu'autour des îles d'Houat, d'Hœdic et des plus grandes îles de Glénan	fort	x	site classé (partiellement)	partiellement
		les phares implantés en pleine mer : phares des Birvideaux, de la Teignouse, des Grands Cardinaux et des Trois-Pierres	fort	x		x